

Rapport  
d'activités  
2007



Fondation  
Rurale  
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

Rapport d'activités  
2007

Fondation  
Rurale  
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE



# Table des matières

<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b>	5
<b>AVANT-PROPOS</b>	7
<b>1. CONDUITE ET GESTION DE LA FONDATION</b>	8
1.1 Conseil de Fondation	8
1.2 Direction	8
1.3 Ressources humaines	10
1.4 Communication	13
1.5 Clientèle	15
1.6 Domaines d'activité	15
1.6.1 Production animale	15
1.6.2 Production végétale	16
1.6.3 Gestion d'entreprise et économie rurale	17
1.6.4 Economie familiale et intendance	17
1.6.5 Produits du terroir et tourisme rural	18
<b>2. FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE</b>	19
2.1 Introduction – synthèse des activités du département	19
2.2 Formation en économie familiale	20
2.2.1 CFC GEF – GEI	20
2.2.2 Brevet fédéral de paysanne	23
2.3 Formation agricole	24
2.3.1 CFC agricole	24
2.3.2 Brevet et maîtrise agricoles	27
2.4 Formation continue en agriculture et en économie familiale	30
2.5 Commission de la formation professionnelle	32
<b>3. CONSEILS, EXPERTISES ET DÉVELOPPEMENT</b>	33
3.1 Introduction – synthèse des activités du département	33
3.2 Production végétale	35
3.2.1 Observations météorologiques	35
3.2.2 Essais en grandes cultures	36
3.2.3 Visites de cultures et d'herbages	41
3.2.4 Aménagement de pâturages	42
3.2.5 Dossiers PER et plans de fumure	43
3.2.6 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16	43
3.2.7 Divers mandats d'expertises	44
3.2.8 Divers	45
3.2.9 Station phytosanitaire cantonale	46
3.2.10 Développement arboricole	48
3.3 Environnement	50
3.3.1 Réseau OQE Vendline-Coeuvatte	50
3.3.2 Réseau OQE Vallon de St-Imier	50
3.3.3 Néophytes (plantes envahissantes)	50

3.4 Production animale	50
3.4.1 Plans d'alimentation et suivi de troupeau de bétail laitier	50
3.4.2 Analyses des prestations et coûts de revient lait et viande	51
3.4.3 Autres prestations	51
3.4.4 Relations externes et collaborations	51
3.4.5 Premier essai national d'intégration de chiens de protection dans un troupeau bovin	53
3.4.6 Groupe de travail « aviculture »	53
3.5 Gestion d'entreprise et économie rurale	54
3.5.1 Constructions rurales	54
3.5.2 Activités en lien avec la législation agricole	55
3.5.3 Forme juridique d'exploitation – transfert du patrimoine	56
3.5.4 Stratégie, recherche de fonds et assainissement	57
3.5.5 Autres prestations	58
3.6 Produits du terroir et tourisme rural	58
3.6.1 Marques « Spécialité du Canton du Jura » et « Produits du terroir du Jura bernois »	58
3.6.2 Viande de cheval	61
3.6.3 Promotion de l'agriculture biologique	62
3.6.4 Concours Suisse des produits du terroir	62
3.6.5 Développement régional – Tourisme Rural	63
3.7 Economie familiale	63
<b>4. FIDUCIAIRE ET EXPERTISES</b>	<b>65</b>
4.1 Introduction – synthèse des activités du département	65
4.2 Collaborateurs	65
4.3 Tenue de comptabilités fiscales et de gestion	65
4.4 Fiscalité – défense fiscale	65
4.5 Statistiques comptables	66
4.6 Développement des prestations	66
<b>5. SECTEURS DE PRODUCTION ET GESTION DES SITES</b>	<b>69</b>
5.1 Exploitation horticole	69
5.2 Secteur hôtelier	69
5.3 Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse	69
<b>6. FINANCES</b>	<b>73</b>
<b>7. ANNEXES</b>	<b>75</b>

# Liste des illustrations

## FIGURES

Figure 1:	Organigramme de la FRI au 31.12.2007	11
Figure 2:	Observations météorologiques à Courtemelon en 2007	35
Figure 3:	Rendement et résultat financier de l'essai orge d'automne (Courtedoux)	37
Figure 4:	Rendement et résultat financier de l'essai blé panifiable (Courtemelon)	38
Figure 5:	Rendement et résultat financier de l'essai blé fourrager (Courtemelon)	39
Figure 6:	Rendement et résultat financier de l'essai blé biologique d'automne (Dampheux)	40
Figure 7:	Tracé de l'A16 avec les différentes sections	43
Figure 8:	Constructions rurales nombre et type de dossiers	54
Figure 9:	Dossiers en lien avec la législation agricole (LDFR et LBFA)	55
Figure 10:	Forme d'exploitation et transfert du patrimoine	56
Figure 11:	Orientation stratégique et financement	57
Figure 12:	Suivi de gestion, mécanisation et autres dossiers	58
Figure 13:	Répartition des mandats de comptabilités agricoles entre les principales fiduciaires du secteur	67
Figure 14:	Analyse des activités de la FRI en 2007, en heures par département pour les 30 projets nécessitant le plus de travail	77

## TABLEAUX

Tableau 1:	Mutation au niveau du personnel en 2007	10
Tableau 2:	Degré de satisfaction des collaborateurs de la FRI (1 = 😊, 2 = 😐, 3 = 😞)	12
Tableau 3:	Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch)	13
Tableau 4:	Fréquentation du site Internet du concours de la FRI (www.concours-terroir.ch)	14
Tableau 5:	Répartition des abonnements aux prestations de la FRI	15
Tableau 6:	Activités déployées en 2007 dans les prestations de formation au sein de la FRI	19
Tableau 7:	Effectifs dans la filière économie familiale	22
Tableau 8:	Promotions dans la filière économie familiale	22
Tableau 9:	Résultats des examens CFC dans la filière économie familiale	22
Tableau 10:	Effectifs dans les cours du brevet de la paysanne	23
Tableau 11:	Résultats obtenus dans le cadre du brevet de la paysanne	24
Tableau 12:	Effectifs dans la filière agricole	26
Tableau 13:	Promotions dans la filière agricole	27
Tableau 14:	Réussite aux examens de CFC dans la filière agricole	27
Tableau 15:	Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération	27
Tableau 16:	Effectifs pour les cours du brevet et de la maîtrise agricoles	29
Tableau 17:	Résultats obtenus dans le cadre du brevet et de la maîtrise agricoles	29
Tableau 18:	Thématiques et formes de cours proposées dans le programme de formation continue 2006-2007	30
Tableau 19:	Participation aux prestations de formation continue 2006-2007	31
Tableau 20:	Activités déployées en 2007 dans les prestations de conseil au sein de la FRI	33
Tableau 21:	Répartition des dossiers de conseil individuel par domaine d'activité, classés de manière décroissante en fonction des mandats facturés	34

Tableau 22: Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2007 avec les valeurs moyennes de la période 1961-1990 mesurées à Delémont par MétéoSuisse	36
Tableau 23: Programme et participation aux animations et visites des parcelles expérimentales	41
Tableau 24: Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites de cultures en 2007	41
Tableau 25: Autorisations spéciales accordées dans le cadre des PER durant la campagne 2006-2007 (1 <sup>er</sup> septembre 2006 au 31 août 2007)	47
Tableau 26: Cotisations et chiffres d'affaires des produits des marques du Jura et du Jura bernois	59
Tableau 27: Communication avec du matériel et des annonces et émissions dans les médias	60
Tableau 28: Produits commercialisés dans le cadre des foires régionales par la FRI	60
Tableau 29: Types de manifestations	60
Tableau 30: Chiffre d'affaires réalisé avec les produits bénéficiant d'une des deux marques	61
Tableau 31: Occupation des locaux de Courtemelon dont la FRI a la charge, les occupations par la FRI n'ont pas été enregistrées	70
Tableau 32: Occupation des locaux de Loveresse dont la FRI a la charge	71
Tableau 33: Charges nettes liées à l'utilisation, l'entretien et la gestion des locaux de Loveresse et Courtemelon après déduction des locations	71
Tableau 34: Etats financiers	73
Tableau 35: Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein temps correspond à 1800 heures de travail)	75
Tableau 36: Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein temps correspond à 1800 heures de travail)	76
Tableau 37: Conseil de Fondation	78
Tableau 38: Lauréat-e-s CFC de gestionnaire en économie familiale	79
Tableau 39: Lauréats CFC d'agriculteur	79

# Avant-propos

La fin de l'année 2007 marque la fin du 3<sup>e</sup> exercice de la FRI. Après trois ans de fonctionnement, il est possible de dresser un premier bilan intermédiaire au niveau du fonctionnement institutionnel et opérationnel. C'est d'ailleurs cet objectif qui a amené le Conseil de Fondation à proposer une réunion entre les quatre partenaires de la FRI, que sont les Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois et les Services de l'agriculture du canton de Berne et du Jura. La rencontre s'est déroulée en présence de M. le Conseiller d'Etat bernois Andreas Rickenbacher et de M. le Ministre jurassien Michel Probst, tous deux en charge de l'économie et de l'agriculture et de M. Vincent Eggenschwiler et M. Jean-Michel Carnal, Présidents des Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois. Les partenaires de la FRI ont manifesté leur satisfaction unanime quant aux activités déployées. Les représentants des cantons du Jura et de Berne se sont engagés à se répartir dès 2008 les 850'000 frs, que la Confédération ne prendra plus à sa charge, dans le cadre de la nouvelle répartition des tâches.

Ce soutien des Cantons et des Chambres d'agriculture est indispensable au bon fonctionnement de la FRI. Il permet de garantir d'une part le cadre financier et d'autre part l'engagement des agriculteurs du Jura et du Jura bernois dans l'orientation stratégique de l'institution commune. C'est dans ce contexte, que la FRI a pu jusqu'à ce jour déployer ses activités en faveur du monde rural interjurassien. Cependant, l'ancrage et l'efficacité de la FRI doivent être renforcés à l'aide des deux principaux instruments que sont les conventions de prestations avec les Cantons de Berne et du Jura.

Pour le moment, les deux conventions portent sur des périodes de deux ans et nécessitent un long processus de négociation à mener en parallèle avec deux Cantons. Elles n'ont ainsi, pour le moment, pas pu être finalisées avant leur entrée en vigueur. Cette situation limite le potentiel de planification des tâches de la FRI.

Pour remédier à cette situation, le Conseil de Fondation proposera aux Cantons, d'introduire des conventions de prestations pour des périodes de quatre ans et ceci dès 2010. La responsabilité d'élaborer les projets de convention devrait être confiée à la FRI, selon un processus et un calendrier à définir avec les cantons. Cette solution devrait permettre à la FRI d'être impliquée de manière proactive. Les deux conventions deviendraient alors de réels outils de planification et de pilotage stratégique et opérationnel de l'institution. Elles permettraient ainsi de renforcer le rôle du Conseil de Fondation et de l'équipe de direction. Cette adaptation améliorerait la garantie pour des prestations de qualité liées à une gestion rigoureuse et efficace.

Le chemin qui mène aux objectifs que nous nous sommes fixés, d'entente avec nos partenaires, est long et parfois sinueux. Cette situation est liée au contexte particulier dans lequel nous évoluons et au caractère novateur d'une institution interjurassienne d'envergure. Les expériences faites jusqu'à ce jour devraient permettre de parfaire le cadre institutionnel et contribuer à améliorer les autres initiatives interjurassiennes de ce type.

Nous remercions les partenaires de la FRI, pour la qualité des relations et le bon esprit dans lequel les discussions sont conduites, ce qui a permis jusqu'à ce jour de trouver les bonnes solutions.

Nous remercions également l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de la FRI pour leur engagement au quotidien et pour l'esprit constructif dont ils ont fait preuve dans le cadre de la négociation du règlement du personnel.



Dr. Olivier Girardin  
Directeur



Etienne Klopfenstein  
Président du Conseil de Fondation



# 1. Conduite et gestion de la Fondation

Ce premier chapitre présente, dans les grandes lignes, les principales activités liées à la conduite de la FRI. Celles-ci se déroulent sur plusieurs niveaux, au sein du Conseil de Fondation où les décisions prises sont préparées par l'équipe de direction constituée du directeur et des responsables de départements et de domaines en concertation avec le président.

Cette année, une synthèse des activités développées au sein de chaque domaine a été ajoutée dans ce premier chapitre. Ceci permet de mettre en exergue le caractère transversal des domaines et les principales activités déployées au sein de ceux-ci.

## 1.1 Conseil de Fondation

Le Conseil s'est réuni à 6 reprises en 2007. Un rythme bimensuel permet de traiter les dossiers avec efficacité et laisse le temps au travail interne et à l'élaboration de propositions. L'élaboration du règlement du personnel a été traitée lors de cinq séances, le règlement entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Il a été présenté au Conseil par chapitre et la commission paritaire, composée de quatre représentants du Conseil, quatre représentants du personnel et du directeur, a effectué un important travail de préparation. Le règlement n'a cependant pas pu être terminé à la fin de l'année, mais un courrier qui garantit un réengagement au 1<sup>er</sup> janvier 2009 a été adressé à l'ensemble du personnel de la FRI.

Le Conseil s'est prononcé sur la création d'un nouveau poste en production animale et un poste en développement de l'espace rural. Les nouveaux projets développés par la FRI sont soumis au Conseil pour discussion et approbation.

Le programme annuel de « Formation continue » est également soumis pour avis et discussion au Conseil. Les comptes sont aussi soumis au Conseil avant et après révision par l'organe de contrôle de même qu'au moment de l'élaboration du budget. Une commission des comptes, composée de quatre représentants du

Conseil de Fondation a été constituée. L'objectif de celle-ci est de pouvoir procéder à une analyse détaillée des comptes avec le directeur et le comptable, ce qui n'est pas possible dans le cadre des séances du Conseil.

## 1.2 Direction

Les responsables de départements et de domaines se sont retrouvés à 12 reprises en 2007. Le rythme d'une séance mensuelle permet de faire un tour d'horizon régulier de l'ensemble des activités et chacun des responsables est ainsi informé sur le fonctionnement de l'institution. Les dossiers qui seront transmis au Conseil de Fondation sont abordés et traités au cours de ces séances. Ce mode de fonctionnement assure une bonne coordination et permet une large implication du personnel dans la prise de décision. Il est complété par les projets, avec des responsables qui ne sont pas exclusivement les responsables de départements ou de domaines. Un fonctionnement par projet permet également d'impliquer de nombreux partenaires. Nous pouvons ainsi assurer un fonctionnement dynamique à la FRI, qui tient compte de l'évolution du contexte, à savoir l'espace rural dans lequel la FRI déploie ses activités.

Les outils de conduite et de gestion des projets doivent encore être harmonisés et renforcés. A cet effet, un tableau synoptique présentant l'ensemble des projets a été élaboré, il est complété par une fiche de présentation par projet. Il est ainsi possible d'avoir une vue d'ensemble et d'assurer un suivi dans la conduite des projets, ce qui complétera les outils de gestion du temps et de suivi des budgets.

## 1.3 Ressources humaines

Le tableau ci-dessous présente les mutations du personnel en 2007. Trois collaborateurs ont quitté la FRI alors que 3 sont arrivés en 2007. On constate, dans

les arrivées et départs, qu'un collaborateur de l'exploitation horticole travaille 9 mois par an et son contrat est renouvelé d'année en année.

Tableau 1 : Mutation au niveau du personnel en 2007

Nom	Prénom	Département	Domaine d'activité	Taux (%)	Date
<b>Départs</b>					
Boutara	Olfa	Administration et services	Produits du terroir - Comptabilité	90	30.11.07
Chopard	France-Diane	Formation	Economie familiale	80	31.10.07
Thossy	Jean-Claude	Administration et services	Exploitation horticole	100	30.11.07
<b>Arrivées</b>					
Thossy	Jean-Claude	Administration et services	Exploitation horticole	100	16.02.07
Altermath	Jocelyn	Conseil	Production animale	100	01.08.07
Gigandet	Pauline	Conseil	Gestion et économie rural	90	01.08.07

La figure 1 (page 11) représente l'organigramme de la FRI au 31 décembre 2007. Il y avait alors 74 personnes engagées, ce qui correspondait à 48.7 équivalents plein temps (EPT) et à 5 apprentis, il y avait 50.7 EPT au 31 décembre 2006 et 5 apprentis, soit une diminution de 2 EPT. Ces chiffres sont à nuancer car ils correspondent à la situation à la fin de l'année et ils ne tiennent pas compte des fluctuations en cours d'année.

Les entretiens du personnel, conduits de manière systématique pour la deuxième fois en 2007, ont montré une amélioration du sentiment des collaborateurs dans plusieurs domaines (Tableau 2). Ainsi la perception de

la répartition de la charge de travail au sein de l'entreprise s'est améliorée, elle est passée de 1.8 à 1.5. La perception du climat de travail s'est également améliorée, la moyenne étant passée de 1.5 à 1.4 et il y a également une légère progression au niveau de la satisfaction quant à la conduite de l'institution par le directeur et les responsables de département. Une appréciation quant au rôle des responsables de domaine sera ajoutée au formulaire pour les entretiens 2007. L'appréciation « relation avec le Conseil de fondation » a été retirée, car les collaborateurs n'ont pas de contact direct avec les membres du Conseil, ce qui s'explique par le rôle et la position stratégique de ce dernier.

Figure 1: Organigramme de la FRI au 31.12.2007

Clients		74	Conseil de fondation / Etienne Klopfenstein (président), Vincent Eggenschwiler (vice-président)				Olivier Girardin (directeur)		Administration et services	
			Formations professionnelles et continue	Conseils, expertises et développement	(yc-stations)	Fiduciaire et expertises	Olivier Girardin / Gérard Buchwalder			
Domaines d'activités		Départements		Frédéric Chollet		Catherine Plomb		Olivier Girardin / Gérard Buchwalder		
Filière agroalimentaire	Production animale Véronique Fruttschi 7	Lait	Véronique Fruttschi	Pierre-Alain Juillierat Jocelyn Altermath Hervé Schaffner				Gérald Buchwalder Marina Rohrbach Philippe Taillard Françoise Bindit Marie-L. Schindelholz		
	Production végétale Beat Knobel 8	Herbages Grandes cultures Cultures spéciales Protection des cultures Diversification	Beat Knobel	Beat Knobel Beatrand Wütrich Michel Pettat Pierre-A. Fringeli Julien Berberat			Stéphane Laville Yannick Fleury Michael Jaeggi Pascal Jubin Antony Pommier			
	Produits du terroir et tourisme rural Cédric Koller 6	Transformation Vente en gros Vente directe Marketing, Labellisation Tourisme rural	Cédric Koller	Cédric Koller Pierre-Olivier Donzé Mireille Schaar Milo Stoecklin Anne-Marie Charles			Jean-Claude Thossy Delphine Scheidegger Simone Bourquard Rita Cortat Bernadette Domine			
	Economie familiale et intendance (habitat) Laurent Joliat 8	Accueil Ménages privés & collectifs Alimentation de proximité Cuisine et diététique Restauration rurale Tourisme rural Marketing	Laurent Joliat	Laurent Joliat			Dominique Grolmund Carole Schmiéd Jocelyne Fehlmann Maude Buchwalder Sylvia Comtesse Maryse Grüter Valérie Monastra			
	Environnement (agro-écosystème) Olivier Girardin 3	Préservation des ressources Entretien du paysage Biodiversité, Bio-énergie Réseaux écologiques Gestion de déchets		Marie-Anne Meyrat Victor Egger Walter Schmiéd			Céline Nagel Maëlle Aubry			
	Gestion d'entreprise et économie rurale Claude-Alain Baume 15	Equipement Comptabilité Contrôle des coûts Gestion stratégique Collaboration Viabilité à long terme Prévention des accidents	Claude-Alain Baume	Claude-Alain Baume Frédéric Chollet Philippe Dutoit Vincent Jolidon Cédric Linder Quentin Tatti Pauline Gigandet						
			17	26	6	25				
<b>Développement rural durable dans le Jura et le Jura bernois</b>										

Tableau 2: Degré de satisfaction des collaborateurs de la FRI (1 = 😊, 2 = 😐, 3 = ☹)

Département	Critères de satisfaction	Moyennes
Administration et services	Moyenne de Satisfaction dans poste occupé	1.1
	Moyenne de Clarté des missions reçues	1.2
	Moyenne de Outils de travail à disposition	1.4
	Moyenne de Répartition charge de travail	1.5
	Moyenne de Climat de travail	1.2
	Moyenne de Style de conduite de la direction	1.4
	Moyenne de Style de conduite du resp. dpt	1.1
	Nombre de collaborateurs	17
Conseils, expertises et développement	Moyenne de Satisfaction dans poste occupé	1.2
	Moyenne de Clarté des missions reçues	1.6
	Moyenne de Outils de travail à disposition	1.3
	Moyenne de Répartition charge de travail	1.6
	Moyenne de Climat de travail	1.5
	Moyenne de Style de conduite de la direction	1.6
	Moyenne de Style de conduite du resp. dpt	1.5
	Nombre de collaborateurs	20
Fiduciaire et expertises	Moyenne de Satisfaction dans poste occupé	1.0
	Moyenne de Clarté des missions reçues	1.3
	Moyenne de Outils de travail à disposition	1.2
	Moyenne de Répartition charge de travail	1.3
	Moyenne de Climat de travail	1.5
	Moyenne de Style de conduite de la direction	1.3
	Moyenne de Style de conduite du resp. dpt	1.4
	Nombre de collaborateurs	6
Formations professionnelles et continue	Moyenne de Satisfaction dans poste occupé	1.2
	Moyenne de Clarté des missions reçues	1.6
	Moyenne de Outils de travail à disposition	1.4
	Moyenne de Répartition charge de travail	1.6
	Moyenne de Climat de travail	1.3
	Moyenne de Style de conduite de la direction	1.3
	Moyenne de Style de conduite du resp. dpt	1.3
	Nombre de collaborateurs	19
Moyennes de Satisfaction dans poste occupé		1.1
Moyennes de Clarté des missions reçues		1.5
Moyennes de Outils de travail à disposition		1.3
Moyennes de Répartition charge de travail		1.5
Moyennes de Climat de travail		1.3
Moyennes de Style de conduite de la direction		1.4
Moyennes de Style de conduite du resp. dpt		1.3
Nombre de collaborateurs		62

## 1.4 Communication

La cérémonie de clôture s'est déroulée le 29 juin 2007 à Courtemelon. La clôture est l'occasion de couronner la fin des apprentissages agricole et de gestionnaire en intendance. Des prix d'excellence ont été remis aux meilleurs élèves. C'est un événement d'envergure pour la FRI qui peut, à cette occasion, présenter le reste de ses activités aux parents d'élèves, aux personnalités invitées et au grand public par l'intermédiaire de la presse. (*Lauréat-e-s, voir Tableaux 38, 39, pages 79-80*).

Une rencontre entre le Directeur de l'Economie publique du canton de Berne M. Andreas Rickenbacher et son homologue jurassien M. Michel Probst a eu lieu en présence des Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois le 16 août 2007 à Courtemelon. Elle a permis de dresser le bilan des activités de la FRI après trois ans de fonctionnement et de jeter les bases pour l'avenir. Les deux ministres se sont engagés au cours de cette rencontre à maintenir leur soutien financier à la FRI et à se répartir les 850'000 frs, du financement de la vulgarisation agricole, assumés par la Confédération jusqu'à fin 2007. La conférence de presse organisée à l'issue de la rencontre a permis aux deux ministres d'exprimer leur satisfaction quant au fonctionnement de l'institution commune.

La FRI a eu l'occasion de présenter ses activités à de nombreuses reprises; des communiqués de presse ont été rédigés lors de l'organisation de cours présentant un intérêt particulier. Cette démarche complète le programme de cours et les informations régulières transmises par l'intermédiaire de l'Info-Vulg et du Terrien.

La FRI a ouvert son nouveau site internet le 30 août 2007, il a reçu en moyenne 1000 visiteurs différents par mois qui ont visité le site à deux reprises (Tableau 3). Ce moyen privilégié de communication permet de toucher un large public et il représente la carte de visite de la fondation. Dans le prolongement du site internet, il est prévu d'ouvrir un espace extranet qui sera réservé aux clients abonnés aux prestations de la FRI et qui donnera accès à un contenu technique détaillé, y compris les supports des cours de formation continue.

Tableau 3: Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch)

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
août.07	109	123	1'795	9'349	76 Mo
sept.07	1'966	3'173	51'383	194'140	1.8 Go
oct.07	1'520	2'865	34'611	157'252	1.4 Go
nov.07	991	2'141	20'598	97'048	826 Mo
déc.07	536	1'754	11'134	48'109	464 Mo
<b>Moyenne</b>	<b>1'024</b>	<b>2'011</b>	<b>23'904</b>	<b>101'180</b>	<b>920 Mo</b>
<b>Total</b>	<b>5'122</b>	<b>10'056</b>	<b>119'521</b>	<b>505'898</b>	<b>4.6 Go</b>

Le site du «Concours suisse des produits du terroir» a également attiré un nombre important de visiteurs et tout spécialement durant les mois de septembre et octobre qui ont précédé et suivi le week end du Concours. La FRI est par ailleurs responsable

des sites Internet des produits du terroir du Jura (<http://www.terroir-jura.ch>) et du Jura bernois (<http://www.terroir-jurabernois.ch>) qui présentent les producteurs et les produits au bénéfice d'une des deux marques.

Tableau 4: Fréquentation du site Internet du concours de la FRI ([www.concours-terroir.ch](http://www.concours-terroir.ch))

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
mars.07	576	1'027	25'439	55'805	814 Mo
avr.07	627	1'211	22'204	50'114	588 Mo
mai.07	685	1'231	20'703	49'666	697 Mo
juin.07	728	1'101	30'368	62'986	1011 Mo
juil.07	1'018	1'433	35'930	77'746	1.01 Go
août.07	1'016	1'441	36'847	79'859	1.14 Go
sept.07	3'352	4'514	216'529	437'313	7.38 Go
oct.07	2'731	3'862	146'443	305'383	5.11 Go
nov.07	1'313	1'763	30'926	77'210	1.04 Go
déc.07	525	763	9'713	27'128	313 Mo
<b>Total</b>	<b>12'571</b>	<b>18'346</b>	<b>575'102</b>	<b>1'223'210</b>	<b>19.02 Go</b>

La FRI a également apporté sa contribution à la démarche de la «Chambre Jurassienne d'Agriculture» qui a continué de publier la série d'articles sur le rôle et l'importance de l'agriculture en Suisse et au niveau régional.

Une émission radiophonique a été proposée et retenue par «Radio Fréquence Jura» et «Radio Jura Bernois». Elle s'intitule «La minute des terroirs» et vise le grand public. Une émission est diffusée chaque semaine et c'est l'occasion de présenter les produits régionaux

en tenant compte des saisons. Cette émission a permis de préparer la 2<sup>e</sup> édition du Concours Suisse des produits du terroir, l'un des événements phares de l'année 2007. Il s'est déroulé les 29 et 30 septembre à Courtemelon et a attiré plus de 18'000 visiteurs, il a bénéficié d'une excellente couverture médiatique. Une réception officielle interjurassienne a réuni, en ouverture du Concours Suisse, tous les acteurs de la collaboration entre le canton du Jura et le Jura bernois, en présence des conseillers d'Etat Michel Probst et Andreas Rickenbacher.

## 1.5 Clientèle

Le nombre de clients de la FRI est passé de 1935 en 2006 à 1922 en 2007, la perte de 13 clients s'explique essentiellement par l'évolution des structures au niveau des exploitations agricoles. Il y avait, en effet, 25 exploitations en moins en 2007, ce qui correspond à une diminution de 1.5%. Cette baisse est partielle-

ment compensée par l'augmentation des abonnements en économie familiale. Le tableau ci-dessous présente l'évolution du nombre des abonnés en fonction du nombre d'exploitations agricoles dans le Jura et le Jura bernois.

Tableau 5: Répartition des abonnements aux prestations de la FRI.

Région	Membres agricoles / éco.fam.	Exploitations	TYPES D'ABONNEMENT			Totaux	EVOLUTION	
			Agricole	Abonnés / expl. (%)	Economie familiale		Abo. FRI	
							Agr.	Ecof.
	2005	2006	31.12.06	2006	31.12.06	31.12.06		
Jura	887 / 370	1064	882	83%	366	1248	99%	99%
Jura bernois	533 / 171	644	515	80%	172	687	97%	101%
<b>Totaux</b>	<b>1420 / 541</b>	<b>1708</b>	<b>1397</b>	<b>84%</b>	<b>538</b>	<b>1935</b>	<b>98%</b>	<b>99%</b>
		2007	31.12.07	2007	31.12.07	31.12.07		
Jura		1045	868	83%	364	1232	98%	99%
Jura bernois		638	509	80%	181	690	99%	105%
<b>Totaux</b>		<b>1683</b>	<b>1377</b>	<b>83%</b>	<b>545</b>	<b>1922</b>	<b>98%</b>	<b>99%</b>

Il est réjouissant de relever la stabilité de la proportion d'abonnés à la FRI, qui correspond aux 82% des exploitations du Jura et du Jura bernois. Cette stabilité nous

laisse supposer que les clients de la FRI sont satisfaits des prestations fournies.

## 1.6 Domaines d'activité

### 1.6.1 Production animale

Parmi les prestations techniques de la production animale, le suivi de l'alimentation des vaches laitières est l'une des prestations les plus importantes qui permet aux conseillers et conseillères une constante mise à jour de leurs connaissances en nutrition ainsi qu'une vue d'ensemble d'un grand nombre de préoccupations technico-économiques des exploitations. Malgré la forte concurrence dans cette prestation, nous sommes per-

suadés que la FRI a un rôle à jouer dans ce domaine en tant qu'organisme neutre. C'est pourquoi, l'accent a été mis sur la promotion de cette prestation en 2007. Une attention particulière a aussi été mise sur la qualité du suivi, par une harmonisation des pratiques et l'utilisation de plus en plus fréquente des observations alimentaires sur les animaux selon la méthode Obsalim.

De même que les collaborations sont importantes au niveau des exploitations agricoles, elles le sont aussi au niveau du conseil. Durant l'année 2007, le domaine production animale a poursuivi les collaborations, opérées avec succès jusqu'à présent, tel que l'engagement de la FRI dans la gérance de l'Arc Jurassien Expo et les collaborations intercantionales. Et de nouvelles collaborations ont été mises en place : un club de nutrition animale a été mis sur pied, afin de créer une plate-forme d'échange entre les personnes de la région actives en nutrition animale, et une collaboration a débuté avec la section romande de Suisseporcs.

La production animale représente souvent le revenu principal des exploitations de notre région. Le domaine se doit donc également de contribuer à maintenir et, si possible, à augmenter les revenus des exploitations. Les deux possibilités d'action sont soit au niveau des coûts de revient ou soit afin de mieux maîtriser les filières en aval de la production.

Au niveau des coûts de revient, il est nécessaire de mieux connaître ses coûts et ensuite d'analyser les possibilités de les abaisser. Nous proposons cette démarche depuis quelques années déjà. La campagne 2006/2007 lançait deux programmes, utilisés dans toute la Suisse et récemment traduits en français, (Voko-lait et Voko-beef) qui permettent des comparaisons tant au niveau régional qu'au niveau suisse.

Lors d'une rencontre avec les Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois, il a été décidé d'opérer par filière de production. Des groupes de travail devraient être mis sur pied en 2008 dans les filières « lait » et « viande bovine » jugées prioritaires. La FRI peut apporter son soutien à ces projets principalement par l'animation des groupes de travail et une analyse des filières et des marchés souvent mal connus par la profession.

Le domaine a accordé une grande importance à la formation continue des agriculteurs et agricultrices durant ces dernières campagnes. En 2007 en production laitière, l'accent a été mis sur les méthodes alternatives avec deux journées portant sur les méthodes de prévention et l'utilisation de thérapies alternatives comme l'homéopathie et la phytothérapie. La désormais traditionnelle journée actualisation vaches allaitantes organisée en collaboration avec l'ASVNM (Association suisse des détenteurs de vaches nourrices et mères) et la CNAV (vulgarisation neuchâteloise) a obtenu un énorme

succès en 2007 avec plus de 50 participants du Jura et Jura bernois. C'est pourquoi une deuxième journée sur l'alimentation et les observations alimentaires a été organisée en automne avec un spécialiste français. La participation a aussi été très importante.

Le domaine organise également, chaque printemps, une soirée sur les petits ruminants en collaboration avec la Fédération jurassienne de menu bétail. La participation à cette session est en constante augmentation. Des visites de constructions rurales ont été organisées en hiver 2007 dans le Jura et le Jura bernois. Enfin, en plus du programme habituel, 11 séances d'information ont été organisées en collaboration avec les Chambres d'agriculture et des vétérinaires dans le cadre de la campagne d'éradication de la diarrhée virale bovine (BVD). Elles ont réuni plus de 600 détenteurs et détentrices de bovins.

### 1.6.2 Production végétale

Des essais en grandes cultures ont été conduits à Courtemelon pour les blés panifiables et fourragers, à Courtedoux pour les orges et le colza et à Damphreux pour les blés biologiques. Les résultats issus de ces essais sont exploités régionalement et utilisables directement dans le conseil agricole en grandes cultures et servent de données de référence lors d'établissement de budget d'exploitation ou encore lors des visites de cultures. Le conseil et les expertises représentent également un pilier du domaine d'activité. Un projet sur les aménagements de pâturages a été conduit par le domaine sur les communes de Tramelan et La Chaux-des-Breuleux et débouchera en 2008 sur l'élaboration d'une méthodologie de travail pour l'élaboration d'un plan de gestion intégrée sylvo-pastoral. Concernant les dossiers PER et plans de fumure, le domaine a élaboré près de 342 documents. Dans la formation, le domaine production végétale a été actif dans la formation de base et continue en établissant un programme riche et varié ; la journée « Festival du non Labour » du 13 juin 2007 aura sans doute été le point fort de ce volet, puisqu'elle a réuni plus de 1000 personnes venues de toute la Suisse.

La Station phytosanitaire cantonale a été sollicitée par les nombreux cas de feu bactérien. De plus, les observations de terrain ont permis de donner des conseils pertinents aux agriculteurs par l'intermédiaire des bulletins phytosanitaires. D'autres tâches telles que les autorisations PER, organismes de quarantaines

sont venues étoffer le cahier des charges de la station phytosanitaire.

La Station cantonale d'arboriculture s'est quant à elle investie dans le projet Verger+, qui prévoit, comme mesure concrète, l'élaboration d'un réseau écologique à partir de 2008. D'autre part, les conseils de saisons liés à la conduite des vergers jurassiens viennent s'ajouter aux tâches quotidiennes de la station.

### 1.6.3 Gestion d'entreprise et économie rurale

Les mutations importantes qui marquent actuellement l'agriculture sont souvent perçues comme des menaces. Sans nier les conséquences pénibles de ces changements, nous préférons vivre ces mutations comme autant de défis à surmonter. Dans ce contexte, les activités des collaborateurs du domaine sont conduites en intégrant particulièrement les préoccupations suivantes :

- Susciter et accompagner la mise en place de stratégies de compression des coûts ;
- Faciliter la bonne compréhension des résultats comptables de l'entreprise ;
- Renforcer les compétences d'entrepreneur ;
- Favoriser le développement de collaborations interentreprises.

En 2007, la FRI s'est investie de manière conséquente pour augmenter l'intérêt des exploitants à l'égard de leurs propres données comptables. Divers développements et actions ont été entrepris. Ainsi, la totalité des exploitants confiant le bouclage de leur comptabilité à la FRI se sont vu délivrer une mise en valeur graphique complémentaire. Ce document permet désormais une bonne vue d'ensemble de l'évolution des principaux indicateurs de l'entreprise ainsi que la comparaison avec des références régionales.

Dans la foulée, un projet intitulé « *Gestion+* » a été mis sur pied. Cette nouvelle offre, incluse dans l'abonnement, permet notamment aux exploitants abonnés d'obtenir, sur simple demande, la mise en valeur graphique susmentionnée, cela même s'ils ne confient pas l'établissement de leurs bouclages comptables à la FRI. Pour les clients du service comptables de la FRI, deux possibilités leur étaient offertes : aide au passage de la comptabilité financière à la comptabilité analytique ou pour ceux disposant déjà d'un bouclage de gestion, possibilité de solliciter un entretien avec un conseiller en gestion.

Enfin, en 2007, un tableur Excel intitulé « *PlanaFRI* » a été développé. Ce nouvel outil remplace désormais les anciens instruments utilisés jusqu'ici pour élaborer des planifications techniques, économiques et monétaires. *PlanaFRI* s'inscrit également dans le souci de faciliter la compréhension des données comptables de l'entreprise. Les données ainsi générées deviennent parfaitement comparables avec les données comptables produites.

### 1.6.4 Economie familiale et intendance

Les activités du domaine d'activité « Economie familiale et intendance » sont fortement liées aux besoins de la formation initiale de gestionnaire en intendance (GEI) et à ceux de la formation continue de la paysanne.

Les principaux axes déployés pour le développement de la formation de GEI sont les suivants :

- Renforcer le contenu de la formation dispensée aux apprenant-e-s et veiller à l'actualiser continuellement ;
- Présenter la formation au public en œuvrant dans le cadre de diverses manifestations telles la Semaine du goût, le Concours suisse des produits du terroir ou encore la cérémonie romande de remise du brevet de paysanne et celle de remise des CFC de la FRI ;
- Garder des contacts étroits avec les entreprises formatrices par le biais des visites conjointes avec la Commission de la formation professionnelle (CFP), des visites de stages et de la séance annuelle des formateurs en entreprise ;
- Représenter l'institution dans le cadre des groupements régionaux et nationaux, notamment « Economie familiale suisse » et le groupe consultatif romand ;
- Participer activement à la création d'« Economie familiale interjurassienne », organisation du monde du travail en intendance à vocation régionale.

Un autre axe important a été la collaboration à la préparation du cours pour experts aux procédures de qualification sous la supervision de l'IFFP. La FRI s'y est engagée tant dans la conception que dans l'animation. Il est à relever que les expert-e-s mandaté-e-s par la CFP ont eu l'occasion de suivre ce cours et que deux des cinq cours ont eu lieu sur le site de Courtemelon.

D'autre part, le projet de rénovation de la cuisine d'enseignement et des locaux d'entretien du linge de l'Ecole

d'économie familiale a été développé de manière conjointe par des enseignants et le service des constructions de la RCJU. Ce projet d'envergure sera présenté au début de l'année 2008 au Gouvernement. Finalement, la mise sur pied d'offres de formations destinées à d'autres publics a permis de collaborer avec d'autres institutions, notamment le CEJEF, la Fondation d'aide et de soins à domicile pour le Jura et Spitex pour le Jura bernois.

Dans le cadre de la formation continue de la paysanne, les thèmes de cours ont été retenus par les conseillères et le responsable du domaine, en fonction des remarques évoquées lors des séances-bilan menée au printemps. Les tendances d'actualité telles que les nouvelles méthodes de cuisson, l'utilisation de matériaux de récupération pour la décoration des habitations ou encore la confection de divers accessoires de mode ont permis d'étoffer le programme.

### **1.6.5 Produits du terroir et tourisme rural**

Les activités du domaine «Produits du terroir et Tourisme rural» sont transversales à plusieurs domaines d'activités de la FRI.

Les principaux projets sont les suivants :

- Gestion des marques de garantie «Spécialité du Canton du Jura» et «Produits du terroir du Jura bernois» ;
- Viande de cheval ;
- Promotion de l'agriculture biologique ;
- Concours Suisse des produits du terroir ;
- Développement régional – Tourisme rural.

D'autres projets comme le « Forum romand des Eaux-de-vie » ainsi que « Vergers+ » sont également en lien avec le domaine.

Notre but final consiste à augmenter la valeur ajoutée dans le Jura et le Jura bernois pour les agriculteurs et l'artisanat en mettant en valeur les produits du ter-

roir et tout en répondant à la demande croissante des consommateurs pour ce type de produit. Cet objectif a pu être approché avec succès via différents projets dont le plus visible a été la 2<sup>e</sup> édition du « Concours Suisse des produits du terroir ».

Au niveau des marques de garantie, l'année 2007 a permis de poursuivre la réorganisation des structures liées à la promotion des produits du terroir du Jura bernois et du Jura. Effectivement, la « Commission Interjurassienne pour la gestion des marques » (CIGM) est née et a remplacé la « Commission d'homologation des produits du terroir du Jura bernois » et la « Commission cantonale des marques Jura ». Son activité principale en 2007 a été de mener une réflexion de fond sur l'avenir de la valorisation des produits du terroir du Jura bernois et du Jura. Cette réflexion a abouti à l'élaboration du document « Lignes directrices 2008-2011 » qui sera discuté avec les producteurs et les Chambres d'agriculture début 2008. Elle a en outre assuré les activités opérationnelles des 2 marques, c'est-à-dire la promotion de base et le soutien à la commercialisation des produits.

De plus, les projets « PROJAB » (promotion des produits biologiques), « Viande de cheval », « Liste des chevaux à vendre » et « Florilait » ont continué et ont permis aux producteurs concernés du Jura bernois et du Jura d'en bénéficier avec succès.

Dans le but de contribuer activement au développement de l'agritourisme dans le Canton du Jura et le Jura bernois, un groupe de travail a été constitué et a organisé le « Forum tourisme rural » en novembre. Ce groupe va continuer à travailler en 2008 à l'élaboration d'un concept de l'agritourisme avec comme objectif de définir, d'une part, une politique régionale en la matière et, d'autre part, des mesures de promotion et d'encadrement.

Enfin, l'implication des producteurs et des prestataires est un élément essentiel afin de poursuivre le développement de ce domaine d'activités.

## 2. Formation professionnelle et continue

### 2.1 Introduction – synthèse des activités du département

Le département formation professionnelle et continue organise et dispense la formation professionnelle initiale, la formation professionnelle supérieure et la formation continue dans les deux filières intendance et économie familiale et agricole au travers de cinq projets :

- CFC de gestionnaire en intendance
- CFC agricole

- Brevet fédéral de paysanne
- Brevet et maîtrise agricoles
- Formation continue agricole et en économie familiale

Le Tableau 6 donne un aperçu des activités déployées en 2007 dans ces différents projets.

Tableau 6 : Activités déployées en 2007 dans les prestations de formation au sein de la FRI

Projet	Heures travail	EPT <sup>1</sup>	Apprenants Participants 06-07	Apprenants Participants 07-08
CFC Gestionnaire en intendance	8'315	4.6	72	78
CFC agricole	8'536	4.7	117	97
Brevet de paysanne	263	0.1	6	0
Brevet et maîtrise agricoles	1'502	0.8	39	36
Formation continue	6'043	3.4	1903 <sup>2</sup>	
<b>Total</b>	<b>24'659</b>	<b>13.7</b>		

<sup>1</sup> EPT = équivalent plein temps : 1'800 h de travail annuel

<sup>2</sup> Participations totales aux différents cours et séances

Les formations professionnelles initiales et supérieures agricoles et en intendance ont été dispensées conformément aux ordonnances, règlements et plans de formation en vigueur. Par ailleurs, les apprenant-e-s « gestionnaire en intendance » et les élèves de l'école d'agriculture ont été engagés lors du Concours suisse des produits du terroir les 29 et 30 septembre 2007.

Afin d'évaluer et d'améliorer la qualité des prestations de formation dispensées, une évaluation de l'enseignement par les apprenant-e-s a été mise en place de manière généralisée et systématique. Une telle évaluation était déjà pratiquée dans le cadre de la formation supérieure et de la formation continue ; elle a été étendue à la formation professionnelle initiale. Les principaux résultats seront repris dans chacune des formations. Ce type d'enquête ne saurait, à lui seul, indiquer la qualité des formations dispensées. En revanche, on en retire des informations intéressantes sur la manière dont les cours sont perçus par les personnes en for-

mation. Cela permet dans certains cas de déceler des incompréhensions et d'y remédier, dans d'autres cas de relever des lacunes et de les combler. L'institution dispose ainsi d'indications supplémentaires pour améliorer ses prestations.

La FRI suit de près la réorganisation des structures de formation professionnelle en cours actuellement dans la République et Canton du Jura. Elle a notamment répondu aux consultations concernant le projet d'ordonnance sur l'organisation de l'enseignement et de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire et concernant le projet de loi sur l'enseignement et la formation des niveaux secondaire II et tertiaire et la formation continue. Bien que n'étant pas directement concernée par cette réorganisation, la FRI n'en demeure pas moins un acteur à part entière de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire et de la formation continue. Elle se positionne comme le centre de formation professionnelle et continue agricole, en

intendance et en économie familiale pour le Jura et le Jura bernois. Dans ce contexte, elle entend également collaborer avec les autres organismes de formation de la région. Des contacts dans ce sens sont actuellement en cours, notamment avec le Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF).

Au niveau de la formation continue, on a mis en œuvre pour la deuxième fois le nouveau concept élaboré en 2005. Sur le fond, ce concept a donné satisfaction durant la première édition en 2005-2006 et a été repris en 2006-2007. L'offre a été légèrement étoffée et un certain nombre d'améliorations ont été apportées dans

l'organisation et l'administration de cette deuxième campagne. Ces aspects ont été maintenus pour la campagne 2007-2008.

Grâce aux cours d'économie familiale dispensés en 2007 aux auxiliaires de santé de la Fondation pour l'aide et les soins à domicile, la FRI a pu toucher de nouveaux publics avec ses offres de formation continue. Ce type d'ouverture devra être développé à l'avenir.

Les chapitres suivants reviennent plus en détail sur les aspects spécifiques à chaque formation.

## 2.2 Formation en économie familiale

### 2.2.1 CFC GEF – GEI

#### **Consolider la formation selon la nouvelle ordonnance de formation de gestionnaire en intendance**

Les nouveautés mises en place en 2005 avec l'introduction de la nouvelle ordonnance de formation de gestionnaire en intendance ont été reprises durant l'année scolaire 2006-2007 :

- renforcement de la formation dans les domaines alimentation et restauration, habitat et technique de nettoyage, entretien du linge, accueil et service ;
- concept pédagogique basé sur les « situations à problèmes » favorisant une approche pluridisciplinaire et proche des situations professionnelles concrètes ;
- renforcement de la formation pratique dans la filière école de métier par le passage, durant trois semaines, dans les différents secteurs de la FRI (administration, conciergerie et intendance, restaurant).

Des mises en situation dans diverses manifestations (Semaine du goût, Tenue d'un restaurant dans l'enceinte de la FRI, Portes ouvertes lors de la journée internationale de l'économie familiale, Cérémonie de remise des brevets de paysanne, Cérémonie de clôture de la FRI, Concours suisse des produits du terroir, Service à l'arrivée de la manifestation « Ecrin vert », Forum tourisme rural) complètent la formation pratique des apprenant-e-s qui peuvent ainsi mettre en œuvre, dans des situations très concrètes, les compétences acquises dans

les différents domaines de leur profession (accueil, restauration, intendance, administration, etc.).

La rentrée d'août 2007 a été marquée par l'introduction du plan de formation de gestionnaire en intendance en 3<sup>e</sup> année d'apprentissage. La formation de gestionnaire en économie familiale cède ainsi définitivement le pas à l'apprentissage de gestionnaire en intendance.

#### **Informier et former les formateurs en entreprises**

L'information et les échanges avec les maîtres d'apprentissage et les maîtres de stage constituent toujours un point important pour assurer la cohérence de la formation et l'adéquation de l'enseignement en école avec les besoins de la pratique. A la demande de la commission interjurassienne de la formation professionnelle en agriculture et en économie familiale, deux demi-jours de cours de formation, destinés aux maîtres d'apprentissage et de stages, ont été mis sur pied par la FRI, le 11 juin et le 28 novembre 2007. Ces cours permettent d'assurer une formation homogène et de qualité sur les différents lieux de formation. Le contenu a porté sur des aspects pédagogiques, avec un accent particulier sur la généralisation des « situations à problèmes », et sur des aspects techniques, cette année entretien du linge, de manière à harmoniser les pratiques dans les différents lieux de formation. On s'est également penché sur le

dossier de formation (journal d'apprentissage), document que les apprenant-e-s doivent tenir à jour, sous la supervision de leur entreprise formatrice, afin d'évaluer leur progression dans la formation.

Dans la filière en école de métier, les apprenant-e-s effectuent un stage de 2 mois en entreprise en première année. En deuxième année, la formation pratique se déroule pour moitié en école et pour moitié en entreprise au travers d'un stage de 6 mois. Au cours de ces stages, les enseignant-e-s et responsables de l'EEF assurent un lien fort entre l'école et les entreprises formatrices par le biais des visites de stages.

Enfin, la réunion des maîtres d'apprentissage organisée le 20 septembre 2007 a permis de coordonner la formation entre l'école et les entreprises formatrices pour l'année scolaire 2007-2008.

#### **Revoir la procédure de qualification et former les experts**

En 2008 auront lieu les premiers examens CFC de gestionnaire en intendance, conformément à la procédure de qualification définie dans l'ordonnance de formation. La FRI participe activement à l'élaboration de ces examens, ainsi qu'à la formation des experts. Les travaux relatifs à l'élaboration du contenu des cours pour experts et à la dispense de ces cours ont débuté fin 2007 et se poursuivront début 2008. Ils sont conduits en collaboration entre les différentes écoles de Suisse romande et l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP). Deux des cours ainsi proposés ont eu lieu sur le site de Courtemelon.

#### **Un nouveau partenaire actif dans le développement et la promotion de la profession et de la formation**

La FRI souhaite pouvoir intensifier ses contacts avec les professionnels de l'économie familiale, mieux cerner leurs besoins et également pouvoir bénéficier de leur appui en certaines occasions. Pour ce faire, elle a œuvré à la constitution d'une organisation du monde du travail (OrTra) en économie familiale active sur le Jura et le Jura bernois. Sous l'impulsion d'un groupe de professionnels de l'économie familiale, accompagné par le responsable de l'EEF, l'OrTra «Economie familiale interjurassienne» a officiellement vu le jour le 11 mai 2007.

La nouvelle organisation poursuit notamment les but suivants :

- Promouvoir les professions de gestionnaire en économie familiale (GEF), de gestionnaire en intendance (GEI), d'employé-e en intendance (EEI) et d'employé-e en ménage collectif.
- Soutenir ses membres par des offres de perfectionnement et des prestations de service adaptées à leurs besoins.
- Défendre les intérêts de la profession de GEI, de GEF, d'EEI et d'employé-e en ménage collectif.
- Assumer les tâches dévolues à l'organisation du monde du travail par la législation fédérale et cantonale en matière de formation professionnelle pour les formations de GEI et d'EEI.
- Favoriser l'échange régulier d'expériences entre les partenaires de la formation professionnelle de GEI et EEI.
- Encourager la collaboration entre les entreprises formatrices, par la création de réseaux.

La FRI souhaite plein succès à la nouvelle organisation dans la conduite de ses activités et se réjouit de collaborer avec elle dans ce cadre.

#### **Nouvelle formation d'employé-e en intendance**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la formation d'employé-e en intendance, qui débouche après 2 ans de formation sur une attestation fédérale de formation professionnelle, a été introduite. Cette formation est destinée à des personnes qui présentent de bonnes aptitudes pratiques pour la profession, mais qui éprouvent des difficultés scolaires qui les handicapent dans une filière de formation aboutissant au CFC.

Nos investigations montrent qu'une demande existe du côté des apprenant-e-s et des COSP pour ce type de formation. En revanche, l'intérêt et les besoins réels des employeurs sont pour l'instant mitigés. La FRI va toutefois étudier l'opportunité de mettre cette formation sur pied à moyen terme et élaborer un projet dans ce sens qu'elle soumettra aux cantons de Berne et du Jura.

### Une formation de qualité nécessite des installations et des équipements adéquats

Afin d'adapter les équipements techniques aux exigences actuelles et à l'évolution de la profession, un projet visant à rénover les cuisines de l'école d'économie familiale a été élaboré fin 2007, en collaboration avec le Service des constructions de la République et Canton du Jura. L'installation d'une chaîne professionnelle d'entretien du linge dans les locaux de l'école fait également partie du projet. L'évolution des effectifs et des exigences de la profession, le positionnement de

l'EEF en tant que centre de compétences régional en matière d'économie familiale et d'intendance, ainsi que la nécessité de disposer d'installations adéquates pour les activités liées à la mise en valeur des produits du terroir justifient ce projet qui devrait aboutir à la rénovation complète des installations actuelles en juillet-août 2008.

### Evaluation de la formation par les apprenant-e-s

L'enquête de satisfaction menée auprès des apprenant-e-s pour l'année scolaire 2006-2007 laisse apparaître un

Tableau 7 : Effectifs dans la filière économie familiale

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autre <sup>1</sup>	
	06-07	07-08	06-07	07-08	06-07	07-08	06-07 <sup>1</sup>	07-08 <sup>2</sup>
GEI 1 dual	12	12	7	4	4	6	2	2
GEI 1 EM	14	15	11	14	3	1		
GEI 2 dual	9	10	6	6	3	4		
GEI 2 EM	17	14	16	10	1	4		
GEF 3 – GEI 3	20	27	16	22	4	5		
Totaux GEF / GEI	72	78	56	56	15	20	2	2

<sup>1</sup> Apprenti-e-s provenant de BE (partie alémanique)

<sup>2</sup> Apprenti-e-s provenant des cantons de NE et de TG

Tableau 8 : Promotions dans la filière économie familiale

Promotions 2007	Candidat-e-s promu-e-s	Candidat-e-s non promu-e-s *	% promotion
GEI 1 EM	11	3	79 %
GEI 1 dual	9	6	75 %
	20	6	77 %
GEI 2 EM	17	0	100%
GEI 2 dual	7	1	88 %
	24	1	96 %

\* Egalement interruptions ou arrêts de formation

Tableau 9 : Résultats des examens CFC dans la filière économie familiale

CFC 2007	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
GEF 3	4.4	17	3	85%

taux de satisfaction moyen de 73 % pour l'organisation de la formation. Un certain nombre de critiques a été formulé, en particulier face aux horaires. Des mesures correctives, visant à diminuer le nombre de changements d'horaire en cours d'année et à mieux répartir la matière sur l'ensemble de la formation, ont été prises à la rentrée 2007.

Pour l'enseignement, le taux de satisfaction moyen atteint 86 %.

## 2.2.2 Brevet fédéral de paysanne

### Collaborer pour faire face à la baisse des effectifs

On note actuellement un affaiblissement du nombre de candidat-e-s intéressé-e-s à cette formation, tant au niveau romand que dans l'Arc jurassien. Des collaborations avec les autres écoles offrant également la formation de la paysanne s'avèrent nécessaires. La solution retenue à ce jour consiste à coordonner l'offre des modules entre les centres de formation de la Suisse romande. Un module n'étant offert qu'à un, voire deux endroits la même année, les candidat-e-s se déplacent et se regroupent pour constituer des effectifs suffisants. Les échanges d'expériences entre candidat-e-s de provenances différentes constituent un élément positif pour tous les partenaires, qui compense quelque peu les efforts remarquables consentis par les candidat-e-s dans les déplacements et les aspects organisationnels engendrés.

### Une faible participation qui interpelle

Pour l'année 2006-2007, l'ECE Arc jurassien a proposé les modules suivants :

- Jardinage II
- Auto-provisionnement II
- Ménage et famille
- Culture des champs

Seul le premier module a pu être organisé, les trois autres n'ayant pas enregistré suffisamment d'inscriptions. D'autre part, 4 candidates ont suivi le module Elevage et garde du cheval proposé dans le cadre du brevet agricole et capitalisable à titre de module à option dans le brevet de la paysanne.

Pour l'année 2007-2008, l'ECE Arc Jurassien proposait les modules suivants, ouverts à l'ensemble des candidates de Suisse romande :

- Ménage et famille
- Auto-provisionnement II
- Hygiène alimentaire et cuisine
- Comptabilité
- Menu bétail et volaille à la ferme
- Grandes cultures

Aucun de ces modules n'a enregistré suffisamment d'inscriptions pour pouvoir être ouvert. En revanche, on a enregistré la participation de deux candidates en formation à la carte au module Marketing dispensé dans le cadre de la maîtrise agricole et capitalisable pour l'obtention du diplôme fédéral supérieur de paysanne.

### Réévaluer les besoins du public et l'adéquation de l'offre

Actuellement, des réflexions sont menées au niveau national pour évaluer l'adéquation de la formation de la paysanne aux besoins réels des apprenantes et proposer des pistes pour redynamiser cette formation. La FRI participe à ces réflexions et elle conduit actuellement une enquête dans l'ARC jurassien auprès du public cible potentiel, en concertation avec les organisations professionnelles. Il importe de bien cerner les besoins de ce public, notamment en termes d'objectifs, de contenus et de forme de formation, mais également en termes de reconnaissance de formation acquise.

Tableau 10: Effectifs dans les cours du brevet de la paysanne

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autre <sup>1</sup>	
	06-07	07-08	06-07	07-08	06-07	07-08	06-07	07-08	06-07	07-08
Brevet	9		3		1				5	
A la carte <sup>2</sup>		2								
<b>Totaux</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>0</b>

<sup>1</sup> Candidat-e-s provenant de VD, FR et GE

<sup>2</sup> Candidat-e-s suivant le module Marketing dispensé dans le cadre de la maîtrise agricole

## Résultats obtenus

Le tableau 11 présente la synthèse des résultats obtenus aux divers examens. Parmi les 4 candidates qui se sont présentées aux examens finaux du brevet, 3 ont

obtenu le titre convoité. Elles ont reçu leur diplôme le 4 mai 2007 à Porrentruy lors d'une cérémonie organisée pour l'ensemble de la Suisse romande par l'Association des paysannes jurassiennes.

Tableau 11 : Résultats obtenus dans le cadre du brevet de la paysanne

Module	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	% Réussite
Jardinage II	6	5.2	6	0	100%
Elevage et garde du cheval	4	3.5	1	3	25%
Examens finaux	4	4.3	3	1	75%

Il convient de relever la grande motivation des candidates qui doivent gérer vie familiale, activité professionnelle et formation. On note également une participation très active dans les cours. Les modules techniques agricoles sont difficiles à acquérir si les candidates ne dis-

posent pas d'une pratique suffisante dans le domaine concerné. L'introduction de cours d'introduction à ces modules pourrait être une piste à explorer et permettre aux candidates sans connaissance ou pratique préalables suffisantes d'acquérir ces modules.

## 2.3 Formation agricole

### 2.3.1 CFC agricole

#### Assurer des liens entre enseignement en classe et observations dans le terrain

La FRI a ouvert deux classes pour dispenser les cours professionnels qui complètent la formation pratique durant les deux premières années d'apprentissage. Ces cours sont dispensés à raison d'un jour par semaine durant le semestre d'hiver. L'une des deux classes est située à Loveresse et regroupe les apprenant-e-s des districts de Courtelary, des Franches-Montagnes, de Moutier et de La Neuveville; la seconde accueille à Courtemelon les apprenant-e-s des districts de Delémont et de Porrentruy.

L'enseignement dispensé durant le semestre 2006-2007 a porté sur la production animale. L'année 2007-2008 est quant à elle consacrée à la production végétale.

Dans le but de jeter des ponts entre l'enseignement pratique et les cours professionnels, des journées de

formation regroupant l'ensemble des apprenti-e-s se déroulent en dehors des sites habituels d'enseignement. Ainsi, une journée hercier et sport a vu le jour au printemps 2007. Après avoir potassé les particularités botaniques de la région de Crémises, les apprenant-e-s ont eu l'occasion de découvrir la magnifique région du Raimeux et de clore ainsi de manière conviviale le semestre 2006-2007.

A l'automne, une démarche similaire a été entreprise à Saignelégier. En plus de l'hercier, les élèves ont eu l'occasion de s'instruire sur les notions de pédologie, de prévention des accidents et de machines. Par cette approche, la FRI s'oriente résolument vers l'avenir et anticipe les exigences de la nouvelle ordonnance de formation relatives à l'introduction de cours interentreprises.

A l'école d'agriculture, les nouveautés introduites en 2006, notamment pour mieux intégrer la culture

générale dans l'ensemble de la formation, ont été maintenues en 2007.

### **Nouvelles exigences en matière de formation pour l'obtention de paiements directs**

La politique agricole 2007 fixe des exigences minimales en matière de formation pour l'obtention de paiements directs valables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Pour satisfaire à ces exigences, un certain nombre de futurs agriculteurs titulaires d'une première formation non agricole rejoignent l'école d'agriculture pour acquérir un CFC d'agriculteur selon un parcours personnalisé adapté à leurs besoins. Cette voie est sans aucun doute la meilleure, car elle apporte au futur exploitant toutes les compétences nécessaires pour conduire une entreprise agricole. Elle lui donne l'accès à toutes les formes de crédits d'investissement, y compris l'aide initiale. Elle lui permet également de compléter par la suite sa formation avec le brevet et la maîtrise agricoles.

Conformément à l'art. 2 al. 2 de l'Ordonnance sur les paiements directs, les titulaires d'un premier CFC peuvent bénéficier de paiements directs en suivant une formation continue ad hoc. Un concept de formation comprenant 280 périodes de cours fréquentés en cours d'emploi a été élaboré par l'USP et AGORA. La FRI n'a pas enregistré suffisamment de demandes jusqu'à présent pour offrir cette formation dans l'Arc jurassien. Agrilogie Grange-Verney a été mandatée pour dispenser cette formation organisée et coordonnée sous l'égide d'AGORA pour la Suisse romande.

### **Maintenir les acquis pour une formation de qualité**

Les travaux de réforme de l'ordonnance et du plan de formation agricole sont entrés dans une phase décisive durant cette année. Un collaborateur de la FRI représente les cantons latins au sein de la commission chargée de mener ces travaux. La FRI suit ainsi de l'intérieur cette importante réforme. Elle a, de ce fait, la possibilité de l'orienter et de contribuer à maintenir les principaux atouts de la formation actuelle. Cette position nous permettra également de prendre à temps toutes les mesures utiles pour nous adapter au nouveau contexte.

En mars 2007, à la demande d'AgriAliForm, la FRI a réuni les maîtres d'apprentissage du Jura et du Jura bernois pour leur présenter l'état d'avancement des travaux et recueillir leurs avis et propositions notamment sur le modèle de formation. Au terme d'échanges constructifs, les maîtres d'apprentissage ont défendu

un modèle de formation progressif avec 240 périodes de cours sur chacune des deux premières années et 1120 périodes d'école en 3<sup>e</sup> année de formation. Des réserves ont toutefois été formulées concernant les difficultés de positionner de manière adéquate la formation pratique en 3<sup>e</sup> année dans un tel modèle.

La FRI a d'autre part répondu en juin 2007 à la consultation menée par l'OFFT concernant la nouvelle ordonnance de formation et le plan de formation pour l'agriculture et ses produits. Nous avons, dans l'ensemble, apporté notre soutien au projet d'ordonnance soumis à la consultation, à l'exception des cours interentreprises. Les structures de formation actuelles permettant, selon nous, tout à fait d'atteindre les objectifs fixés dans le plan de formation sans mettre en place cette nouvelle forme de cours qui pourrait être lourde à organiser et coûteuse pour la profession. Nous nous sommes également prononcés pour le maintien de la formation en école à 1800 périodes avec une dotation conséquente dans le domaine E « Environnement de travail », domaine qui aborde notamment les aspects liés à la gestion d'entreprise.

La FRI a soutenu un modèle de formation progressif qui permette à l'avenir, comme c'est déjà le cas actuellement, d'encourager la mobilité des apprenant-e-s sur plusieurs exploitations agricoles durant leur cursus de formation.

Enfin, la FRI s'est opposée à l'introduction d'une nouvelle profession d'agriculteur biologique. L'agriculture biologique est un mode de production qui doit être abordé dans toutes les professions de l'agriculture et de ses produits en tant que domaine d'approfondissement. Il serait à notre avis dommageable de la réduire à une seule profession.

Suite à cette consultation, la commission de réforme a poursuivi ses travaux. Hormis le maintien d'un volume satisfaisant d'économie agraire dans le plan de formation et le refus d'une nouvelle profession d'agriculteur biologique, la FRI n'a pas été suivie dans ses revendications.

Au terme de difficiles, mais fructueuses négociations, AgriAliForm a pu proposer un modèle de formation progressif accepté par les six professions impliquées dans la réforme et dans toute la Suisse avec 360 périodes de cours sur chacune des deux premières années de for-

mation et 880 périodes d'école en 3<sup>e</sup> année. Même s'il ne correspond pas tout à fait aux vœux des formateurs de la région, le modèle retenu permettra de conserver le changement d'entreprise formatrice durant le cursus de formation et il offrira une certaine souplesse dans le positionnement de la formation pratique en 3<sup>e</sup> année. Une bonne concertation entre l'école et les maîtres d'apprentissage devrait permettre de proposer une mise en œuvre de la nouvelle formation qui réponde aux besoins de chaque partenaire et assure une formation de qualité pour les futurs agriculteurs.

### **Penser déjà à la mise en œuvre de la nouvelle formation**

La nouvelle ordonnance et son plan de formation seront finalisés début 2008. L'entrée en vigueur est prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Afin d'assurer une mise en œuvre optimale dès la rentrée 2009, la FRI s'investit dès à présent dans les activités nécessaires.

Le 6 décembre 2007, l'ensemble du corps enseignant agricole de la FRI a suivi une journée de formation pour prendre connaissance du contenu quasiment définitif de la nouvelle ordonnance et de son plan de formation. Une grande partie de la journée a été consacrée à l'appropriation des concepts pédagogiques qui sous-tendent le nouveau plan de formation. Cette journée très intéressante a permis de confirmer que les pratiques

pédagogiques actuelles de la FRI sont proches des concepts contenus dans le nouveau plan de formation. La mise en œuvre n'en sera que plus aisée.

En revanche, un grand travail reste à faire pour traduire le nouveau plan de formation en plan d'étude école et adapter les moyens d'enseignement nécessaires. La FRI veut s'investir dans ces travaux. Elle milite cependant pour une action coordonnée au niveau national et romand, sous l'égide notamment d'AGORA, AgriAliForm et la Centrale des moyens d'enseignement (LMZ). Tous les centres de formation doivent à notre sens participer à ces travaux, afin de répartir et de rationaliser au mieux le travail. AGRIDEA devrait également apporter une aide appréciable, en participant à la rédaction des moyens d'enseignement.

Enfin, le 13 décembre 2007, les maîtres d'apprentissage du Jura et du Jura bernois ont été informés de l'état de la réforme et des résultats de la consultation menée durant l'été. Même s'ils se sont montrés critiques face à certains éléments, notamment le modèle de formation, ils ont fait preuve d'ouverture et se sont montrés prêts à s'investir dans la mise en œuvre de la nouvelle formation. La mise en application du nouveau modèle de formation sera ainsi élaborée avec leur collaboration dès l'automne 2008.

Tableau 12: Effectifs dans la filière agricole

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autre	
	06-07	07-08	06-07	07-08	06-07	07-08	06-07	07-08
EPA 1	25	27	14	15	9	12	2	
EPA 2	18	18	13	12	3	6	2	
EA 1	33	23	21	21	12	2		
EA 2	39	28	31	22	8	6		
<b>Totaux</b>	<b>115</b>	<b>96</b>	<b>79</b>	<b>70</b>	<b>32</b>	<b>26</b>	<b>4</b>	

Tableau 13: Promotions dans la filière agricole

Promotions 2007	Moyenne de classe	Candidat-e-s promu-e-s	Candidat-e-s non promu-e-s	% promotion
EPA 1 et 2	4.5	39 <sup>1</sup>	0	100 %
EA 1	4.6	28 <sup>2</sup>	3	90 %

<sup>1</sup> 4 apprenants ont arrêté ou réorienté leur formation en cours d'année

<sup>2</sup> 2 apprenants ont arrêté leur formation en cours d'année

Tableau 14: Réussite aux examens de CFC dans la filière agricole

CFC 2007	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
EPA 2 (CFC1)	5.0	25	2	93 %
EA 2 (CFC)	5.0	38	1	97 %

Tableau 15: Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération

	Nbre exploitations <sup>1</sup>		Nbre Lauréats		% Relève sur 30 ans	
	JU	JB	JU	JB	JU	JB
2007						
CFC	1064	644	30	8	84.6%	37.3%

<sup>1</sup> Exploitations à titre principal en 2006

### Evaluation de la formation par les apprenant-e-s

L'enquête de satisfaction menée auprès des apprenant-e-s pour l'année scolaire 2006-2007 laisse apparaître un taux de satisfaction moyen de 67 % pour l'organisation de la formation. Un certain nombre de critiques ont été formulées en particulier face aux horaires. Des mesures correctives visant à diminuer le nombre de changements d'horaire en cours d'année et à mieux répartir la matière sur l'ensemble de la formation ont été prises à la rentrée 2007. Certaines incompréhensions dans l'application du règlement ont été constatées en cours d'année. La communication sur ce point a été améliorée pour 2007.

Pour l'enseignement, le taux de satisfaction moyen atteint 86 %.

### 2.3.2 Brevet et maîtrise agricoles

Une large formation permettant d'acquérir des compétences de chef d'entreprise

Un nouveau cycle de formation 2006-2009 a démarré à l'ECE Arc jurassien en octobre 2006. Il a permis aux candidats intéressés de se préparer à l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur en 2007. Les modules requis pour l'obtention de la maîtrise sont dispensés durant l'hiver 2007-2008. Les candidats se prépareront ensuite aux examens finaux de maîtrise durant le semestre 2008-2009.

Durant le semestre d'hiver 2006-2007, l'ECE Arc jurassien a ainsi proposé les modules suivants :

- Développement des compétences personnelles et méthodologie
- Gestion des branches de production
- Grandes cultures
- Production fourragère
- Conservation des fourrages
- Bétail laitier
- Production de viande bovine intensive et extensive
- Equipement rural et sécurité au travail
- Elevage et garde du cheval

Les modules « Technique de protection des plantes » et « Tourisme rural » ont également été proposés, mais n'ont pas enregistré suffisamment d'inscriptions pour être mis sur pied.

Parallèlement, l'ECE Arc jurassien a proposé les cours de préparation aux examens finaux de maîtrise aux candidats qui ont déjà acquis les modules requis pour la maîtrise, ainsi que le module Gestion et financement d'exploitation en rattrapage pour les candidats qui ont échoué dans ce module l'année précédente.

Durant le semestre d'hiver 2007-2008 l'ECE Arc JU a proposé les modules requis pour l'obtention de la maîtrise et la préparation aux examens finaux de maîtrise :

- Gestion et financement d'exploitation
- Droit agricole et formes d'entreprises
- Marketing
- Assurances, impôts, gestion de personnel
- Economie nationale et politique agricole
- Gestion stratégique

Quatre modules issus du brevet ont également été proposés pour des rattrapages et en formation à la carte :

- Energies renouvelables et biomasse
- Production porcine
- Arboriculture fruitière : installation d'un verger
- Agriculture et tourisme

Seul le premier a recueilli suffisamment d'inscriptions et a été dispensé.

### **Adapter la formation professionnelle supérieure au nouveau contexte de la formation professionnelle**

En 2006 le nouveau règlement régissant l'octroi du brevet fédéral d'agriculteur a été mis en application. Il en a été de même en 2007 avec le nouveau règlement concernant l'octroi de la maîtrise fédérale agricole. Ces textes et les directives qui les accompagnent sont déjà conformes aux dispositions de la nouvelle législation fédérale en matière de formation continue.

En revanche, les autres professions (aviculteurs, viticulteurs, cavistes, maraîchers et arboriculteurs) regroupés sous l'égide d'AgriAliForm disposent de textes divers qui doivent être révisés. De plus l'introduction en 2009 de la nouvelle ordonnance de formation au niveau de la formation professionnelle initiale va certainement nécessiter des adaptations au niveau de la formation professionnelle supérieure.

Dans ces conditions, le comité d'AgriAliForm a décidé fin 2006 de mettre en place un groupe de travail pour la formation professionnelle supérieure, dont les objectifs consistent à :

- Recenser et analyser l'offre de formation professionnelle supérieure des métiers représentés au sein d'AgriAliForm.
- Proposer des solutions en vue de répondre dans toutes les professions à la nouvelle législation sur la formation professionnelle.
- Proposer des formes de collaboration et de coordination entre les différents métiers.
- Analyser et coordonner les différents développements avec les écoles supérieures (ES).

A noter que l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF) a demandé son adhésion à AgriAliForm. La formation de la paysanne sera donc intégrée dans les réflexions sur la formation professionnelle agricole supérieure. Cela nous réjouit, car il existe des synergies évidentes entre la formation de la paysanne et le brevet et la maîtrise agricoles.

Un représentant de la FRI participe à ce groupe de travail qui a débuté ses travaux en 2007. Cela permettra de relayer les besoins et les souhaits de l'Arc jurassien dans le cadre de ces importants travaux, de suivre de près l'évolution de la situation et de prendre suffisamment tôt les mesures nécessaires pour s'adapter au nouveau contexte le cas échéant.

Tableau 16: Effectifs pour les cours du brevet et de la maîtrise agricoles

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autre <sup>1</sup>	
	06-07	07-08	06-07	07-08	06-07	07-08	06-07	07-08	06-07	07-08
Brevet	25	9	10	4	9	4	3	1	3	
Maîtrise	14	25	9	13	4	8	1	4	1	1
<b>Totaux</b>	<b>39</b>	<b>34</b>	<b>19</b>	<b>17</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>1</b>

<sup>1</sup> Candidat-e-s provenant de VD, FR et TI

### Résultats obtenus

Les évaluations requises au terme de chaque module sont conduites par l'école de chefs d'exploitation sous la surveillance de la commission romande de maîtrise agricole d'AGORA. Le tableau 15 donne un aperçu des résultats obtenus dans les évaluations de modules. 14 candidats ont rempli les conditions nécessaires

(10 points modules acquis et 2 années de pratique) pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur. Sur les 4 candidats qui se sont présentés aux examens finaux de maîtrise, 2 ont obtenu le titre convoité. A relever que le major de promotion 2007 des maîtres agriculteurs romands est issu des rangs de l'ECE Arc jurassien.

Tableau 17: Résultats obtenus dans le cadre du brevet et de la maîtrise agricoles

Module	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	% Réussite
Développement des compétences personnelles et méthodologie	16		16	0	100%
Gestion des branches de production	17		17	0	100%
Bétail laitier	15	5.0	14	1	93%
Production de viande bovine intensive et extensive	9	5.1	8	1	89%
Elevage et garde du cheval	2	5.0	2	0	100%
Production fourragère	19	4.6	15	4	79%
Conservation des fourrages	13	4.6	11	2	85%
Grandes cultures	9	4.2	6	3	67%
Equipement rural sécurité au travail	10	5.0	9	1	90%
Gestion et financement d'exploitation	5	4.2	4	1	80%
Examens finaux de maîtrise	4	4.9	2	2	50%

La fréquentation des cours et la préparation aux examens de brevet et de maîtrise nécessitent un investissement en temps et une disponibilité importants. L'effort fourni par les candidats qui mènent de front activité professionnelle et formation est à saluer.

### Evaluation de la formation par les apprenant-e-s

L'enquête de satisfaction menée auprès des participant-e-s aux cours pour l'année scolaire 2006-2007 laisse apparaître un taux de satisfaction moyen de 95 % pour l'organisation de la formation et de 81 % pour l'enseignement.

## 2.4 Formation continue en agriculture et en économie familiale

### Un programme varié pour des objectifs ambitieux à moyen terme

Pour la campagne 2005-2006, la FRI a conduit une importante réflexion sur son offre de formation continue, elle en a redéfini les objectifs, repensé le contenu et la forme. Le concept ainsi élaboré a également prévalu pour l'élaboration du programme de formation continue 2006-2007.

La formation continue agricole vise désormais les buts suivants pour les participant-e-s aux cours :

- réduire les coûts de production ;
- développer et/ou renforcer la collaboration interentreprises ;
- découvrir des méthodes innovatrices ;
- conduire les entreprises en cohérence avec les objectifs fixés ;
- donner de la valeur ajoutée à la production ;
- développer et/ou renforcer les compétences dans la recherche de nouveaux marchés et la commercialisation des produits ;
- se spécialiser par une mise à jour des compétences nécessaires ;
- acquérir des compétences dans d'autres domaines (entretien et aménagement du paysage, services aux communes, etc.).

Dans le domaine de l'économie familiale, les activités de formation continue permettent aux participant-e-s de/d' :

- améliorer la communication ;
- favoriser une alimentation saine ;
- promouvoir leurs produits de qualité ;
- gérer leur entreprise ;
- gérer du personnel, travailler en équipe ;
- favoriser la collaboration ;
- ajouter de la valeur aux produits et aux prestations ;
- trouver de nouveaux débouchés ;
- s'informer sur l'évolution des conditions cadres ;
- maîtriser les nouvelles techniques et technologies ;
- se rencontrer ;
- échanger avec d'autres milieux.

Au niveau de la forme, la FRI propose un choix entre les séances d'information régionales, les cours sur inscription, les visites, les cours modulaires, les groupes d'intérêt et les groupes d'animation rurale.

Le tableau 18 ci-après donne l'aperçu des thématiques abordées sous différentes formes dans le cadre du programme 2006-2007.

Tableau 18: Thématiques et formes de cours proposées dans le programme de formation continue 2006-2007

Thématiques	Total			SIR		CSI		VIS		CM		GAR		GI	
	Offert	Disp.	% disp.	Offert	Disp.	Offert	Disp.	Offert	Disp.	Offert	Disp.	Offert	Disp.	Offert	Disp.
Gestion d'entreprise et économie rurale	9	8	89%	1	0	5	5			3	3				
Agriculture biologique	1	1	100%	1	1										
Production végétale	11	10	91%	3	2	2	2	3	3	3	3				
Environnement	3	1	33%			3	1								
Production animale	12	10	83%	2	2	4	4	3	2	2	2	1	0		
Equipement rural et constructions	2	2	100%	1	1					1	1				
Produits du terroir	3	0	0%			3	0								
Cultures spéciales	5	3	60%			4	2					1	1		
Cuisine alimentation	13	13	100%			2	2					11	11		
Santé, bien-être, développement personnel	5	5	100%			3	3	1	1			1	1		
Activités créatrices	3	3	100%			2	2					1	1		
Tourisme rural	3	0	0%			2	0			1	0				
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>56</b>	<b>80%</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>30</b>	<b>21</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

SIR = Séance d'information régionale CSI = Cours sur inscription VIS = visite CM = Cours modulaire  
GAR = Groupe d'animation rurale GI = Groupe d'intérêt

Sur les 70 séances et cours proposés, 56 ont été dispensés, soit 80 %. Aucune thématique n'a été demandée à ce jour sous la forme de groupe d'intérêt. La FRI se montrera plus incitative afin de promouvoir cette forme de formation continue qui répond efficacement aux préoccupations des praticiens désireux de collecter et d'échanger des informations et des expériences au sein d'un groupe d'émulation réuni autour d'une thématique spécifique.

### Une participation honorable et des clients satisfaits

Le tableau 19 donne un aperçu général des participations enregistrées dans les différentes prestations de formation continue dispensées durant la campagne 2006-2007. Notre offre de formation diversifiée et orientée vers l'avenir a rencontré l'intérêt de nos clients. Au total, 885 personnes ont suivi des cours ou séances de

formation continue, sans compter les participations aux visites de cultures, d'essais et d'herbages qui ne figurent pas dans ces statistiques. En moyenne, les agriculteurs suivent 1.3 cours ou séances par personne. Les paysannes fréquentent quant à elles 2.9 cours ou séances par personne, dont une part importante dans le cadre des groupes d'animation rurale auxquels elles sont attachées. Nous avons ainsi globalement enregistré, 1903 participations. Nous répondons donc bien à une réelle attente des agriculteurs et des paysannes qui se soucient de leur avenir mais qui, en même temps, éprouve du plaisir à se former et à échanger.

De manière générale, les cours et séances présentés laissent apparaître un taux de satisfaction très élevé : plus de 90 % des participant-e-s sont satisfait-e-s de la qualité des prestations offertes.

Tableau 19: Participation aux prestations de formation continue 2006-2007

Domaine	Sujet	Participations	Nbre sessions	Pers./session	Pers. /cours
Economie familiale	Activités créatrices	60	8	7.5	
	Cuisine alimentation	1031	89	11.6	
	Cultures spéciales	50	4	12.5	12.5
	Santé, développement personnel	199	23	8.7	
<b>Total/Moyenne Economie familiale</b>		<b>1340</b>	<b>124</b>	<b>10.8</b>	<b>63.8</b>
Environnement		11	1	11.0	11.0
Gestion	Agriculture biologique	18	1	18.0	18.0
	Développement personnel	10	1	10.0	10.0
	Droit et législation	22	1	22.0	22.0
	Equipement rural	25	2	12.5	12.5
	Gestion d'entreprise	53	4	13.3	
	<b>Total/Moyenne Gestion</b>		<b>128</b>	<b>9</b>	<b>14.2</b>
Production animale	Production animale	60	2	30.0	
	Production laitière	174	9	19.3	
	Production ovine	15	1	15.0	
	Production viande bovine	64	2	32.0	
<b>Total/Moyenne Production animale</b>		<b>313</b>	<b>14</b>	<b>22.4</b>	<b>44.7</b>
Production végétale	Cultures spéciales	39	2	19.5	
	Grandes cultures	59	2	29.5	
	Herbages	13	1	13.0	
<b>Total/Moyenne Production végétale</b>		<b>111</b>	<b>5</b>	<b>22.2</b>	<b>27.8</b>
<b>Total/Moyenne FC 06-07</b>		<b>1903</b>	<b>153</b>	<b>12.4</b>	<b>46.4</b>

### **Formation continue destinée aux secteurs connexes à l'agriculture et à l'économie familiale**

A moyen terme, la FRI entend proposer des prestations de formation continue issues de son champ de compétences aux publics connexes à l'agriculture et à l'économie familiale. Un premier projet dans ce sens a été élaboré en 2006 en collaboration avec la Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile du Jura (FASD).

La FRI a ainsi dispensé en 2007 un cours de formation continue portant sur l'entretien du ménage, l'entretien du linge, l'hygiène de base et la prévention des accidents destiné aux auxiliaires de santé employé-e-s par la FASD. Le cours comprend 5 jours de formation. Il est conçu pour accueillir 20 participant-e-s par session.

Une première session a été conduite au printemps 2007. Le bilan s'est avéré très positif. Des aménagements seront apportés, notamment au niveau de la durée ; il s'avère que 4 jours sont suffisants pour atteindre les objectifs visés. Deux sessions sont d'ores et déjà prévues pour 2008.

## **2.5 Commission de la formation professionnelle**

En fonction depuis 2005, la commission interjurassienne de formation professionnelle agricole et en économie familiale a poursuivi sa mission et accompli les tâches qui lui sont dévolues. Œuvrant dans deux domaines différents et sur deux régions, la commission contribue à créer et à développer les liens entre les milieux professionnels agricole et en économie familiale du Jura et du Jura bernois.

Concrètement, durant le printemps, la commission a organisé et surveillé le déroulement des examens CFC en économie familiale et en agriculture. Elle a eu ainsi l'occasion de remettre leur diplôme aux nouvelles forces vives des milieux professionnels agricole et en économie familiale. En chiffre, cela représente 17 CFC de gestionnaire en économie familiale, 38 CFC d'agriculteur ainsi que 25 CFC 1<sup>re</sup> partie (pratique) pour agriculteur.

Par ailleurs, dans le courant des mois de novembre et de décembre, la commission a rendu visite à chaque apprenti-e GEI et agricole du Jura et du Jura bernois.

Enfin, la commission a eu la chance de traiter plusieurs demandes de reconnaissance d'entreprises formatrices. Ainsi, dix exploitations agricoles et six entreprises formatrices GEI ont été agréées, ce qui démontre de l'importance accordée par les milieux professionnels de nos régions à la formation des jeunes.

## 3. Conseils, expertises et développement

### 3.1 Introduction – synthèse des activités du département

A fin 2007, le département conseils, expertises et développement regroupait 26 collaborateurs, compte tenu de l'engagement de deux nouveaux conseillers et de diverses mutations internes. L'ensemble de ce personnel représente 17,20 équivalents plein temps (EPT). Parmi ceux-ci, 23 collaborateurs (14,90 EPT) exercent leur activité principale dans le domaine du conseil, 2 collaborateurs (1,3 EPT) travaillent dans le cadre de la station phytosanitaire cantonale et 1 collaborateur (1,00 EPT) dans celui de la station d'arboriculture.

Les prestations des conseillers sont regroupées sur les onze projets suivants, à l'exclusion des activités des stations phytosanitaire et arboricole :

- Conseils en production animale

- Conseils en production végétale
- Aménagement de pâturages
- Conseils en produits du terroir et tourisme rural
- Conseils en environnement
- Conseils en gestion et économie rurale
- Développement régional
- Soutien aux produits régionaux
- Mise en place de réseaux écologiques
- Promotion de l'agriculture biologique
- Essais en grande culture

Le tableau ci-dessous donne la répartition des heures de travail des conseillers :

Tableau 20: Activités déployées en 2007 dans les prestations de conseil au sein de la FRI

Projets	Heures de travail	EPT
Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale	8'015	4.45
Conseils en production végétale	3'759	2.09
Promotion produits régionaux	2'721	1.51
Conseils en production animale	2'285	1.27
Aménagement pâturages (y compris projet Interreg)	1'208	0.67
Promotion et conseils en agriculture biologique	930	0.52
Conseils en environnement	676	0.38
Développement régional	656	0.36
Essais grandes cultures	504	0.28
OQE réseaux écologiques	428	0.24
Conseils en produits du terroir et tourisme rural	210	0.12
<b>Durée totale</b>	<b>21'392</b>	<b>11.88</b>

<sup>1</sup> EPT = Equivalent plein-temps: 1'800 heures annuelles de travail

L'équipe de conseillers qui constitue le département conseils, expertises et développement a mené ses tâches tout au long de l'année 2007 dans le cadre d'un système de gestion qui permet de mieux recenser les demandes, de mieux suivre l'évolution des dossiers et de procéder à des analyses statistiques sur les volumes travail à réaliser et déjà accompli. Le tableau qui suit donne le nombre et les montants facturés des mandats

menés à terme au cours de l'année. Il est un des résultats de ces analyses statistiques qui permettent à la fois, pour les collaborateurs, d'avoir une vision plus claire du volume de travail personnel ainsi que, pour l'encadrement, de superviser l'ensemble. Ce système de gestion doit aussi permettre d'améliorer les prestations fournies à la clientèle, tout particulièrement quant au respect des délais.

Un domaine également important de nos prestations n'entre pas de ce système de gestion. Il s'agit des conseils et informations que les collaborateurs de la FRI transmettent par téléphone à nos abonnés et autres clients. Ce dernier type de prestations est important pour l'image de notre institution auprès du monde agricole. De la qualité et de l'utilité des informations fournies va souvent dépendre l'opinion que se forgeront nos partenaires de la FRI; aussi les conseillers veillent-ils tout particulièrement à satisfaire ce type de demande.

L'année 2007 a vu la concrétisation de nos efforts dans le domaine du développement régional grâce à l'engagement d'une collaboratrice spécialisée de ce domaine. Les réalisations concrètes n'ont pas encore été très nombreuses en 2007 mais vous trouverez sous chiffre 3.6.5 les résultats d'une des premières actions entreprises dans ce domaine.

Tableau 21 : Répartition des dossiers de conseil individuel par domaine d'activité, classés de manière décroissante en fonction des mandats facturés.

Projet	Type de dossier	Nombre	Montant en Fr.
210 Conseils en production animale	Plans alimentation	20	8'501.75
	Fertilité VL	1	2'722.45
	Expertises PA	9	2'591.20
	Coûts de production	4	1'583.35
	Suivi troupeaux	2	1'497.05
	Autres	4	767.10
<b>Total 210 Conseils en production animale</b>		<b>40</b>	<b>17'662.90</b>
220 Conseils en production végétale	Expertises A16	3	52'866.40
	Expertises PV	25	48'206.15
	Dossier PER	227	37'259.35
	Plan de fumure	108	26'597.65
	Bilan fumure JB	51	3'338.00
	Autres	1	52.00
<b>Total 220 Conseils en production végétale</b>		<b>415</b>	<b>168'319.55</b>
221 Aménagement pâturages	Aménagement de pâturages	3	12'889.70
<b>Total 221 Aménagement pâturages</b>		<b>3</b>	<b>12'889.70</b>
260 Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale	Construction: financement -viabilité	49	39'921.20
	Expertise LBFA - LDFR	54	38'192.30
	Transfert de patrimoine: reprise - remise	37	28'387.35
	Association - Communauté	26	19'491.50
	Orientation stratégique	23	18'778.60
	Construction: croquis - plan volume, coûts estimat	27	14'574.20
	Recherche de fonds	25	8'536.40
	Suivi de gestion	17	5'583.00
	Conseil juridique	25	5'276.20
	Autres	13	5'275.80
	Assainissement financier	4	4'786.00
	Mécanisation	3	347.00
	Autres collaboration interentreprises	2	273.00
<b>Total 260 Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale</b>		<b>305</b>	<b>189'422.55</b>
230 Conseils en produits du terroir et tourisme rural	Marchés - diversification	1	169.00
<b>Total 230 Conseils en produits du terroir et tourisme rural</b>		<b>1</b>	<b>169.00</b>
250 Conseils en environnement	Etude d'impact / EIE	2	2'297.00
	Réseaux écologiques	1	6'391.00
<b>Total 250 Conseils en environnement</b>		<b>3</b>	<b>8'688.00</b>
<b>Totaux</b>		<b>767</b>	<b>397'151.70</b>

## 3.2 Production végétale

### 3.2.1 Observations météorologiques

Les données météorologiques recueillies à Courtemelon sont présentées par le graphique de la page suivante. La comparaison entre les valeurs mesurées en 2007 et les valeurs normales y figure également, sous forme de tableau. Nous avons également consulté les données de la station de Fahy.

L'hiver 2006-2007 a été particulièrement doux, avec des températures moyennes nettement au-dessus des valeurs normales; un seul épisode de froid entre la mi-janvier et la mi-février, accompagné d'un peu de neige jusqu'en plaine, a obligé la végétation à suspendre sa croissance. De fréquents épisodes de vents d'Ouest, parfois tempétueux ont marqué cette saison, qui s'est terminée avec une apparition de la neige jusqu'en plaine à fin mars.

Le mois d'avril a ensuite été exceptionnellement chaud et sec. La pluie est apparue à la fin de ce mois et est tombée presque sans discontinuer jusqu'en septembre. Les mois de mai et juin ont été caractérisés par des retours de froid et par de fréquents orages, parfois accompagnés de chutes de grêle. Les mois de juillet et août se distinguent par de gros écarts de température, mais avec une moyenne correspondant finalement aux valeurs normales, et par une pluviosité très élevée qui a provoqué d'importantes inondations.

Frais, mais moins pluvieux, le mois de septembre fait figure de transition vers un beau mois d'octobre (sec et frais), vite suivi par de fréquents gels en novembre. Après un bref redoux, le mois de décembre s'est distingué par une relativement longue période de froid sec.

Figure 2 : Observations météorologiques à Courtemelon en 2007

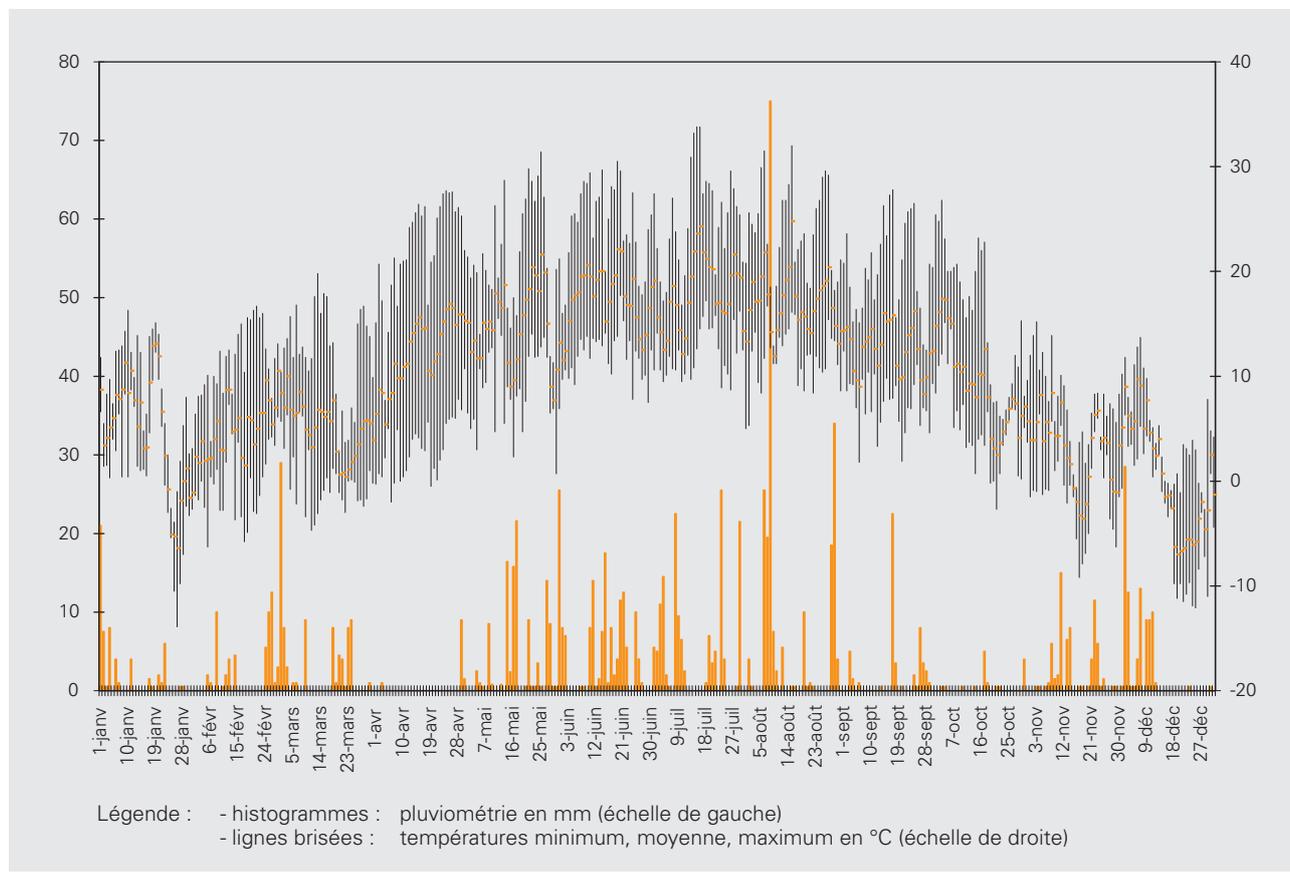


Tableau 22: Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2007 avec les valeurs moyennes de la période 1961-1990 mesurées à Delémont par MétéoSuisse

	Somme des précipitations <b>Moyenne 1961-1990</b> à Delémont [mm]	Somme des précipitations <b>Année 2007</b> à Courtemelon [mm]		Température de l'air <b>Moyenne 1961-1990</b> à Delémont [°C]	Température de l'air <b>Année 2007</b> à Courtemelon [°C]
janvier	61	58	janvier	-0.4	4.7
février	59	56	février	1.4	5.0
mars	63	87	mars	4.4	5.1
avril	75	12	avril	7.9	12.3
mai	94	134	mai	12.1	14.7
juin	107	125	juin	15.5	17.5
juillet	85	148	juillet	17.7	17.7
août	97	210	août	17.0	17.1
septembre	69	52	septembre	14.1	12.6
octobre	58	13	octobre	9.7	9.2
novembre	70	68	novembre	4.1	2.9
décembre	65	90	décembre	0.6	0.3
<b>Somme</b>	<b>903</b>	<b>1'050</b>	<b>Moyenne</b>	<b>8.7</b>	<b>9.9</b>

Nombre de jours de pluie par année (>0.9 mm) <b>Moyenne 1961-1990</b> à Delémont	Nombre de jours de pluie par année (>0.9 mm) <b>Année 2007</b> à Courtemelon
<b>134</b>	<b>126</b>

### 3.2.2 Essais en grandes cultures

Des essais en grandes cultures sont mis en place par la FRI en collaboration avec les stations fédérales de recherche en agronomie, Swissgranum et des partenaires régionaux pour les cultures suivantes :

- orge d'automne conduite en mode PER (conventionnel et extenso) ;
- colza d'automne ;
- blé panifiable d'automne conduit en mode PER (conventionnel et extenso) ;
- blé fourrager d'automne conduit en mode PER ;
- blé panifiable d'automne conduit en mode biologique ;

Les objectifs de ces essais sont :

- d'étudier et observer le comportement variétal de ces cultures dans la réalité climatique de l'Arc jurassien ;
- d'identifier à partir des listes variétales éditées par Swissgranum, les variétés les mieux adaptées à notre région ;
- de comparer les principales variétés de ces différentes cultures, sur les plans technique et économique ;
- d'acquérir des données de références à valoriser dans le cadre de nos formations et nos conseils.

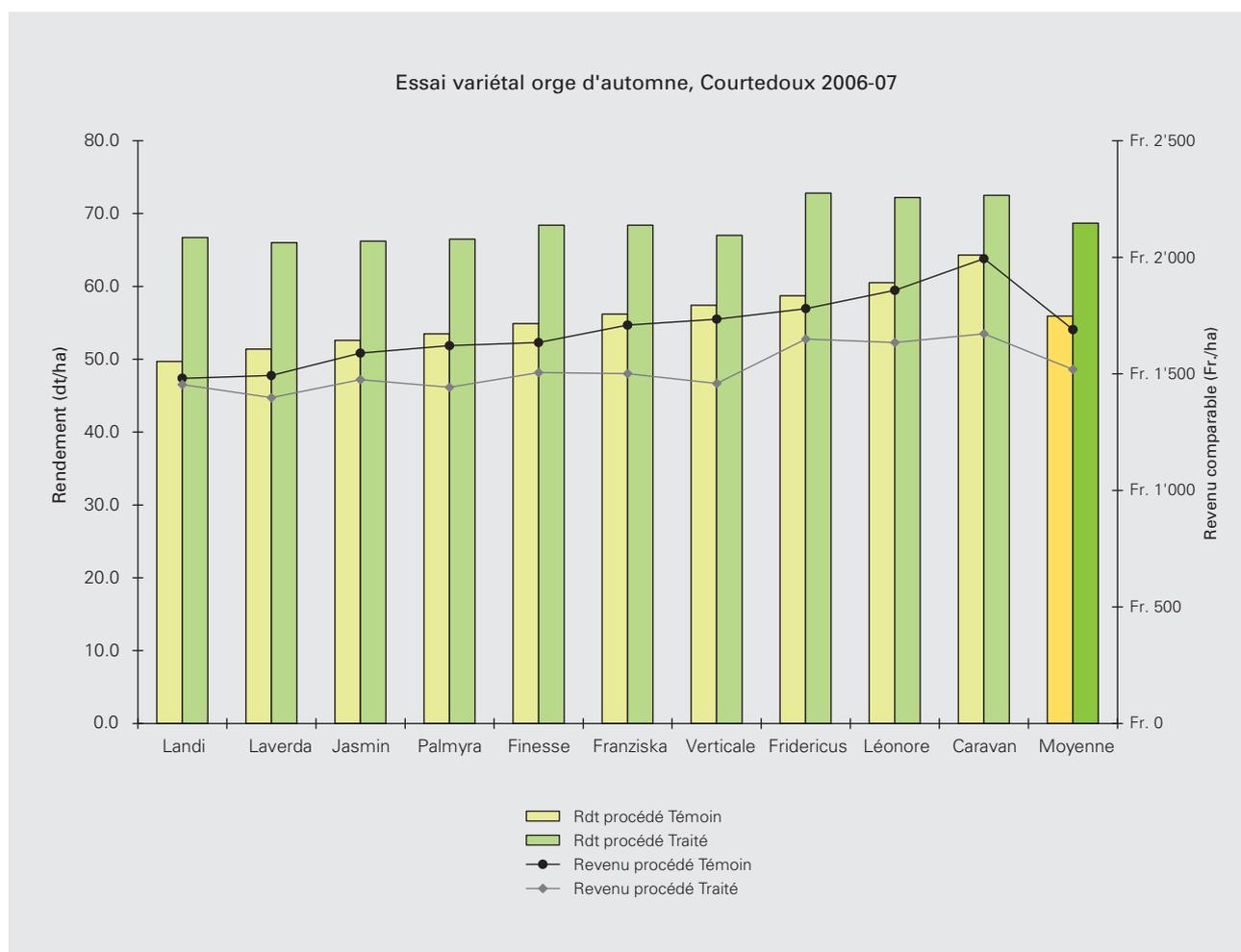
## Synthèse des résultats

### Orge d'automne

Cet essai a été mis en place à Courtedoux selon les directives de Swissgranum. Un mode de production extensif appelé « témoin » (s'approchant du mode de culture « extenso ») et un mode de culture intensif ont

permis d'étudier le comportement de 10 variétés. Les rendements obtenus sont supérieurs à la moyenne de ces 10 dernières années et ont été de 55.9 dt/ha en mode « témoin » et 68.7 dt/ha en mode « traité ». Le résultat financier est plus intéressant pour toutes les variétés dans le mode de conduite « témoin ».

Figure 3: Rendement et résultat financier de l'essai orge d'automne (Courtedoux).



*Blé panifiable d'automne*

Cet essai a été mis en place à Courtemelon selon les directives de Swissgranum. Ainsi, comme pour l'orge, un mode de production extensif appelé « témoin » et un mode de culture intensif ont permis d'étudier le comportement de 14 variétés. Les rendements pour les

deux modes de production ont été légèrement inférieurs à la campagne 2005-06 mais restent intéressants, avec 56.5 dt/ha pour le mode « témoin » et 63.4 dt/ha pour le mode « traité ». Le résultat financier est plus intéressant pour toutes les variétés dans le mode de conduite « témoin ».

Figure 4: Rendement et résultat financier de l'essai blé panifiable (Courtemelon).

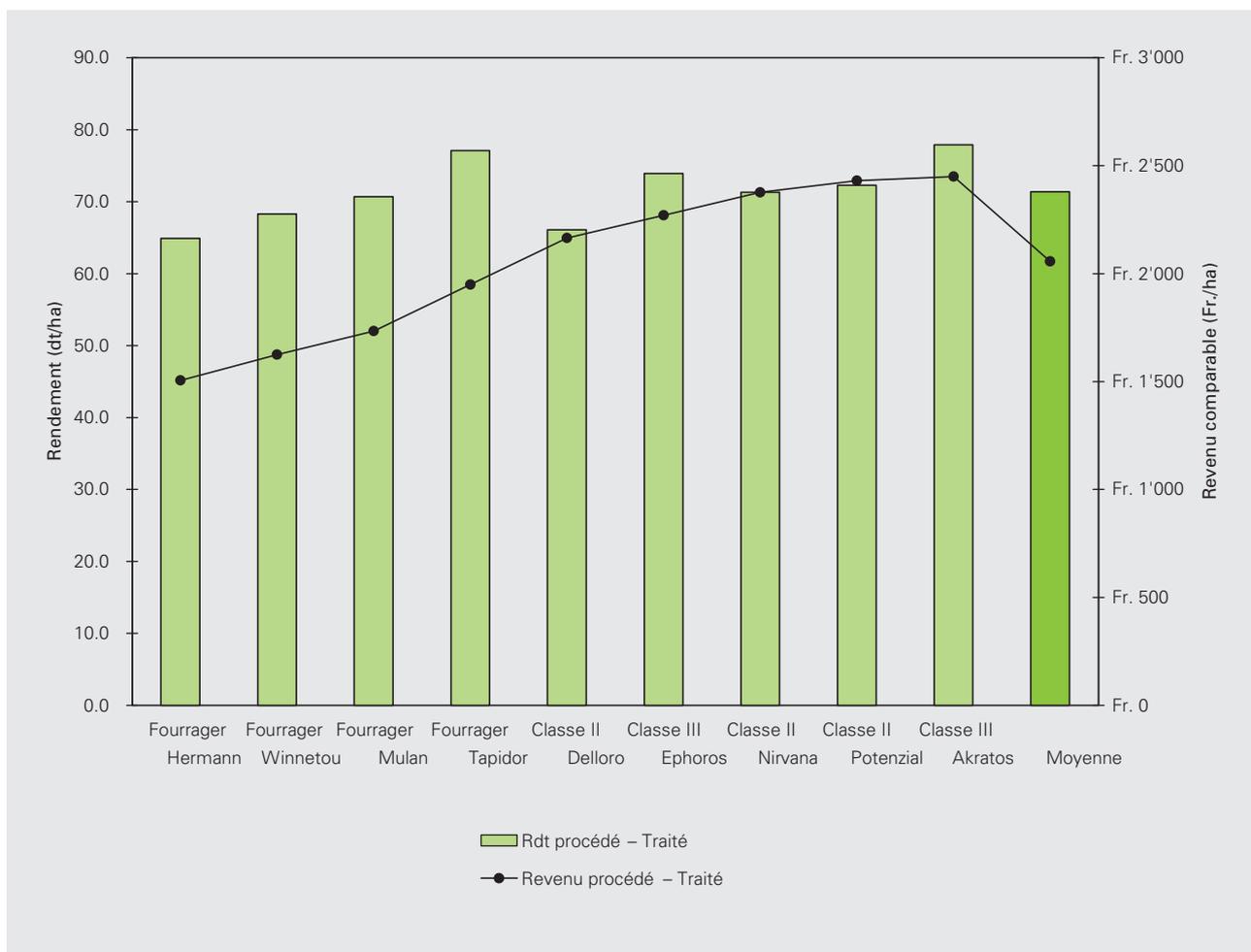


### Blé fourrager d'automne

Cet essai a été mis en place pour la deuxième année consécutive par la FRI et ceci sur le site de Courtemelon. Il suit les directives de Swissgranum et a été implanté sur la même parcelle que l'essai de blé panifiable. Un seul mode de conduite du type « intensif » a été appliqué à cet essai. Quatre variétés fourragères et cinq

variétés panifiables (classe II et III) ont donné une moyenne de rendement de 71.4 dt/ha, soit nettement inférieure à la campagne précédente (78.5 dt/ha). La variété Akratos (cl. III) a produit le meilleur rendement avec 77.9 dt/ha ce qui correspond à un résultat financier de 2450 frs/ha.

Figure 5: Rendement et résultat financier de l'essai blé fourrager (Courtemelon).

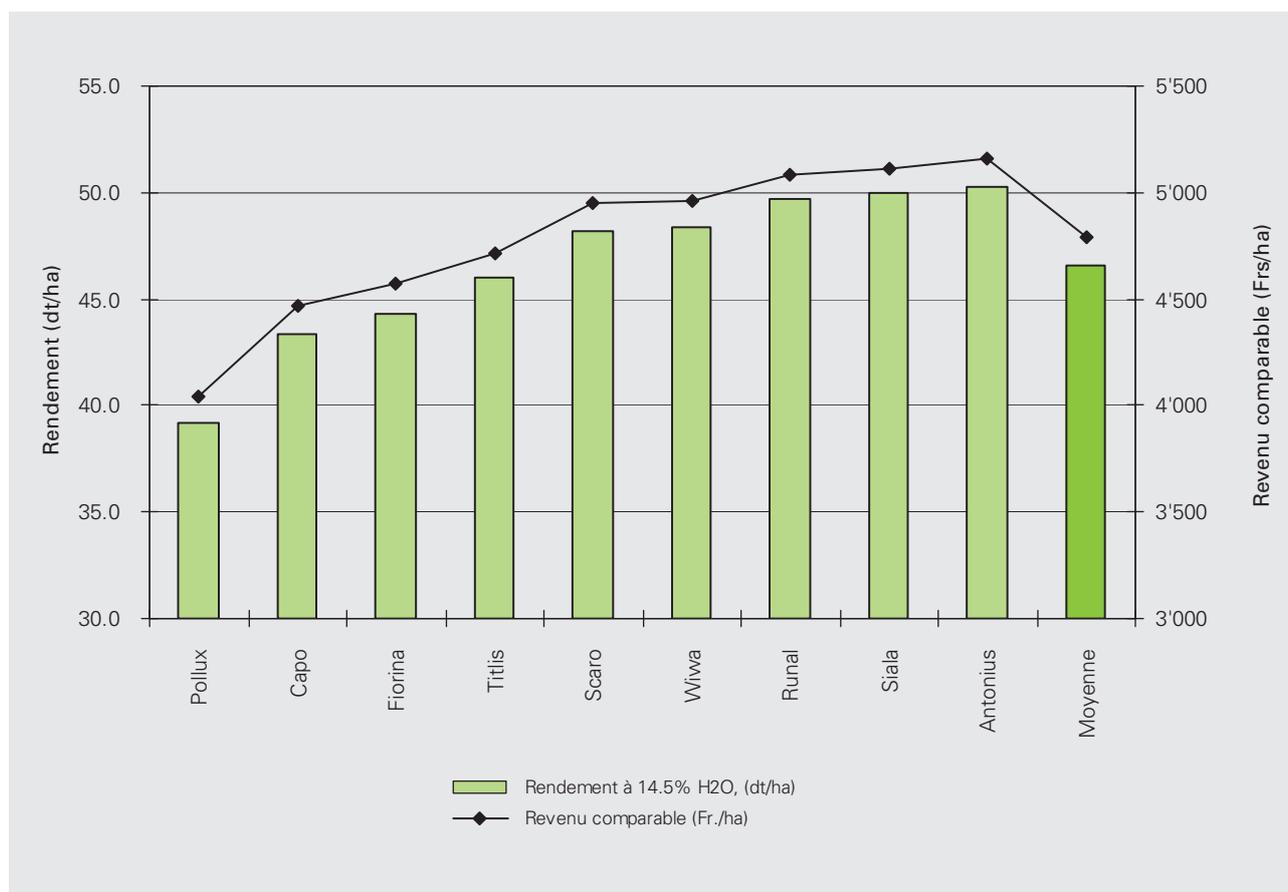


### Blé panifiable d'automne biologique

Cet essai a été mis en place à Dampheux pour 9 variétés conduites selon les pratiques usuelles de l'agriculture biologique. La moyenne des rendements a été de

46.6 dt/ha, soit inférieure à la campagne 2005-06 (54.1 dt/ha) pour un résultat financier moyen de 4786 frs/ha.

Figure 6 : Rendement et résultat financier de l'essai blé biologique d'automne (Dampheux).



### Commentaires

En fonction des objectifs visés, ces essais remplissent pleinement leur rôle. La rigueur, avec laquelle ils sont conduits, permet aux conseillers actifs dans le domaine de la production végétale ou de la gestion et aux enseignants, de disposer de bonnes données de références. Nous avons investi 463 heures de travail dans ce projet. Quatre conseillers ont été impliqués dans la conduite et l'évaluation de ces essais. Par rapport à l'année passée, où nous avons consacré 338 heures, un surplus de travail a été nécessaire dans ce projet. Effectivement une nouvelle stratégie sur la forme et la répartition au niveau

Suisse a dû être discutée. Ceci a engendré un travail de coordination notamment sous forme de séances, avec les Stations fédérales de recherche en agriculture, les autres prestataires et *Swissgranum*. De plus, une séance de présentation et de discussion des résultats des essais et de la situation des marchés céréaliers a été organisée.

Dans le cadre du programme de formation continue, des visites des parcelles expérimentales ont été organisées et sont présentées dans le Tableau 23.

Tableau 23: Programme et participation aux animations et visites des parcelles expérimentales.

Culture	Date des visites	Nombre de personnes
Orge et colza	30 mai	30
Blé bio	21 juin	10
Blé panifiable et fourrager	27 juin	20
Présentations des résultats des essais	20 août	30

Les visites sont suivies par les agriculteurs, par des chercheurs des stations fédérales, par des représentants officiels d'instances telles que la Société des Sélectionneurs Jurassiens (SSJ) qui assure la promotion des semences jurassiennes, des firmes agro-commerciales et tous les partenaires potentiellement intéressés. Vu la précocité de l'année, les dates des visites ont été avancées par rapport aux années précédentes.

La séance de présentation des résultats des essais avait pour but de donner des informations techniques, économiques et décrire la demande céréalière sur les marchés (présentée par M.Crausaz de Centre Ajoie SA).

En intégrant ces différents paramètres, les agriculteurs pouvaient dès lors effectuer un choix variétal judicieux. Les rapports détaillés des essais sont disponibles sur le site internet de la FRI (<http://www.frij.ch/CMS/default.asp?ID=247&Language=FR>).

### 3.2.3 Visites de cultures et d'herbages

Des visites de cultures sont effectuées tout au long de l'année, mais elles sont principalement regroupées sur le printemps. Elles permettent aux conseillers de dispenser un conseil de saison adapté au développement des cultures.

Tableau 24: Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites de cultures en 2007.

Lieu	VISITES	
	Première session	Deuxième session
Alle	3	6
Bourrignon	7	
Buix	7	9
Chevèze	1	7
Corgémont/Cortébert, Courtelary		
Courcelon	6	5
Courfaivre	4	4
Courtedoux	6	7
Damvant	4	
Develier		2
Fontenais/Courgenay	7	4
Grandfontaine	8	13
Montsevelier/Mervelier	4	2
Moutier	3	
Plateau de Diesse	6	
Pleigne	2	
Tavannes		
<b>agriculteurs (total)</b>	<b>68</b>	<b>59</b>
<b>nombre de visites</b>	<b>16</b>	<b>10</b>
<b>moyenne par visite</b>	<b>4.3</b>	<b>5.9</b>

La première session de visites de cultures s'est déroulée début mars pour les régions de plaine et début avril pour les régions de montagnes, après un hiver très clément. Cette campagne a été marquée par une précocité très élevée des cultures, si bien qu'une troisième visite ne s'est pas avérée nécessaire. Un total de 72 heures de travail a été investi dans cette prestation.

Pour le Jura Bernois les visites à Tavannes et Corgémont n'ont pas eu de succès pour la deuxième année consécutive, si bien qu'elles seront abandonnées pour la campagne 2007-08. Les agriculteurs de ces régions pourront néanmoins profiter des conseils en grandes cultures en se déplaçant soit à Moutier ou sur le Plateau de Diesse. Les conseillers ont consacré 68 heures de travail à cette activité, déplacements non compris.

Une visite de pâturage a été organisée à la demande des agriculteurs d'Ederswiler. Celle-ci a traité des problèmes d'emboisement et des moyens de lutte.

### 3.2.4 Aménagement de pâturages

#### **Projet Interreg IIIA pour une gestion intégrée des pâturages boisés**

Ce projet, initié en 2006, regroupe 4 cantons romands (Jura, Jura bernois, Neuchâtel et Vaud) et deux régions françaises sises sur l'Arc Jurassien. Il est chapeauté par le WSL (Institut de recherche sur la forêt, la neige et le paysage) et a pour but de développer une méthodologie de mise en place de plans de gestion intégrée (PGI) des pâturages boisés et de créer un manuel de gestion. L'étude est faite sur la base de 14 sites pilotes, répartis dans l'Arc Jurassien. La FRI a été mandatée pour les 3 sites pilotes suivants: pâturage communal de la Chaux-des-Breuleux (~185 ha en zone d'estivage), pâturage communal de Tramelan, secteur la Chaux (~87 ha en zone d'estivage) et le pâturage privé du Pied-d'Or (~21 ha en SAU) à Tramelan.

Sur le site de la Chaux-des-Breuleux, la FRI travaille en collaboration avec l'Office des forêts et le service de l'économie rurale du canton du Jura. Après avoir fait le diagnostic du pâturage en 2006, l'année 2007 a été consacrée à la recherche de pistes concrètes d'optimisation et d'amélioration de la gestion du pâturage boisé. Nous avons dû organiser plusieurs séances avec les exploitants et la commune pour présenter les différentes variantes de gestion, avant de les affiner et de les chiffrer et finalement d'en proposer une seule pour

approbation. L'année 2008 sera consacrée à la rédaction du PGI et à son approbation par l'assemblée des ayants droit et par la commune.

Sur les sites de Tramelan, nous travaillons en collaboration avec la division forestière 8 du canton de Berne. L'état d'avancement est identique et le printemps 2008 sera consacré à la rédaction du PGI et à sa soumission à la commune. La problématique est un peu différente que dans le canton du Jura car nous avons à faire à deux sites pilotes, dont un se trouve en surface agricole utile. Cela nous permettra de faire ressortir les différences et les similarités entre la gestion d'un pâturage boisé en SAU et celle d'un pâturage boisé en zone d'estivage.

Parallèlement, nous développons le manuel de gestion des pâturages boisés en collaboration avec les partenaires des autres régions, en utilisant les expériences faites sur les sites pilotes. A noter que l'investissement en temps est conséquent puisqu'il représente 942 heures de travail pour les deux sites. Une partie de ce travail est financé par le projet Interreg et le solde est investi par de la FRI, qui acquiert ainsi des compétences nouvelles dans la gestion intégrée des pâturages boisés. Celles-ci devraient pouvoir être valorisées dans le cadre de mandats qui pourraient nous être confiés par des communes, telle que Muriaux.

#### **Muriaux**

Durant l'année 2007, nous avons affiné notre offre à la commune de Muriaux pour la mise en place d'un plan de gestion intégrée de son pâturage communal, qui s'étend sur plus de 730 ha et est parcouru par presque 1'200 têtes de bétail.

L'assemblée des ayants droit de la commune de Muriaux, devra, en janvier 2008, accepter la dernière offre présentée par la FRI et ensuite l'acceptation devra encore être ratifiée par l'assemblée communale au mois de mars. Plusieurs séances de travail ont été nécessaires pour présenter un projet définitif et ce sont 135 heures de travail qui ont été investies.

Dès que nous obtiendrons l'accord de la commune, nous pourrons commencer à récolter les informations concernant la gestion actuelle du pâturage et effectuer une grande partie des relevés de terrain en collaboration avec le garde-forestier dans le courant 2008.

Cette étude qui devrait représenter environ 1'300 heures de travail, va se terminer dans le courant de l'année 2010. Il s'agit pour la FRI d'un projet très important qui permettra d'appliquer la méthode développée dans le cadre du projet Interreg et de valoriser les connaissances acquises.

### 3.2.5 Dossiers PER et plans de fumure

C'est au total 136 plans de fumure (dossiers PER inclus) et 216 dossiers PER qui ont été réalisés au cours de la campagne 2007, pour un total de 973 heures de travail. En raison des délais de réalisation fixés à mi-mai, une répartition du travail avec les collaborateurs des domaines de la production animale et de la gestion selon le tableau ci-dessous est bienvenue pour équilibrer le pic de travail.

Le logiciel Agrotech a été stabilisé et la majeure partie des bugs informatiques a été supprimée. Des tests et des entretiens réguliers avec Agridea permettent d'améliorer ce programme.

#### Support technique AGROTECH

Une dizaine d'agriculteurs ainsi que Centre Ajoie utilisent la licence Agrotech. La FRI réalise la formation, le support technique et les conseils par téléphone aux clients.

### 3.2.6 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16

La FRI assume depuis 2000 des mandats de suivi de la protection des sols sur les chantiers entre Boncourt et Court (sections 1 à 9 de l'A16). Le montant des contrats actuellement ouverts représente Fr. 431'000.-.

En 2007, ces mandats ont généré un volume de 410 heures de travail et 5'957 km de déplacements, réalisés sur les chantiers des sections 1, 2, 3, 6, 7, 8 et 9. La figure ci-dessous illustre les diverses sections du tracé de l'A16.

Globalement, les travaux de manutention des sols ont été réalisés dans des conditions satisfaisantes, malgré un été humide et relativement frais.

#### Sections 1 et 2: Plate-forme douanière à Jonction Porrentruy Ouest.

En 2007, la priorité a été mise sur la réalisation des sites liés au tunnel de Bure, dont le début des travaux a été lancé le 21 janvier 2008 ainsi qu'au tun-

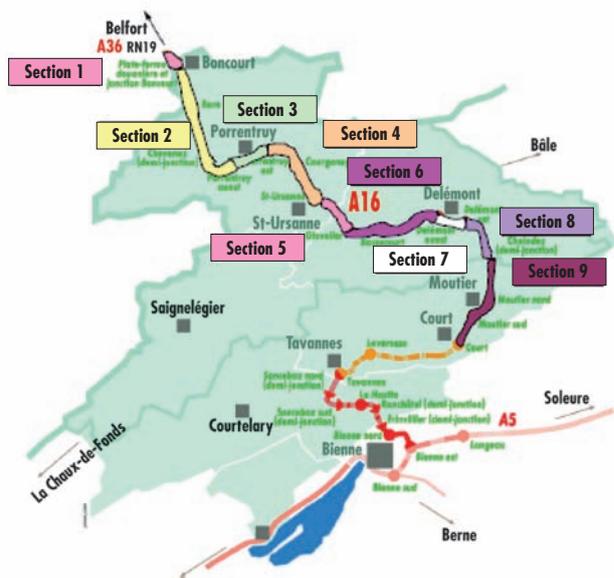
nel de Montaire (lancement des travaux prévu en 2008). En conséquence, des travaux de décapage sur des emprises importantes ont été réalisés en 2007 à Bure, notamment pour les lots du tunnel et les sites de traitement du matériel d'excavation (63'900 m<sup>2</sup>). A Bressaucourt, les travaux de décapage du site de traitement de Montaire et ceux liés au tunnel de Montaire représentent 117'100 m<sup>2</sup>. Divers travaux préparatoires (bassins de rétention, déviations, ...) ont également fait l'objet d'un suivi.

Les surfaces restituées au cours des années précédentes ont fait l'objet de suivis post-chantier et de rapports d'expertises. Toutes les surfaces restituées font l'objet d'un suivi par la FRI sur 3 ans durant la phase de convalescence.

Depuis 2007, la FRI a assumé le suivi de l'entretien des dépôts de terre et des emprises de chantier. Dans ce cadre, elle est le lien privilégié entre les exploitants et le maître d'œuvre. La réalisation des cahiers des charges et des contrats d'entreprises, le suivi technique et financier est réalisé par nos soins.

Au total, le suivi pédologique des 19 chantiers actifs en 2007 a généré 289 heures de travail et 4'834 km de déplacements.

Figure 7: Tracé de l'A16 avec les différentes sections.



**Section 3 :** Jonction Porrentruy Ouest – Jonction Porrentruy Est

En 2007, les activités sur la section 3 se sont limitées au suivi de la gestion des matériaux terreux mis en dépôt sur le site de traitement de l'Oiselier et à la surveillance des travaux d'entretien par les mandataires. En 2008, la zone de l'ancienne décharge de Mavalau sera restituée à l'agriculture.

**Sections 4 à 6 :** Jonction Porrentruy Est – Jonction Delémont Ouest

En 2007, quelques travaux complémentaires ont été réalisés sur des anciennes emprises provisoires de chantier. Un drainage complémentaire a notamment été réalisé à Develier. La restitution partielle des sols de la décharge de Combe Vattelin n'a été réalisée que partiellement. La majeure partie de la surface sera restituée en 2008.

**Section 7 :** Jonction Delémont Ouest – Jonction Delémont Est

En 2007, quelques restitutions ont été réalisées, notamment à Courrendlin et Boécourt.

Le suivi des surfaces restituées les années précédentes (soit environ 15 ha) représente une part importante de travail. Pour clore la dernière étape de restitution du chantier de la Beuchille, des volumes de terre végétale ont été repris de divers endroits (volume sur place insuffisant en raison de cessions à d'autres chantiers). Nous avons réalisé à ce titre plusieurs constats des sols en prévision de leur réutilisation sur le plateau de la Beuchille. Les surfaces restituées en 2007 représentent 28'200 m<sup>2</sup> sur le plateau de la Beuchille et 8'500 m<sup>2</sup> aux alentours du viaduc du Tayment.

Une surface de 42'000 m<sup>2</sup> a été remise en culture cette année sur le plateau de la Beuchille, à la satisfaction de l'exploitant. Pour réduire au maximum le compactage, un essai de semis direct de maïs ensilage a été réalisé. Le travail réalisé sur ces sections représente environ 70 heures. Les travaux de manutention de matériaux terreux arriveront à terme sur cette section en 2008. Par contre, les surfaces restituées seront suivies durant une période de 10 ans.

**Section 8 :** Jonction Delémont Est – Demi-jonction de Choindez

En raison de problèmes d'ordre géologique, peu de manutentions de sols ont été réalisées en 2007. La

majeure partie du travail est consacrée à la gestion des dépôts de terre. Globalement, 51 heures de travail ont été réalisées sur cette section.

**Section 9 :** Demi-jonction de Choindez - Jonction de Court

Une étape importante de remise en état a été réalisée en première moitié d'année, notamment le portail sud du tunnel de Roches, le site de stockage de terre végétale de Creux au Loup et les pistes de chantiers provisoires y relatives. La gestion des dépôts de terre et les surfaces restituées lors d'étapes précédentes ont fait l'objet d'un suivi. Le travail réalisé en 2007 pour ce mandat représente environ 70 heures. Un rapport bisannuel devra être fourni en 2008 pour cette section.

En 2008, de nouvelles étapes de remise en culture sont prévues.

### 3.2.7 Divers mandats d'expertises

En 2007, l'activité d'expertise du domaine PV a été conséquente. La FRI a réalisé 28 expertises et mandats confondus pour diverses institutions et clients privés. Cette tâche représente environ 250 heures de travail.

Expertises diverses :

- pose de conduites gaz à Courrendlin (1 exploitant) ;
- problématique pollution à Bressaucourt (12 exploitants) ;
- pose de conduites d'eau à Courtemaîche (3 exploitants) ;
- pertes de récoltes liées à la faune sauvage (1 exploitant) ;
- minage de falaises à Vermes (2 exploitants) ;
- évaluation de la valeur de l'herbe sur pied (4 cas) ;
- estimation de la qualité du fourrage (3 cas d'assurance) ;
- détermination de l'humidité du maïs ensilage (2 cas) ;
- constats et expertises lors de litiges, à la demande de tiers (3 cas) ;
- autres expertises (4 cas).

Mandats plus conséquents :

- H18: estimation des indemnités de perte de récolte et d'entretien des bassins d'infiltration des Enfers et de Saignelégier (20 h) ;
- Raccordement SEDE de Soulce: conseils et informations à la direction locale des travaux (DLT) et aux exploitants, suivi des travaux de pose des conduites,

estimation des pertes de récolte et des indemnités pour la pose de conduites et de regards (53 heures pour 12 exploitants/propriétaires).

- Ville de Porrentruy: conseils et informations à la DLT et aux exploitants, suivi des travaux de pose des conduites, estimation des pertes de récolte dans le cadre de travaux de raccordement d'un réseau d'eau potable (12 heures pour 8 exploitants/propriétaires).
- Liaison SEHA – A16: conseils et informations à la DLT et aux exploitants, suivi des travaux de pose des conduites, estimation des pertes de récolte dans le cadre de travaux de raccordement d'un réseau d'eau potable (3 heures pour 4 exploitants/propriétaires).
- A16-expertises sections 4-8: conseils et informations à la DLT et aux exploitants, suivi des travaux, estimation des pertes de récolte dans le cadre des travaux de construction de l'A16 (30 heures pour 21 exploitants/propriétaires).
- A16-expertises sections 1-4: conseils et informations à la DLT et aux exploitants, suivi des travaux, estimation des pertes de récolte dans le cadre des travaux de construction de l'A16. Ces expertises ont été réalisées par M. Gérard Dominé, mandataire externe lié à la FRI par une convention.

Mandats conséquents partiellement réalisés en 2007 et qui aboutiront en 2008:

- ZARD-Innodel: conseils et informations à la DLT et aux exploitants, suivi des travaux de pose des conduites, estimation des pertes de récolte dans le cadre de travaux de viabilisation de la zone d'activité (12 heures pour 4 exploitants/propriétaires). Des travaux complémentaires seront encore réalisés sur ce projet en 2008, notamment en ce qui concerne le suivi des travaux d'entretien des dépôts de terre végétale.
- Groupement des eaux usées de Haute-Ajoie: ce contrat de Fr. 25'000.– a été partiellement réalisé en 2007. Les conduites des lots 3 à 4, 6 à 8 et 10 à 11 ont été posées. Dans ce contexte, nous avons réalisé les travaux suivants: conseils et informations à la DLT et aux exploitants, suivi des travaux de pose des conduites, estimation des pertes de récolte et des indemnités pour la pose de conduites et de regards (90 heures pour 138 exploitants/propriétaires). Ce contrat arrivera à échéance en 2008, avec la finalisation des lots 1, 2 et 5.
- Décharge de Bonfol: conseils et informations à la DLT et aux exploitants, suivi des travaux de pose des conduites, estimation des pertes de récolte et

des indemnités pour la pose de conduites et de regards dans le cadre des travaux préparatoires de la décharge (90 heures pour 15 exploitants/propriétaires). Des travaux complémentaires seront encore réalisés sur ce projet en 2008, notamment en ce qui concerne le suivi des travaux d'entretien des dépôts de terre végétale.

La bonne collaboration avec les divers bureaux d'ingénieurs de la région a engendré un afflux régulier de mandats, notamment avec le Bureau d'ingénieur JOBIN SA, 2800 Delémont, CSD Ingénieurs et géologues SA, 2900 Porrentruy, Buchs & Plumey, 2900 Porrentruy, RWB, 2900 Porrentruy et SD Ingénierie SA, 2800 Delémont, nous les remercions pour la confiance accordée.

Une prospection dans ce sens auprès des bureaux devrait également être réalisée sur le territoire du Jura Bernois.

### 3.2.8 Divers

#### Enquête des stades de prairies

Pour l'élaboration des tables du Mémento agricole édité par AGRIDEA, les stades de plusieurs prairies ont été relevés par les collaborateurs de la FRI. Des sorties régulières dans le terrain ont été organisées pour assurer la formation des nouveaux collaborateurs (détermination botanique).

#### Renseignements par téléphone

De nombreux renseignements et conseils ont été dispensés par téléphone par les conseillers en production végétale. Les conseils téléphoniques répertoriés représentent 227 heures de travail.

#### Sauvegarde du patrimoine rural

Dans le cadre d'un projet de sauvegarde du patrimoine rural de la Commune de Soulce, le domaine production végétale assume le conseil en matière de revitalisation de bocages et de la mise en réseau des surfaces de compensation écologiques.

#### Elaboration de la loi cantonale sur la protection des sols

Dans le cadre de la mise en place de la loi sur la protection des sols, la FRI a participé à plusieurs séances de travail. Cette nouvelle loi a pour but de régler les problèmes de compactage et d'érosion notamment, en adéquation avec l'ordonnance sur les paiements directs (OPD).

### **Festival du non labour et semis direct 13 juin 2007, Fregiécourt**

Le 13 juin 2007, s'est déroulée à Fregiécourt, la journée « Festival du non labour et semis direct ». Cette manifestation bilingue et d'envergure nationale a pu être mise sur pied grâce à une étroite collaboration de la FRI avec des agriculteurs-entrepreneurs de la Baroche et l'organisation SWISS NO-Till. Un millier de personnes est venu assister aux nombreuses démonstrations présentées ; à noter que les deux tiers des visiteurs présents ne provenaient ni du canton du Jura, ni du Jura bernois et que la TSR en a fait un thème de son téléjournal.

Les sponsors, ont permis de couvrir les frais directement liés à la manifestation, alors que la FRI a pris en charge quelque 1000 heures de travail effectuées par les collaborateurs impliqués pour mettre sur pied cette journée.

Le contenu de la journée a été très riche et varié, notamment par des :

- démonstrations de semoirs de semis direct sur une prairie et une comparaison de mise en place de maïs en semis direct et avec labour. A noter que la station fédérale ART Tänikon s'est occupée gracieusement de l'organisation et du suivi de la partie comparaison de semis ;
- mises en place de cultures, céréales, maïs, betteraves et colza semés en direct ou en techniques simplifiées ;
- animations techniques par les conseillers agricoles des ateliers thématiques : profils de sol, mycotoxines, développement de la betterave, du maïs et du colza en TCS ;
- Conférences thématiques liées à la problématique « Du labour au semis direct ».

Benjamin Fleury s'est occupé de la cantine ; la gestion du parc et la sécurité lors des démonstrations étaient assurées par l'ASETA section Jura - Jura bernois.

### **3.2.9 Station phytosanitaire cantonale**

Le rayon d'activité de la Station phytosanitaire est le Canton du Jura.

#### **Organismes de quarantaine, autorisations PER**

##### *Feu bactérien*

Dans le canton du Jura, comme d'ailleurs dans le reste de la Suisse, l'année 2007 a été particulièrement propice aux infections de feu bactérien ; le nombre de

plantes atteintes et éliminées a ainsi été très important.

La campagne de prospection a été menée par une équipe d'une vingtaine de contrôleurs. Elle a été effectuée en deux parties. Suite à la découverte des premiers cas dans le courant du mois de juin, des contrôles ont été effectués dans les communes concernées par ces attaques ainsi que dans celles où des cas de feu bactérien avaient été découverts les années précédentes. Par la suite, toutes les communes des districts de Delémont et Porrentruy ainsi que quelques communes du district des Franches-Montagnes ont été prospectées durant les mois de septembre et octobre.

Les demandes de contrôle émises par des particuliers ont également été très nombreuses en 2007 ; les contrôleurs ont donné suite à une cinquantaine de demandes, auxquelles s'ajoute une quantité à peu près égale, directement traitée par nos soins.

Cette année, 88 cas de feu bactérien ont été mis en évidence dans le canton, ce qui a conduit à l'éradication de 95 plantes et 14 massifs de cotonéasters rampants. Les communes de Courfaivre et Rossemaison ont été particulièrement touchées.

Quelques expériences de taille phytosanitaire ont été entreprises sur des arbres qui étaient très peu atteints. Certains d'entre eux ont toutefois été éliminés durant l'automne. Ainsi, à l'heure actuelle, seuls cinq pommiers, tous situés à Rossemaison, sont encore sur pied et font l'objet d'une surveillance régulière. Rappelons que la taille phytosanitaire s'applique à des arbres qui présentent peu de symptômes de feu bactérien et consiste à ne tailler que les branches infectées au lieu d'éliminer complètement l'arbre.

Le travail des contrôleurs est basé sur un inventaire des cognassiers et des *Cotoneaster salicifolius* des zones prospectées ; ces derniers sont en effet les plantes les plus sensibles au feu bactérien dans notre région. Cette année, nous avons pu finaliser la digitalisation de notre inventaire.

##### *Chrysomèle des racines du maïs (Diabrotica virgifera)*

Huit pièges à phéromones attirant l'insecte de quarantaine *Diabrotica virgifera* ont été installés dans les zones proches de la frontière (Movelier, Soyhières, Pleigne, Miécourt, Dampfreux, Boncourt, Fahy, Damvant). Les relevés, effectués entre juillet et octobre, n'ont abouti

à aucune capture. Toutefois, l'insecte a été capturé en France et en Allemagne, dans des zones proches de la frontière suisse.

*Ambrosie à feuilles d'ambroisie*  
(*Ambrosia artemisiifolia* L.)

Une information complète a été expédiée aux communes en août, puis a été relayée au travers de la presse régionale à l'intention de la population. Les informations diffusées, richement illustrées, enjoignaient les personnes découvrant des plantes de les arracher et de les éliminer en prenant toutes les précautions nécessaires. La possibilité a d'autre part été donnée de nous envoyer

des échantillons aux fins de détermination exacte. Seules les populations de plus de 20 plantes méritaient de nous être signalées. Dans le Canton du Jura, 4 nouveaux cas ont été découverts en 2007. Parmi ceux-ci, deux foyers plus importants sont à relever; ils seront régulièrement contrôlés, comme le sont ceux découverts précédemment. Toutes les plantes d'ambrosie ont bien entendu été éliminées.

*Autorisations spéciales délivrées dans le cadre des Prestations Ecologiques Requises (PER)*

973 exploitations ont participé à ce programme. Le tableau ci-après présente les autorisations accordées.

Tableau 25: Autorisations spéciales accordées dans le cadre des PER durant la campagne 2006-2007  
(1<sup>er</sup> septembre 2006 au 31 août 2007)

Type d'autorisation	Nombre d'exploitations	Surface (ha)
Application de produits phytosanitaires du 1.11 au 15.2:	0	0
Emploi d'insecticides et de nématicides granulés:		
• maïs	16	98
• betterave	6	12
• tabac	2	3.2
Céréales: lutte contre le criocère avec des produits qui ne sont pas énumérés dans les instructions de la Conférence des services phytosanitaires cantonaux (CSP)	2	3.2
Tabac: lutte contre le puceron avec des produits qui ne sont pas énumérés dans les instructions de la CSP	1	1.4
Divers (culture des champs):		
• herbicide de prélevée pour maïs sous film synthétique	4	6.2
• insecticide contre sitone sur pois de printemps	3	8.3
• insecticide contre altise sur betterave	1	1.5
• molluscicide sur colza	1	6.3
• fongicide sur féverole	1	3.2
Herbages permanents - traitement de surface:		
• herbicide sélectif	40	82
• herbicide total	42	69

**Cours – informations phytosanitaires**

14 bulletins d'informations phytosanitaires ont été envoyés à 229 abonnés. Le bulletin est également expédié par courrier électronique et peut être consulté sur [www.frij.ch](http://www.frij.ch). Les séances d'informations phytosanitaires des 7 et 8 février (en Ajoie et dans la Vallée de Delémont) ont été suivies par 60 personnes. Une réunion d'information sur le campagnol terrestre a

d'autre part été organisée le 15 mars, à Saignelégier; 13 participants l'ont honorée de leur présence. Nous avons d'autre part poursuivi notre collaboration avec l'hebdomadaire « Agri » (participation aux conférences téléphoniques dans le cadre de la rubrique « conseils de saison »). Des informations ont également été adressées au public via la presse régionale et spécialisée, notamment au sujet du feu bactérien et de l'ambrosie.

### Observations phytosanitaires

Les principales constatations de portée générale sont les suivantes :

- en début de saison, les cultures d'automne présentaient des stades très avancés par rapport aux autres années ; dans certains cas (sur orge notamment), les apports d'azote ont été effectués trop tard pour empêcher une carence momentanée ; l'avance de développement des cultures d'automne par rapport aux dernières années a été de 2 à 3 semaines tout au long de la saison ;
- du fait des conditions sèches d'avril, la levée des betteraves a été très hétérogène ; seuls les semis précoces ont levé régulièrement. Les cultures de tournesol ont rencontré le même problème ;
- les conditions particulières du printemps (longue période de sec, suivie de périodes venteuses et de retours de froids en alternance) ont rendu difficiles les applications de produits phytosanitaires ;
- les gels tardifs et les retours de froid pendant la montaison des céréales ont souvent causé une stérilité partielle des épis sur céréales à paille (orge d'automne plus particulièrement) ;
- schématiquement, le début de la saison a été favorable aux insectes ravageurs (chaud et sec) et défavorable aux maladies fongiques, puis la situation inverse a prévalu ;
- les limaces ont rencontré des conditions très favorables (du fait de l'humidité importante et de l'hiver clément), mais n'ont pas systématiquement pullulé ;
- les pluies fréquentes de l'été ont considérablement entravé les récoltes, que ce soit les moissons, les fenaisons ou la récolte de la paille ;
- les conditions d'octobre ont été favorables aux travaux d'implantations des nouvelles cultures d'automne, ainsi qu'à la récolte des betteraves, mais le froid de novembre a fortement freiné les levées.

Selon E. Amez-Droz, du Service de l'Économie Rurale, le mode de culture « Extensio » a été pratiqué dans les proportions suivantes :

	2007	2006
céréales fourragères	56 %	52 %
blé fourrager	30 %	19 %
céréales panifiables	58 %	52 %
colza	12 %	11 %

### Observations des cultures et des herbages

Parmi les particularités qui ont marqué l'année phytosanitaire 2007, on peut mentionner les points suivants :

- la jaunisse nanisante de l'orge (JNO) est réapparue dans plusieurs cultures mises en place de bonne heure et en a parfois fortement pénalisé le rendement ;
- dans les cultures de pomme de terre, le mildiou a exercé une pression extrêmement importante, du fait des conditions très humides de la saison, qui ont favorisé sa propagation tout en empêchant d'effectuer les interventions de manière optimale. L'Ajoie a été particulièrement touchée. Du fait des conditions extrêmement mouillées, les pourritures bactériennes ont également causé beaucoup de dégâts ;
- dans les cultures de colza, les méligèthes ont exercé une pression moyenne, supportable dans bien des cas, par le fait que les cultures ont fleuri de manière régulière, sans interruption. La sclérotiniose a par contre surpris. En effet, malgré des conditions qui s'annonçaient peu propices à cette maladie (floraison par temps sec), plusieurs attaques très sévères sont à déplorer.

### Coccinelle asiatique

La coccinelle asiatique (*Harmonia axyridis*) a été observée à de nombreuses reprises, aussi bien dans la Vallée de Delémont qu'en Ajoie. Nous supposons que l'hiver 2006-2007, particulièrement clément lui a été favorable et estimons que cette espèce est actuellement bien établie, au moins dans les zones les plus basses du canton.

Le rapport complet de la Station phytosanitaire cantonale est disponible sur le site (<http://www.frij.ch/CMS/default.asp?ID=210>).

## 3.2.10 Développement arboricole

### Projet VERGER+

Le projet *VERGERS+* a pour objectifs de maintenir, mettre en valeur, renouveler et développer les vergers à haute tige dans le patrimoine rural de la région jurassienne. Il étend son action sur l'ensemble du territoire du canton du Jura et du Jura bernois.

Afin de renforcer l'ancrage de ce projet dans les milieux agricoles, il a été créé début 2007 un groupe de pilotage qui a la charge d'en conduire la réalisation. Ce groupe est constitué de représentants des milieux de l'agricul-

ture du Jura et du Jura bernois et a travaillé en 2007 à la définition de lignes directrices pour le projet; elles serviront de guide à la FRI pour la conduite du projet. Afin de lancer officiellement le projet, il a été organisé une conférence de presse le 26 novembre 2007. Le projet détaillé se trouve sur le site de la FRI (<http://www.frij.ch/CMS/default.asp?ID=274>).

*VERGERS+* se décline en onze mesures dont on trouvera ci-dessous, les premières actions entreprises en 2007.

Mesure 1: Promotion de l'OQE pour les vergers  
Organisation d'une journée de formation et de sensibilisation à l'OQE qualité à l'intention des contrôleurs PI de l'AJAPI.

Mesure 2: Création et accompagnement de réseaux OQE  
Travaux préparatoires à la création d'un réseau dans la région de la Baroche, en lien avec les arbres fruitiers.

Mesure 3: Promouvoir et encadrer le renouvellement des vergers (plantations)  
Contribution à la plantation de 200 arbres fruitiers en zone agricole, sur mandat du collectif Chevêche Ajoie. Participation à la création d'un verger de collection variétal à Courtemaury, en lien avec l'association Rétropomme.

Mesure 5: Formation en arboriculture dans la filière agricole  
Dispense d'un cours de formation à l'entretien des vergers à l'intention des élèves de l'école d'agriculture.

Mesure 8: Améliorer les structures de transformation des fruits (pressoirs, distilleries, ...)  
Effectué un état des lieux des pressoirs.

Mesure 9: Sensibiliser les collectivités publiques à la nécessité de maintenir les vergers  
Préparation d'un bilan de l'état des vergers pour chaque commune jurassienne, afin de le leur communiquer.

Mesure 10: Mettre en place un concept de communication et de promotion  
Présentation du projet auprès de diverses associations arboricoles et rédaction d'un article pour les Actes de l'Emulation. Organisation d'un espace de promotion

des vergers jurassiens, en relation avec les apiculteurs jurassiens, dans le cadre du Concours suisse des produits du terroir avec démonstrations.

### **Projet INTERREG**

Parallèlement au projet *VERGERS+*, des contacts ont eu lieu dans le courant de l'année 2007 avec les responsables de l'agence de l'environnement de la Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard (CAPM), qui mènent un projet de mise en valeur des vergers en partie semblable au projet *VERGERS+*. Ces discussions devraient mener au dépôt dans le courant de 2008 d'une demande de financement INTERREG pour des actions communes en faveur des vergers.

Afin d'officialiser la volonté de développer des projets ensemble, la RCJU et la CAPM ont signé un protocole d'accord en fin d'année 2007.

### **Vergers de sélection damassine**

Après quatre années de récolte dans les vergers d'essais, ce projet, qui vise à mieux connaître les différences de qualité de l'eau-de-vie de damassine, est arrivé à son terme en 2007. Il a été organisé une dégustation comparative des quatre années de production sur les quinze types de damassiniens cultivés sur les trois parcelles d'essais. Une publication de la synthèse des résultats sera rédigée en 2008.

### **Centre romand de pasteurisation (CRP)**

La Station d'arboriculture du Jura est actuellement en charge de la présidence du CRP. En 2007, un rapprochement a eu lieu avec l'organisation sœur pour la Suisse alémanique, le SVOT. L'objectif de ce rapprochement est d'arriver à une fusion des deux organisations au premier janvier 2009.

Dans le cadre des activités du CRP a été organisé à fin 2007 le quatrième concours romand des jus de pomme, qui a vu la participation de 100 jus en provenance de toute la Suisse romande.

## 3.3 Environnement

### 3.3.1 Réseau OQE Vendline-Coeuvatte

Le rapport initial a été accepté au printemps 2007 par la Confédération, ce qui a officialisé et concrétisé la mise en œuvre du réseau, ainsi que permis le versement des premières contributions OQE réseau aux exploitants adhérents. Une conférence de presse a relaté la genèse et les buts de ce projet et elle a rencontré un bon écho dans les médias locaux.

Au cours de l'année, le travail de persuasion s'est poursuivi et a abouti à une bonne augmentation des SCE mises en réseau (196 ha), ainsi qu'à une augmentation du nombre d'agriculteurs adhérents (33).

Les différentes mesures n'ont pas toutes connu le même succès, mais la tendance globale est bonne et si elle se poursuit on peut espérer des effets positifs pour les espèces-cible (alouette, chouette chevêche, pie grièche, lièvre, perdrix, lézard agile, demi-deuil, rainette, cuivré des marais, nacré de la sanguisorbe), tout en assurant des retombées financières non négligeables pour les agriculteurs. Les retours perçus révèlent également une satisfaction personnelle de même qu'une certaine fierté à contribuer à l'amélioration de l'image de l'agriculture.

## 3.4 Production animale

### 3.4.1 Plans d'alimentation et suivi de troupeau de bétail laitier

Durant l'année 2007, le nombre de plans globaux et de suivis de l'alimentation avec adaptation à chaque contrôle laitier, est resté assez stable. Le suivi de l'alimentation a été effectué pour 20 exploitations et, en plus, quelques plans globaux pour génisses et vaches allaitantes ont été effectués. Dans le cadre de la plupart des plans, les observations alimentaires, selon la méthode Obsalim, sont effectuées. Elles permettent de mieux orienter le conseil si le troupeau rencontre des problèmes de santé ou de fertilité, ou d'adapter la ration de base lorsque les observations alimentaires indiquent que les teneurs d'un fourrage ou les quantités effectivement ingérées ne correspondaient pas à l'estimation.

### 3.3.2 Réseau OQE Vallon de St-Imier

Le calendrier de mise en route a été retardé d'une année en raison de données manquantes (inventaire des éléments naturels, données cadastrales). L'année a donc été rythmée uniquement par la participation aux séances de travail (définitions des mesures), ainsi que par l'élaboration d'une phase-test. Un courrier a été adressé aux exploitants des communes de Sonvilier et Corgémont pour leur proposer un entretien personnel mené par les conseillers FRI, le but étant d'évaluer l'intérêt des agriculteurs et de la faisabilité agronomique des mesures qui seraient ensuite appliquées à l'ensemble du périmètre du réseau.

### 3.3.3 Néophytes (plantes envahissantes)

Le groupe interdisciplinaire cantonal « néophytes », dont la FRI assure la présidence, a débuté en 2007 l'inventaire des plantes envahissantes sur le territoire cantonal en confiant ce mandat à CABI biosciences Delémont. Une bonne partie du territoire cantonal a été prospectée et le travail d'inventaire se terminera en 2008. Les membres du groupe de travail ont été régulièrement sollicités pour des demandes d'informations relatives aux différentes plantes envahissantes (ambrosie, renouée du Japon, berce du Caucase).

### 3.4.2 Analyses des prestations et coûts de revient lait et viande

La campagne 2006-2007 lançait les 2 programmes d'analyse des coûts de production en français, établi par Agridea, après traduction du programme par la FRI en 2006. Ces 2 programmes (Voko-lait et Voko-beef) regroupent les données d'une centaine d'exploitations suisses. Ils permettent de décortiquer le coût du lait (cts/kg), du porc (cts/kg) et du bœuf (frs/kg) d'une exploitation dans le détail et de faire une comparaison au niveau national. Il permet en outre d'avoir un aperçu du revenu agricole de chaque branche d'exploitation. Il a été jusque-là utilisé uniquement en Suisse allemande. La question suivante se pose pour la FRI. Les producteurs de nos régions sont-ils plus ou moins performants que la moyenne nationale? La réponse à cette question devra ensuite permettre d'identifier des pistes pour améliorer les performances.

Une large campagne de prospection a été effectuée, notamment par l'envoi de dépliants par courrier. La réponse à cette impulsion a été plutôt timide car, semble-t-il, l'outil est nouveau. Une demi-dizaine de cas a pu être analysée dans le Jura et le Jura bernois. Bien que nous attendions un intérêt plus large, les abonnés ayant bénéficié de cette prestation ont été satisfaits des résultats obtenus. Suite à ce premier exercice, une deuxième campagne est prévue pour 2008, dans l'espoir de parvenir à l'étude d'une dizaine de cas supplémentaires.

### 3.4.3 Autres prestations

Une douzaine d'expertises ont été demandées dans le domaine production animale. Ces expertises nécessitent l'estimation de la valeur du bétail sur pied ou d'animaux abattus ou l'évaluation de la perte de croissance ou de potentiel chez le jeune bétail.

Parmi les autres prestations on peut citer un nombre important de demandes dans divers domaines qui nécessitent relativement peu de temps chacune et ne sont donc pas facturées. Par contre, elles exigent des compétences sans cesse actualisées et renouvelées de la part des conseillers/ères en production animale. Parmi les plus fréquentes, on peut citer les questions techniques en production bovine, les questions concernant des contrats d'élevage ou de pension de diverses catégories d'animaux, l'abandon du contingentement laitier et la BDTA (banque de données sur le trafic des animaux). Un certain nombre de questions sur

des thèmes très variés viennent également de personnes hors agriculture ou de détenteurs d'animaux non professionnels.

Certains sujets d'actualité concernant la production animale doivent être suivis attentivement pour pouvoir, au besoin, informer au mieux les familles paysannes. En 2007, ce sont deux maladies qui ont constitué les principaux sujets d'actualité: la langue bleue et la campagne d'éradication de la diarrhée virale bovine (voir ci-dessous).

### 3.4.4 Relations externes et collaborations

#### Expositions de bétail laitier

L'engagement des conseillers/ères dans le cadre des expositions de bétail laitier s'est poursuivi en 2007. La gérance de l'Arc Jurassien Expo, exposition de bétail laitier intercantonale, a été assurée par un conseiller FRI et nous avons également apporté un appui à l'élaboration du catalogue, ainsi qu'à la publication des classements lors du Marché-concours du Jura bernois.

#### Suisseporcs

La collaboration avec la section romande de Suisseporcs a débuté par l'accueil, à Courtemelon, de l'assemblée générale de l'organisation au mois de mars. Une personne du domaine production animale est régulièrement informée des réunions et des diverses activités de l'organisation et a collaboré à l'élaboration de fiches techniques. En 2008 cette personne pourra éventuellement être intégrée au comité de la section romande de Suisseporcs.

#### Club nutrition animale

Un projet a été mis sur pied dans le but de réunir les personnes de la région actives en nutrition animale avec participation, selon les besoins, de spécialistes externes. L'idée était de développer une table ronde, autour de différentes approches professionnelles, afin de faciliter les échanges d'expérience et d'améliorer la diffusion des résultats de recherche. Le projet avait aussi pour but de rapprocher des professionnels actifs dans le même domaine. Les partenaires visés étaient les professionnels des domaines de l'enseignement, du conseil, de la recherche et de la médecine vétérinaire.

Une séance constitutive a eu lieu en août. Il a été convenu de prévoir annuellement deux à trois soirées d'échange sur un thème défini par les membres et préparé par une à deux personnes du club, ou d'inviter un-e spécialiste. L'animation du club a été confiée à la

FRI qui avait initié le projet. Une première rencontre a eu lieu en novembre sur le thème des mycotoxines avec un spécialiste de la question.

### **Groupe de pilotage BVD pour le canton du Jura**

A la demande des milieux professionnels, une campagne nationale d'éradication de la diarrhée virale bovine (BVD) a été mise sur pied. Le début de la campagne a été fixé à l'année 2008. En 2007, il s'agissait donc d'organiser au mieux cette campagne qui nécessite le contrôle de tous les bovins afin de détecter les animaux infectés permanents (IP) et de les éliminer. C'est dans ce but qu'un groupe de pilotage a été mis sur pied, dans le canton du Jura, par le vétérinaire cantonal. Il réunissait des vétérinaires, des représentants de la Chambre d'agriculture, de l'ECR, ainsi que de la FRI. Ce groupe s'est réuni régulièrement depuis le printemps 2007. Il a constaté la nécessité d'informer de manière précise le plus grand nombre possible d'éleveurs bovins. Dans ce but, huit séances d'information ont été organisées dans les différents districts du Jura durant le mois de décembre. Elles ont réuni quelque 450 personnes. La participation de la FRI à ce groupe de pilotage a également facilité l'organisation de l'information dans le Jura bernois où trois séances, qui ont réuni environ 160 personnes, ont eu lieu au début de l'année 2008.

### **Clinique vétérinaire de Delémont**

Les vétérinaires de la clinique vétérinaire du Vieux-Château à Delémont pratiquent le suivi de troupeau bovin. Celui-ci consiste en des visites, toutes les deux semaines sur l'exploitation, dans le but d'améliorer la fertilité et la santé du troupeau. A côté des contrôles de gestation et de santé des animaux, l'alimentation et la qualité du lait sont examinées. Ces suivis ont donc quelques points communs avec les suivis de troupeau effectués par la FRI. De plus, depuis l'automne 2007, c'est une vétérinaire de la clinique de Delémont qui a repris la responsabilité des cours « hygiène et santé du bétail » dans le cadre de la formation agricole de base à la FRI.

Une rencontre a été organisée en automne 2007, entre la FRI et le responsable ainsi qu'un autre représentant de la clinique vétérinaire, afin d'échanger sur nos prestations respectives et de réfléchir à une éventuelle future collaboration dans le domaine du suivi de troupeau. Cet échange de point de vue a déjà abouti en 2007 à quelques collaborations ponctuelles. Il s'agira, en 2008, de préciser les attentes de chacun et de donner une orientation claire à cette collaboration.

### **Etudes des filières de production pour les Chambres d'agriculture**

A la demande des Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois, une rencontre a été organisée en septembre 2007 entre des représentants des Chambres et le domaine production animale, ainsi que le directeur de la FRI. Les Chambres recherchent des pistes pour augmenter la valeur ajoutée de la production animale dans les exploitations de la région. Quelques expériences positives tel que le projet « Florilait » montrent qu'il est possible de mieux vendre ses produits. Les actions doivent s'opérer par filière de production et un certain nombre de conditions doivent être remplies pour mener à bien un projet. Par exemple, il est nécessaire que des personnes actives dans la production soient les moteurs du projet. La FRI peut apporter son soutien à de tels projets, principalement par l'animation des groupes de travail et l'analyse des filières et des marchés. Un premier groupe de travail a déjà été mis sur pied dans la filière aviculture. Il a mené quelques actions l'année dernière (voir ci-dessous). D'autres groupes de travail sur les filières lait et viande bovine, jugées prioritaires, pourraient voir le jour dans le courant de l'année 2008.

### **ADCF et Agridea**

L'observation des stades phénologiques des prairies en collaboration avec l'ADCF est effectuée par quelques personnes du domaine et s'est déroulée également durant le printemps 2007. Cette activité ponctuelle de suivi de la première pousse contribue à l'élaboration des "données sur les stades moyens des prairies dans les différentes zones thermiques" qui paraît chaque année dans le mémento agricole et constitue une aide pour la détermination de la qualité des fourrages conservés à partir de la date de coupe. Le temps était très pluvieux à la période de coupe des foins et nous avons malheureusement dû constater qu'un grand nombre de parcelles observées n'ont pas pu être récoltées au bon moment. La qualité d'une partie des ensilages et surtout des foins était nettement moins bonne que les années précédentes, ce qui a malheureusement été confirmé lors de l'élaboration des rations d'hiver dans le cadre des suivis de l'alimentation.

Deux représentants du domaine participent au groupe intercantonal production animale animé par Agridea. Ce groupe se réunit trois fois par année afin de coordonner les activités de vulgarisation en production animale pour la Suisse romande et le Tessin. Les thèmes récur-

rents sont la mise à jour des fiches techniques, l'offre de cours d'Agridea et les offres de formation continue des différents cantons avec les collaborations possibles à établir. Depuis 2006, un programme est établi avec un représentant du journal Agri pour la parution d'articles techniques proposés par les membres du groupe. En 2007, la FRI a, par exemple, publié dans le journal Agri un article sur des moyens de luttés alternatives contre les parasites gastro-intestinaux des jeunes bovins, projet qui devrait démarrer en 2008, ainsi qu'un article sur la prévention des problèmes et maladies lors du vêlage dans les troupeaux allaitants.

### **3.4.5 Premier essai national d'intégration de chiens de protection dans un troupeau bovin**

L'essai pilote d'intégration de chiens de protection dans un troupeau de vaches allaitantes, mis en place en automne 2005 et accompagné par un collaborateur FRI durant l'année 2006, s'est poursuivi en 2007.

Le projet a évolué, en 2007, de façon plus indépendante et il a nécessité un travail de suivi bien moins important par rapport à l'année précédente.

L'événement marquant l'année 2007 a été la naissance, sur l'exploitation du projet, d'une nichée de chiots de race Montagne des Pyrénées. Ces chiots ont directement été intégrés au troupeau de bovins. Comme cette intégration constitue la principale école pour leur futur métier de chiens de protection, les chiots étaient ensuite prêts à être employés dans d'autres troupeaux. Des chiots ont même été transférés dans des troupeaux en France.

Une prise de position a été effectuée au sujet du projet d'Ordonnance cantonale sur la détention des chiens. On a dû rendre attentif le législateur au fait que les chiens de protection ne sont pas toujours sous la surveillance de leur propriétaire comme le demande la loi et qu'on ne les empêchent pas d'aboyer afin qu'ils puissent faire leur travail correctement.

### **3.4.6 Groupe de travail « aviculture »**

L'avenir de l'aviculture jurassienne préoccupe la Chambre jurassienne d'agriculture (CJA), en particulier le sort des ateliers de poules pondeuses de la région. C'est pourquoi un mandat avait été confié à la FRI en 2006, avec pour but d'étudier les enjeux, perspectives et menaces.

Après exposition des faits et résultats au Comité de la CJA, qui relève un grand danger pour l'avenir des poules pondeuses au Jura si rien n'est entrepris, un groupe de travail a été formé en 2007. Il regroupe différentes personnes impliquées autour d'un animateur de la FRI. Ce groupe s'est constitué et a mandaté la FRI de différentes tâches, visant dans cette première phase, la recherche d'informations, telles que les possibilités qu'offrirait le marché régional et suisse.

La deuxième phase va démarrer dans la première moitié de 2008, où une série de réunions sont prévues. Il s'agira désormais de communiquer avec la base. Le but, dans un premier temps, sera d'échanger des informations, des idées mais aussi les craintes des producteurs. Dans un deuxième temps, le but sera de parvenir à formuler différentes initiatives et essayer de les réaliser, pour autant que la base le souhaite.

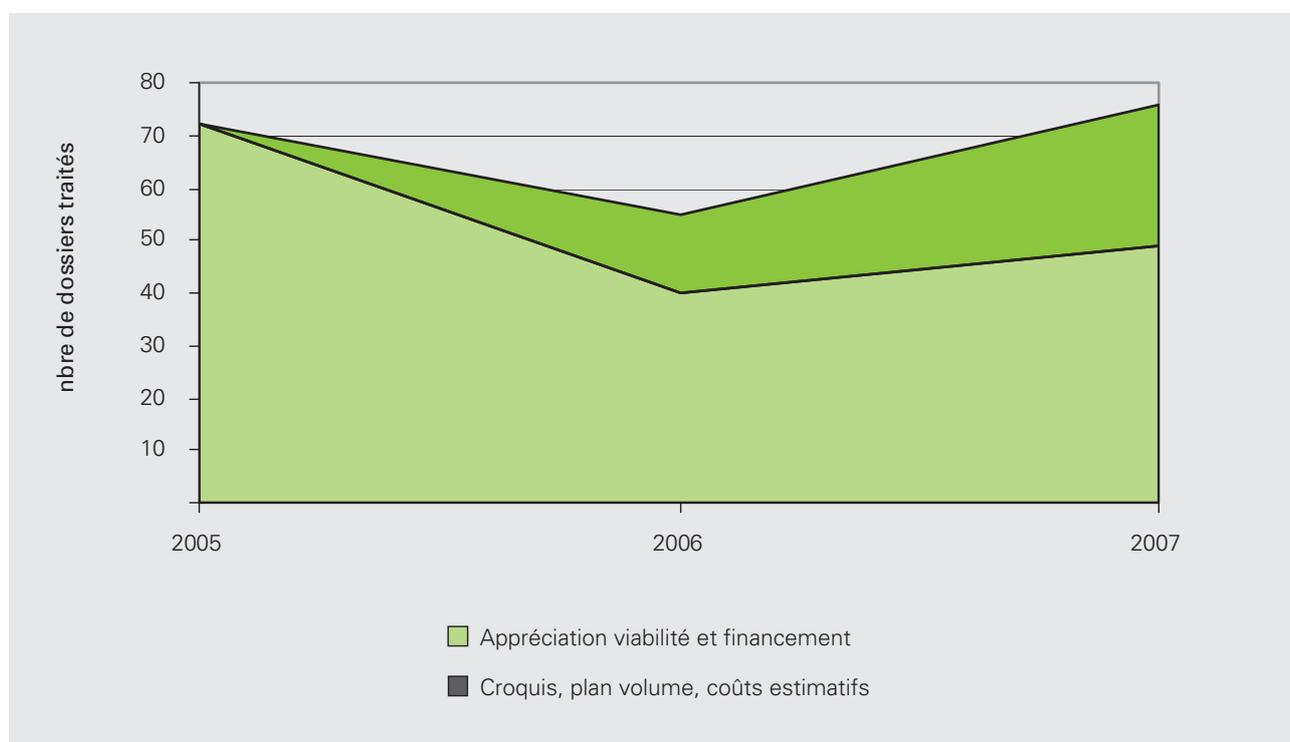
## 3.5 Gestion d'entreprise et économie rurale

### 3.5.1 Constructions rurales

Au cours des dernières années de nombreuses exploitations ont été contraintes de procéder à la mise aux normes de leurs infrastructures bâties, afin de répondre aux exigences légales en matière de protection des eaux et des animaux. Les investissements réalisés dans

ce contexte semblent toutefois en recul alors que l'on assiste parallèlement à la réalisation de projets de développement de tailles de plus en plus importantes et réunissant parfois plusieurs exploitants.

Figure 8 : Constructions rurales nombre et type de dossiers



En 2007, les collaborateurs de la FRI ont traité 76 dossiers en relation avec les constructions rurales. 49 dossiers portaient plus particulièrement sur les questions relatives à la viabilité financière de l'entreprise. Les planifications économiques et monétaires réalisées dans ce contexte sont désormais établies à l'aide d'un tableur Excel élaboré en 2007 par le domaine d'activité Gestion de la FRI. Cet outil permet une meilleure prise en compte des données comptables existantes. De plus, les résultats générés sont aisément comparables avec les futurs boucllements comptables de l'en-

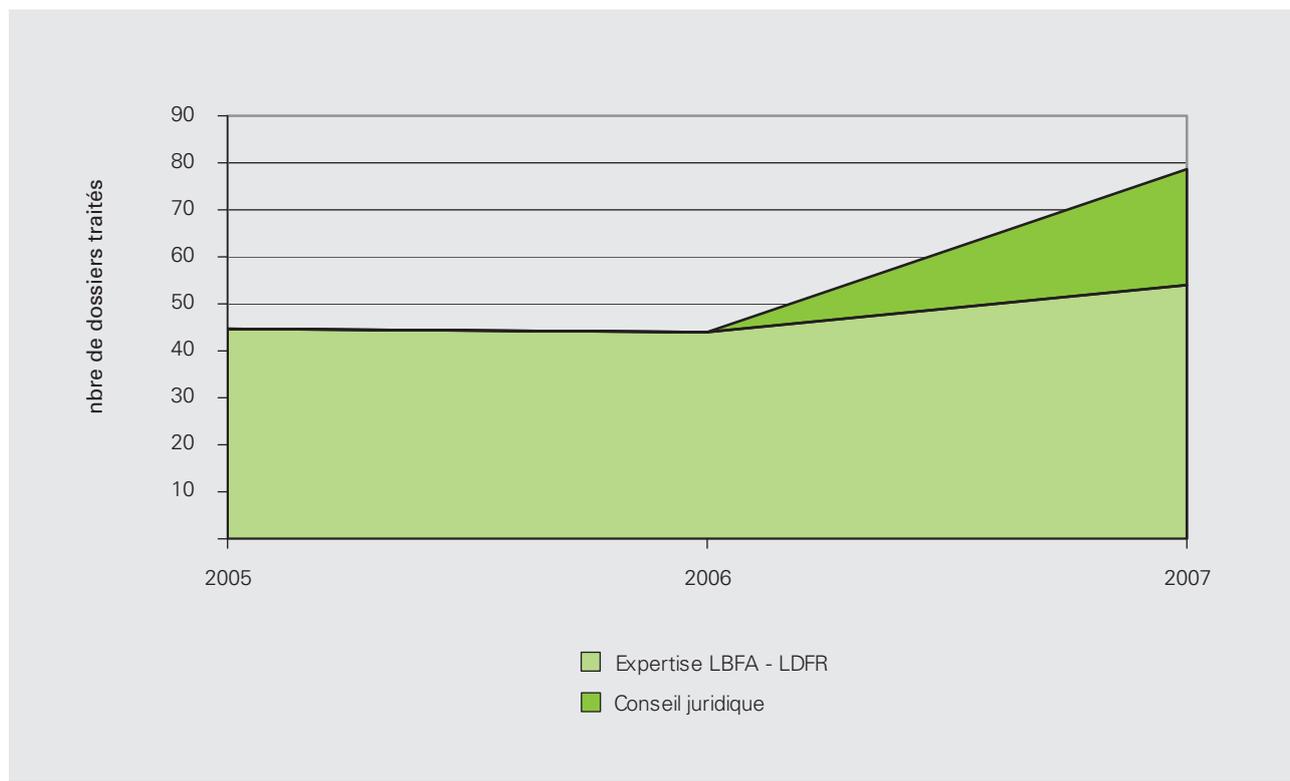
treprise. Dès lors, les planifications ainsi générées ne sont pas uniquement utiles à la prise de décisions, elles représentent un outil de contrôle de l'entreprise performant. En 2007, les 27 autres prestations de conseil, en relation avec les constructions rurales, ont permis de fournir des croquis, des estimations de coût de construction ainsi que des plans des volumes. L'effort fourni par la FRI dans les prestations relatives aux aspects plus techniques des constructions rurales semblent porter ses fruits. Un nombre croissant d'exploitant sollicite ces services.

### 3.5.2 Activités en lien avec la législation agricole

L'entreprise agricole évolue dans un cadre législatif complexe et restrictif. La *Loi sur le bail à ferme agricole*

(LBFA) et la *Loi sur le droit foncier rural* (LDFR) influencent la conduite de l'entreprise.

Figure 9: Dossiers en lien avec la législation agricole (LDFR et LBFA)



Les exploitants, mais aussi les propriétaires fonciers, s'adressent régulièrement aux services de la FRI, afin d'obtenir des informations supplémentaires sur les notions d'échéance de bail, de fermage licite, de droit de préemption, d'entreprises agricoles, de prix licite et de limite de charge. En 2007, on peut distinguer deux types de demandes: les conseils juridiques – 25 dossiers – et les expertises en relations avec la LBFA et la LDFR – 54 dossiers. A côté des prestations de conseils

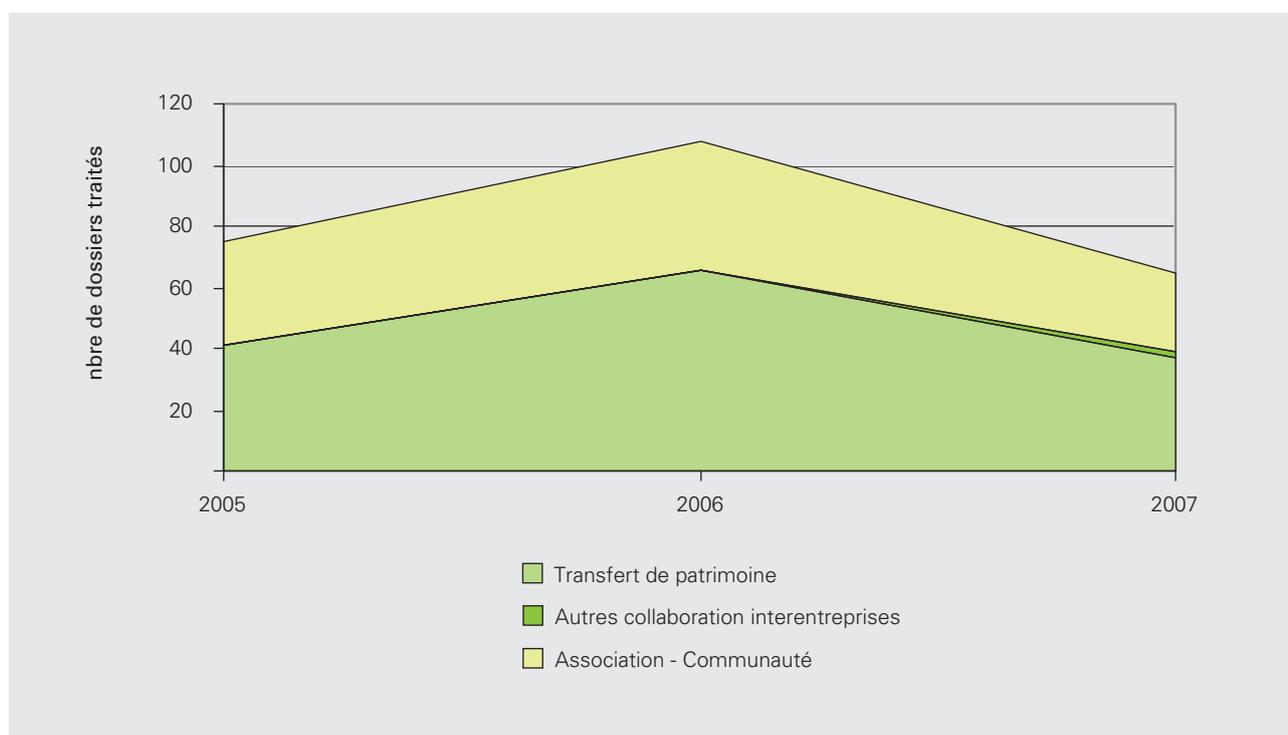
ou d'expertise facturées à ce titre, les collaborateurs du domaine gestion répondent quotidiennement à de nombreuses questions téléphoniques liées à ces thématiques. En 2007, les collaborateurs de la FRI ont consacré quelques 275 heures à du conseil téléphonique en relation avec la gestion de l'entreprise. Une part très importante de ce temps de travail est liée à des questions juridiques.

### 3.5.3 Forme juridique d'exploitation – transfert du patrimoine

L'accompagnement des entreprises agricoles de la région, dans le cadre de la remise du domaine à un descendant ou lors de la création de formes de collaborations, mobilise également les ressources humaines de la FRI. Ainsi, en 2007, 37 mandats en relation avec la thématique du transfert du patrimoine ont été traités. 28 portaient sur la création, le suivi et la dissolution de diverses formes de collaborations – communautés d'exploitations et autres associations. Si globalement, le nombre de dossiers traités a fortement diminué par

rapport à 2006, il atteint toutefois un niveau proche de celui réalisé en 2005. La baisse du nombre de dossiers depuis 2006 s'explique essentiellement par le fait que cette année-là, de nombreuses reprises d'exploitations ou des créations d'associations avaient été avancées, afin de permettre aux exploitants de bénéficier dès 2007 du droit acquis relatif aux nouvelles exigences en matière de formation professionnelle fixées dans l'Ordonnance sur les paiements directs (OPD).

Figure 10: Forme d'exploitation et transfert du patrimoine



De nombreuses formes de collaborations ayant été mises en place ces dernières années, arrive logiquement le temps des premières dissolutions. Il en ressort que celles-ci sont d'autant plus faciles à réaliser que les modalités ont été clairement précisées dès le départ. Si parfois, des divergences ou des difficultés

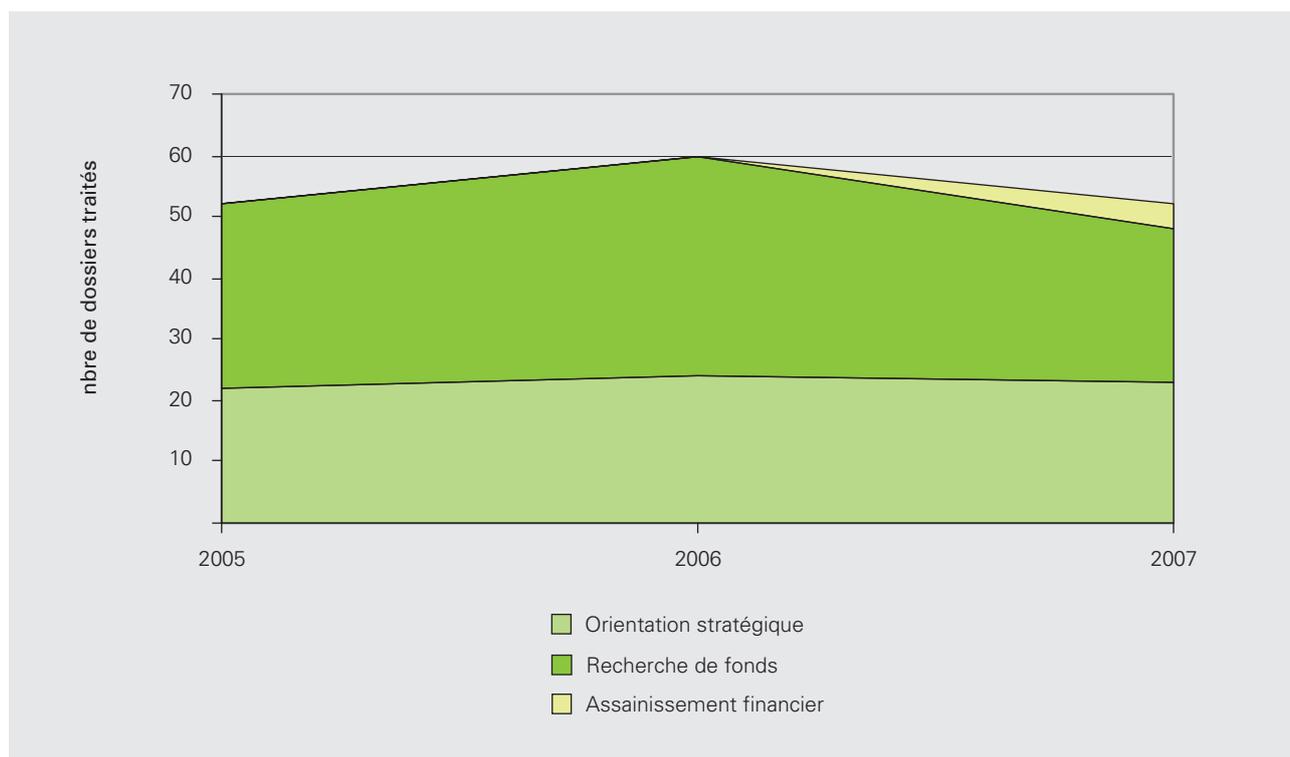
de communication sont à l'origine de ces dissolutions, il arrive très régulièrement que les motivations soient autres (retraite d'un associé, reconversion professionnelle, évolution du contexte familial). Dans de telles situations, le conseiller est sollicité comme médiateur externe et comme facilitateur.

### 3.5.4 Stratégie, recherche de fonds et assainissement

De nombreux exploitants de nos régions se posent de nombreuses questions sur l'orientation à donner à leurs entreprises. Ces interrogations trouvent souvent leurs origines dans une situation financière dégradée, dans

une insécurité générée par la difficulté de cerner l'évolution future du contexte, dans une charge en travail importante ainsi que dans une perte de motivation.

Figure 11 : Orientation stratégique et financement



En 2007, 23 mandats d'orientation stratégique ont été traités. Dans ce contexte, le conseiller accompagne un processus nécessitant du temps. Il lui incombe notamment de permettre au client de prendre du recul par rapport à son entreprise afin de mieux lui faire découvrir ses forces et faiblesses ainsi que de repérer avec lui les opportunités et menaces liées à son contexte. Cette analyse réalisée, le conseiller s'applique à faire émerger chez le client une vision forte et différentes stratégies d'entreprise possibles. Le conseiller peut alors sortir sa calculatrice et élaborer d'éventuelles planifications technique, économique et monétaire.

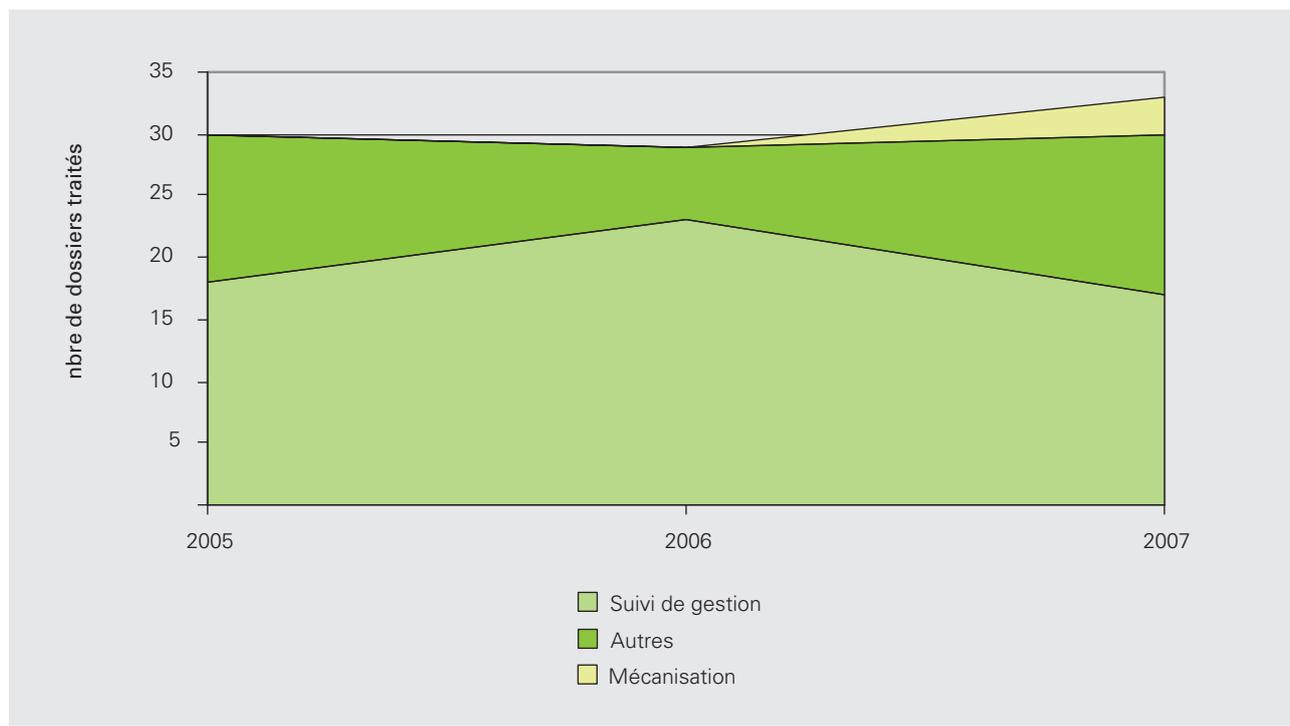
La limite de charge définie dans la loi sur le droit foncier rural vise à empêcher un surendettement des entreprises agricoles en limitant les possibilités d'emprunts

hypothécaires. Ce cadre légal restreint les possibilités de financement d'investissements des entreprises agricoles. En dehors des aides financières des institutions publiques, des requêtes sont parfois adressées à des institutions privées (Aide suisse aux montagnards, Parrainage Coop, ...). Dans ce contexte, la FRI est appelée à épauler les clients dans la rédaction de leur requête et à fournir un rapport à l'intention de l'organisation sollicitée. En 2007, 25 dossiers de ce type ont été traités par la FRI. Il est constaté que ces institutions sont désireuses de soutenir des projets présentant un bon potentiel de viabilité dans le futur. A cette fin, elles exigent de plus en plus fréquemment l'élaboration de planifications économique et monétaire. Enfin, 4 dossiers d'assainissement financier ont été traités.

### 3.5.5 Autres prestations

Pour certains dossiers, le Service de l'économie rurale du canton du Jura conditionne le versement d'un prêt à la conclusion d'un contrat de « Suivi de gestion ».

Figure 12: Suivi de gestion, mécanisation et autres dossiers



Ce contrat tripartite lie le bénéficiaire du prêt, l'ECR et la FRI en tant que prestataire de services. Selon les situations, la prestation de la FRI diffère de la simple analyse des comptabilités, complétée de la rédaction

d'un rapport, à un suivi plus conséquent de l'entreprise. En 2007, 17 dossiers de ce type ont été traités. Enfin, 16 autres mandats divers, en relation ou non avec la mécanisation de l'entreprise ont été traités.

## 3.6 Produits du terroir et tourisme rural

### 3.6.1 Marques « Spécialité du Canton du Jura » et « Produits du terroir du Jura bernois »

La communication de base réalisée en 2007 pour les 2 marques de garantie a engendré d'importantes répercussions pas seulement sur les produits des marques, mais également sur l'ensemble des produits du terroir

de la région Jura et Jura bernois. C'est une importante contribution à l'amélioration de l'image de notre région et cela a permis une augmentation notable de la notoriété des 2 marques.

## Gestion

L'année 2007 a permis d'avancer avec la réorganisation des structures liées à la promotion des produits du terroir du Jura et du Jura bernois.

La *Commission des marques* pour le Jura et la *Commission d'homologation* pour le Jura bernois ont été dissoutes et remplacées par la « *Commission Interjurassienne pour la Gestion des Marques* ». Cette nouvelle commission a pour tâche prioritaire la gestion des 2 marques de garantie. Son activité principale en 2007 a été de mener une réflexion de base sur l'avenir de la valorisation des produits du terroir du Jura bernois et du Jura. Cette réflexion a abouti à l'élaboration du document « *Lignes directrices 2008-2011* » qui sera discuté et validé avec les producteurs et les Chambres d'agriculture dans le courant 2008.

Au niveau des producteurs, la « *Commission CAJB produits du terroir* » a remplacé le « *Groupement des producteurs du Jura bernois* » et est conduite par M. Michel Rossé, président.

Concernant les structures de mise en valeur, un groupe de paysannes soutenu par l'Union des paysannes du Jura bernois a repris l'organisation des apéritifs du Jura bernois de manière autonome, sous la responsabilité de Rose-Marie Gilgen. Pour l'organisation des paniers du Jura bernois, Nora Gyger a cessé son activité de responsable à la fin 2007. Le flambeau sera repris dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008 par Marianne Liechti de Tramelan secondée par Danielle Rossé de Court. Au niveau du Jura, c'est Delphine Scheidegger responsable du restaurant de la FRI qui continue d'organiser les apéritifs et l'entreprise Fromajoie SA est responsable de la confection des paniers.

## Cotisations des producteurs et chiffre d'affaires global des produits

L'ordre de grandeur du chiffre d'affaires global des produits, qui bénéficient d'une des 2 marques, est estimé à 12 mios, avec une répartition de 4 mios pour « *Spécialité du Canton du Jura* » et 8 mios pour « *Produits du terroir du Jura bernois* ».

Tableau 26: Cotisations et chiffres d'affaires des produits des marques du Jura et du Jura bernois.

Cotisations des producteurs	2005	2006	2007
Spécialité du Canton du Jura	10'099.-	11'413.-	11'792.-
Produits du terroir du Jura bernois	2'600.-	2'550.-	2'300.-
<b>Chiffre d'affaires des produits annoncé par les producteurs pour le calcul des cotisations</b>			
Spécialité du Canton du Jura	1'380'503.-	1'580'283.-	n/d, cotis 08
<sup>1)</sup> Produits du terroir du Jura bernois	Non disponible (n/d)	n/d	n/d

<sup>1)</sup> La cotisation de la marque « *Produits du terroir du Jura bernois* » étant un forfait global par entreprise (indépendamment du nombre de produits), nous ne connaissons malheureusement pas le chiffre d'affaires lié aux produits bénéficiant de la marque.

## Qualité

Le processus de certification des produits bénéficiant des marques a été initié. Les coûts réels aux producteurs ont été discutés et les détails seront finalisés courant 2008.

## Promotion

Les activités de promotion ont été une nouvelle fois nombreuses en 2007. Nous avons participé à plusieurs manifestations et mis en place des mesures publicitaires.

Tableau 27 : Communication avec du matériel et des annonces et émissions dans les médias

Matériel promotionnel	Campagne, annonces médias et émission de radio
1. Actualisation et ajout de l'onglet « Apéritifs/Paniers » sur les sites internet www.terroir-jura.ch et www.terroir-jurabernois.ch.	1. Campagne « paniers du terroir » dans le Quotidien Jurassien
2. Impression d'autocollants des 2 marques.	2. Annonces « paniers JU et JB » dans « Horaire CFF Jurassien »
3. Enrichissement conséquent de la base de données photos via la réalisation de la brochure « Terroir & Tourisme ».	3. Annonces dans la brochure « Guide de la Suisse Gourmande »
4. Réimpression Flyer « Paniers du terroir du Jura bernois ».	4. Annonces dans la brochure « La Traction »
	5. Annonces RFJ/RJB lors des 10 jours du Comptoir delémontain avec Concours
	6. Minute des terroirs (communication de base sur les produits du terroir) sur RFJ/RJB

La FRI a acheté directement aux producteurs un certain nombre de produits pour les écouler à travers différentes actions. Nous avons été moins présents sur des

manifestations en 2007 en comparaison à 2006, ce qui se reflète dans la diminution du chiffre d'affaires lié aux produits.

Tableau 28 : Produits commercialisés dans le cadre des foires régionales par la FRI.

	2005	2006	2007
Achats aux producteurs pour la vente sur les manifestations	101'000.-	114'000.-	83'000.-

Tableau 29 : Types de manifestations.

Régionales	Pays Romand, Pays Gourmand	Les Délices de la Région	Liées au canton du Jura
1. Marché Concours de Saignelégier	1. Comptoir delémontain	1. ACI-Expo à Reconvilier	1. Présence avec Jura Tourisme dans quelques gares de Suisse alémanique.
2. Foire de Chindon	2. Salon des Goûts et Terroirs à Bulle	2. Sichlete à Berne	2. Marathon de Lausanne
3. BIMO à Delémont	3. Semaine du goût (Loveresse et Courtemelon).	3. OGA à Langnau	
4. Fête de lutte de Court	4. Paniers du terroir à Swiss-Expo et Comptoir suisse à Lausanne.	4. Käsemarkt à Huttwil	
5. Marché Paysan à Loveresse		5. BEA à Berne	
6. « Exposition de fromages » – Fromajoie SA à Courtemelon			

## Commercialisation

L'entreprise Fromajoie SA a distribué les produits bénéficiant des 2 marques auprès de son réseau comptant 150 points de vente dans tout l'Arc jurassien (JU, JB, NE, BL, BS).

La représentante commerciale a effectué un important travail de prospection dans la zone de distribution de Fromajoie SA, auprès de leurs clients actuels (travail de relance) ainsi qu'auprès de nouveaux clients potentiels. Force est de constater que depuis 2004, l'ensemble des points de vente potentiels ont été visités par

Mme Charles. La priorité cette année a été mise sur le travail de relance et l'organisation de journée d'animations avec la dégustation et la vente des produits des deux marques. En 2005 et 2006, 18 journées ont été organisées et 22 journées en 2007.

Vu la diminution des manifestations auxquelles la FRI a participé en 2007, comparées à 2006, une diminution du chiffre d'affaires réalisé par les structures de mise en valeur est à relever.

Tableau 30: Chiffre d'affaires réalisé avec les produits bénéficiant d'une des deux marques.

Structure ou type d'action	2005	2006	2007
CA – Centrale des produits à Loveresse (CPL)	37'000.-	71'000.-	41'000.-
CA – Fromajoie SA	658'000.-	720'000.-	711'000.-
CA Paniers: Spécialité du Canton du Jura	n/d	n/d	n/d
CA Paniers: Produits du terroir du Jura bernois (CPL)	36'000.-	50'000.-	30'000.-
CA – Apéritifs Spécialité du Canton du Jura	n/d	n/d	n/d
CA – Apéritifs Produits du terroir du Jura bernois	n/d	n/d	27'000.-
Chiffre d'affaires global	731'000	841'000	809'000

Les vendredis du terroir ont été organisés avec succès et une bonne participation des producteurs, au Centre Coop à Moutier.

Durant cette année 2007, le marché des chevaux a été plus animé que l'année précédente. La liste a permis d'écouler plus de 80 chevaux Franches-Montagnes, contre une cinquantaine les années précédentes, ce qui constitue le meilleur résultat jamais atteint avec la liste. Il est réjouissant de constater que les efforts fournis en matière de commercialisation des chevaux commencent à porter leurs fruits; ils doivent être poursuivis en Suisse et à l'étranger. Le principal obstacle pour exporter à l'avenir sera sans nul doute la suppression probable des contributions à l'exportation dès la fin de l'année 2009.

### 3.6.2 Viande de cheval

Les efforts dans la recherche de nouveaux débouchés pour la viande chevaline indigène ont été poursuivis. Force est de constater que les grandes surfaces ne se pressent pas au portillon pour faire la promotion de cette viande de proximité et de qualité. Les marges dégagées avec le commerce de viande importée sont sans doute encore trop importantes pour que ces distributeurs daignent réserver une place à la viande indigène à l'étalage. Néanmoins, quelques contacts, tant avec les milieux de la restauration qu'avec la grande distribution, seront encore pris dans le courant de l'année 2008.

Au niveau régional, une campagne publicitaire consacrée à quelques produits élaborés par des bouchers de la région devrait être engagée en début d'année 2008. Le but de cette opération est de susciter une demande pour des produits transformés de haute qualité (sauccisses, viande séchée, etc.) dans l'espoir de les faire ensuite référencer dans la grande distribution.

### 3.6.3 Promotion de l'agriculture biologique

Le groupe de travail *PROJAB* a mandaté la Fondation Rurale Interjurassienne, d'étudier, d'élaborer et de développer différentes propositions de commercialisation de produits biologiques issus de la production du Jura et du Jura bernois et qui devraient tenir compte des réalités actuelles du marché de l'agriculture biologique. Les projets développés en 2007 sont détaillés ci-après.

Le projet « *Florilait* » consiste à développer un concept de mise en valeur de lait, issu de production biologique, avec les partenaires régionaux (production, transformation, distribution). Une évaluation de la demande et une identification des risques et chances des différents marchés ont été réalisées. Une étude de faisabilité au niveau de la production a été conduite. La réalisation d'un plan d'affaires pour une société de commercialisation de produits laitiers a débouché sur la création de la société commerciale « *Florilait* ». Un accompagnement de cette nouvelle société a ensuite été réalisé. Le projet aura permis de réunir les éléments nécessaires à la promotion de produits laitiers bio existants et nouveaux, mais surtout de concrétiser l'idée initiée en 2006 quant à la création d'une nouvelle forme de commercialisation. La volonté de promouvoir des produits laitiers régionaux et plus particulièrement de participer de manière concrète et active au marché a rapidement séduit les producteurs de lait bio du Jura et du Jura bernois. Le projet « *Florilait* » a permis de renforcer les liens entre les producteurs bio et les fromagers de la région et de mettre en réseau les compétences des différents partenaires. « *Florilait* » a, pour l'année 2007, mobilisé la majeure partie des ressources humaines disponibles pour PROJAB.

Le projet « *Promotion Bio Jura* » a pour but de définir les besoins des producteurs bio, du Jura et du Jura bernois en termes de promotion des produits régionaux. Le besoin de développer une identité capable de soutenir les producteurs dans leur démarche de vente et de promotion a été identifié. Il est prévu pour cela de créer du matériel de communication, permettant de véhiculer l'esprit de *Bio Jura* et de ses producteurs, afin de renforcer les liens avec les consommateurs; un système de dédommagement des personnes engagées dans la promotion des produits bio régionaux devrait être mis en place et les compétences commerciales des producteurs développées.

*PROJAB* a également contribué à coordonner une partie des activités de promotion de *Bio Jura* (marché, marché bio de Saignelégier, Saveurs de Saisons). Des prestations de conseil ont également été fournies à des agriculteurs, notamment pour la recherche et le développement de marchés.

### 3.6.4 Concours Suisse des produits du terroir

Le 2<sup>e</sup> *Concours Suisse des Produits du Terroir* a reçu 1'021 produits inscrits, en provenance de 24 cantons suisses. 252 producteurs suisses ont remporté 453 médailles nationales (125 en or, 153 en argent, 175 en bronze), ainsi que 4 prix d'excellence et 5 prix de meilleur producteur. Des autocollants correspondants orneront durant deux ans les produits primés (570'000 autocollants imprimés). La dégustation s'est déroulée avec la participation de 70 membres dans les jurys, en provenance de toute la Suisse, et elle a été répartie sur 2 week-ends. La moyenne des points démontre une augmentation générale de la qualité des produits en compétition (moyenne 2005 = 15.8/20 pts; moyenne 2007 = 16.4/20 pts). La remise des médailles a eu lieu à St-Gall dans le cadre de l'OLMA et les producteurs médaillés ont également été les hôtes d'honneur du 8<sup>e</sup> Salon Suisse des Goûts&Terroirs à Bulle.

Le *Marché des Terroirs Suisses* a accueilli 158 producteurs en provenance de toute la Suisse et quelque 18'000 visiteurs. Ce sont 3'200 m<sup>2</sup> de halles et tentes qui ont été aménagés, avec la possibilité de profiter d'un cadre campagnard et d'une restauration autour des terroirs suisses. Le chiffre d'affaires des producteurs présents au marché a été estimé à 450'000 frs pour le samedi et le dimanche. Les hôtes d'honneur furent « *Sbrinz AOC* » et « *Val d'Aoste* ».

Les *Ateliers du Goût* ont permis à 600 visiteurs inscrits de faire leur marché en compagnie des grands cuisiniers Georges WENGER, Roland PIERROZ, Irma DÜTSCH, Bernard LIVRON, Pierre-André AYER, Stéphane TAFFONNEAU et d'autres maîtres queux suisses.

Une réception officielle interjurassienne a réuni tous les acteurs de la collaboration entre le canton du Jura et le Jura bernois, en ouverture du *Concours Suisse* et en présence des conseillers d'Etat Michel Probst et Andreas Rickenbacher.

Le 1<sup>er</sup> *Guide Suisse des Produits du Terroir* a été publié à 20'000 exemplaires aux éditions Pro Jura. Ce guide de 112 pages est paru en 3 langues au niveau national. Il a été présenté le 1<sup>er</sup> novembre lors du 8<sup>e</sup> Salon Suisse des Goûts&Terroirs à Bulle.

Le budget global qui s'élevait à Fr. 612'000.- a été financé par 22 partenaires nationaux.

La 3<sup>e</sup> édition du Concours a été annoncée et elle aura lieu les 26 et 27 septembre 2009 et comprendra une 5<sup>e</sup> catégorie de produits en concours, à savoir les « Eaux-de-vie et liqueurs ».

### 3.6.5 Développement régional – Tourisme Rural

L'agritourisme, composante à vocation agricole du tourisme rural, connaît un essor de plus en plus important en Europe et en Suisse. Dans notre région, il est encore en voie de développement même si des pionnières et des pionniers s'y sont lancés depuis un certain temps.

Afin de contribuer activement au développement de l'agritourisme, composante du tourisme rural, dans le canton du Jura et le Jura bernois, l'année 2007 a vu la constitution d'un groupe de travail *Tourisme rural*, sur l'initiative de la FRI. Le groupe est composé de représentant-e-s d'institutions du Canton du Jura et du Jura bernois telles que les Chambres d'agriculture,

les Services de l'Economie et de l'Economie rurale, les Offices du tourisme, les Parcs régionaux, l'Association jurassienne de Tourisme rural ainsi que la FRI. Il s'est donné pour but d'élaborer d'une part, des conditions cadres afin de développer qualitativement et quantitativement l'agritourisme dans notre région et d'autre part, de soutenir les prestataires par des activités de formation et de conseils.

Ainsi, un premier forum sur le tourisme rural a été organisé en novembre et a réuni quelque 80 participant-e-s. Plusieurs orateurs, politiques, spécialistes ou encore prestataires ont été conviés à la manifestation et se sont exprimés sur la thématique de l'agritourisme. Le Forum a été l'occasion de relever la volonté politique tant jurassienne que bernoise de faire de l'agritourisme, une activité phare dans la région. Un concept de l'agritourisme est aussi en voie de réalisation avec pour objectifs de définir, d'une part, une politique de l'agritourisme ainsi que d'autre part, des mesures de promotion et d'encadrement. Le concept sera mis en consultation dans le courant du printemps 2008.

L'agritourisme représente assurément pour l'agriculture une source de diversification intéressante et parallèlement, pour les touristes, une autre manière de découvrir une région, dans le cadre d'un environnement rural ainsi que son savoir-faire, ses produits ou encore sa culture du terroir.

## 3.7 Economie familiale

Les activités du domaine économie familiale se répartissent dans la formation professionnelle initiale et supérieure, dans la formation continue, ainsi que dans la

promotion des produits du terroir et du tourisme rural. Il y a, par contre, très peu de conseils individuels et ceux-ci ne font pas l'objet de mandats facturés.



## 4. Fiduciaire et expertises

### 4.1 Introduction – synthèse des activités du département

La nouvelle mission du département a été formulée de la manière suivante :

**Notre département Fiduciaire & Expertises répond aux besoins :**

- des agriculteurs, paysannes, communautés, associations et sociétés,
- des entreprises PME et des partenaires de l'espace rural,
- des propriétaires et collectivités publiques,
- des autorités administratives et judiciaires.

Il assure en toute indépendance et confidentialité la réalisation de **comptabilités orientées vers la gestion de l'entreprise**. Il facilite la lecture des résultats comptables

par des mises en valeur et des références régionales. Il forme et informe les entrepreneurs et leur fournit des systèmes de veille et d'optimisation des prestations et coûts. Il effectue tout mandat fiduciaire (comptabilités, révision, fiscalité, assurances).

Il effectue **tout mandat d'expertise** (sursis concordataire, sociétés, TVA, expertises économiques et juridiques, LDFR, LBFA) pour le Jura et le Jura bernois, en respect des politiques agricoles cantonales. Il accomplit toute tâche d'intérêt public confiée par les services de l'Etat, dans un but de développement rural.

### 4.2 Collaborateurs

Les travaux fiduciaires sont effectués par 4 comptables (3,4 postes), un secrétaire et un opérateur de saisie (1, 2 postes).

### 4.3 Tenue de comptabilités fiscales et de gestion

Les mandats fiduciaires traités en 2007 sont au nombre de 364, dont 336 boucllements comptables et 28 mandats pour gains immobiliers, conseils fiscaux ou conseils spécifiques. Le pourcentage de comptabilités de gestion est de 40 %. Même si les boucllements sont effectués sur tout logiciel comptable choisi par le client, le logiciel *Agro-Twin* est privilégié. Il est installé chez 45 % des clients qui l'utilisent eux-mêmes. Les possibilités suivantes sont offertes :

- Agro Twin Cash, saisie simple par le client,
- Agro Twin niveau 2, saisie, inventaire stock + bétail,
- Agro Twin niveau 4, saisie, inventaire stock + bétail, boucllement final,
- Agro-Tech, transfert BDTA automatique,
- Transfert des factures LANDI,
- E-Banking,
- Facturation.

### 4.4 Fiscalité - défense fiscale

Suite aux opérations de boucllement, 160 déclarations d'impôt ont été traitées, dont 90 % à l'aide du logiciel Juratax, développé par le service des contributions du canton du Jura. Les autres mandats fiscaux qui ont été

effectués, sont l'explication du système fiscal postnuméro, le contrôle des avis de taxation et la défense de dossiers auprès de l'autorité fiscale.

## 4.5 Statistiques comptables

Le dépouillement centralisé des données comptables, effectué par la station fédérale de recherche ART Tänikon, analyse en Suisse 3'300 comptabilités de gestion, ce qui représente environ le 5.5 % des exploitations suisses. En 2007, le département fiduciaire a fourni 38 extractions de boucllements gestions sur un total de 134 comptabilités. Les données issues de ces comptabilités sont traitées de manière anonyme, elle représente le 3.8 % des exploitations jurassiennes. Une progression de 10 extractions, par rapport à 2006, a été enregistrée ce qui correspond à une croissance de 35 %. L'objectif fixé à terme est de fournir 50 extractions à l'ART.

Des statistiques régionales ont été élaborées, en parallèle avec le projet *Gestion+* et elles englobent les données provenant d'autres fiduciaires agricoles du Jura et du Jura bernois. Elles permettent de fournir des références pour 287 entreprises agricoles, de mettre en perspective les forces et faiblesses de l'agriculture interjurassienne; chaque client de la fiduciaire a ainsi la possibilité de se situer par rapport aux résultats de sa région.

## 4.6 Développement des prestations

Le système de veille *AnaFRI* développé au sein du domaine Gestion, permet dorénavant d'illustrer et de mettre en perspective les résultats comptables de chaque client, en les comparant aux références régionales et aux éventuels budgets disponibles pour l'exploitation. Ce document personnalisé est remis systématiquement aux clients de la fiduciaire. Il a reçu un très bon accueil de leur part, et est perçu comme un outil permettant une visualisation aisée de l'évolution de l'entreprise au cours des années.

Un travail de diplôme a été réalisé dans le cadre d'une formation post-grade à la Haute Ecole Arc en économie d'entreprise à Neuchâtel. Il s'intitule « *Positionnement, organisation et prestations du Département Fiduciaire & Expertises* » et a été réalisé par Olivier Boillat en collaboration étroite avec l'équipe de la fiduciaire.

Les principales conclusions tirées de ce travail sont les suivantes :

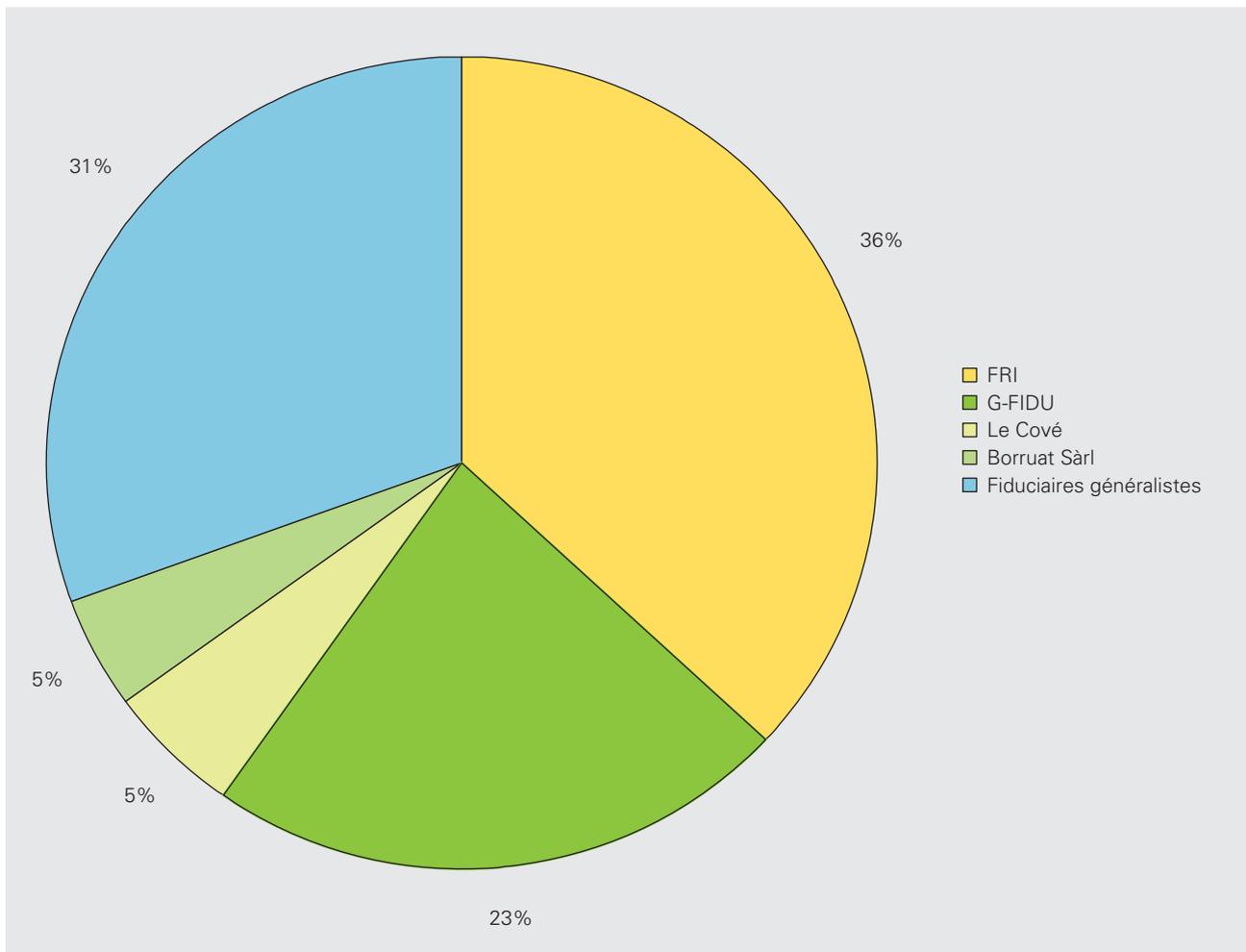
- l'agriculture en mutation modifie ses demandes et a besoin, à bon compte, d'un accompagnement en comptabilité de gestion ;
- une palette de produits est proposée en fonction de la situation économique actuelle et de la nécessité de développer l'aspect de la gestion d'entreprise ;
- il serait opportun de regrouper les expertises liées à la législation et au droit foncier dans un département « Fiduciaire & Expertises » ;
- un renforcement de l'image et de l'identité visuelle de la fiduciaire est proposé (voir le logo ci-dessous).

Fiduciaire et expertises | Fondation  
Rurale  
Interjurassienne  
COURTEMELON LOVERESSE

Le marché des comptabilités agricoles dans le canton du Jura comprend 880 comptabilités agricoles. Il est caractérisé par un grand nombre de fiduciaires sur un segment restreint et en diminution. Les fiduciaires

spécialisées en agriculture occupent 77 % du marché, la FRI est leader sur celui-ci avec 36 % des mandats (source : travail de diplôme).

Figure 13: Répartition des mandats de comptabilités agricoles entre les principales fiduciaires du secteur





## 5. Secteurs de production et gestion des sites

### 5.1 Exploitation horticole

L'exploitation horticole de la FRI est basée sur le site de Courtemelon. Elle est multifonctionnelle et exerce de nombreuses tâches en lien avec plusieurs projets, et notamment :

- l'entretien des espaces verts du site de Courtemelon (environ 1 hectare);
- l'entretien des vergers d'essais et de collection de la station d'arboriculture;
- le soutien aux activités menées par la station d'arboriculture;
- la production de légumes et fruits pour les besoins des cuisines FRI;
- la production de plantes et fleurs pour l'entretien du site de Courtemelon (extérieur et intérieur);
- la mise en place et l'entretien de plantes et fleurs pour les locaux du site ou lors de manifestations organisées par la FRI;
- la production de plantes et fleurs pour la vente.

Les collaborateurs de l'exploitation sont appelés à aider ponctuellement mais régulièrement d'autres secteurs de la FRI, en particulier la conciergerie et le domaine produits du terroir.

### 5.2 Secteur hôtelier

Par l'entremise de sa cantine scolaire, la FRI offre des repas à des prix subventionnés aux élèves fréquentant les filières agricoles et en économie familiale. Les tarifs pratiqués correspondent aux tarifs en vigueur dans les écoles du canton du Jura. La cantine offre également des repas au personnel de la FRI, aux personnes qui suivent des cours de formation continue dans les locaux de la FRI et au personnel de la République et canton du Jura aux tarifs usuels dans la branche privée. C'est en moyenne près de 70 repas qui ont été servi chaque jour en 2007.

Le secteur hôtelier gère l'offre des apéritifs confectionnés à partir des produits du terroir des marques « Spécialité du canton du Jura » et « Produits du terroir

L'exploitation horticole est active également dans la formation professionnelle d'horticulteurs floriculteurs. En 2007, il y avait, en formation (situation au 01.08) :

- un apprenti de 3<sup>e</sup> année, Yannick Fleury;
- deux apprentis de 2<sup>e</sup> année, Michaël Jäggi et Anthony Paumier.

La présence simultanée de deux apprentis dans la même année de formation est exceptionnelle. Elle a été provoquée par le fait qu'Anthony Paumier est arrivé, à fin-juillet 2007, au terme d'une formation élémentaire, tout en suivant les cours professionnels de première année en tant qu'auditeur. A ce titre, il a été admis à l'examen de fin de première année d'apprentissage, examen qu'il a réussi. En conséquence il a été admis directement en deuxième année d'apprentissage.

Toujours dans le domaine de la formation, à fin juillet l'apprenti Gilles Monnier a terminé sa formation, sortant premier de volée à l'examen de CFC.

du Jura bernois ». Il assure ainsi la promotion des spécialités régionales et il a également participé de manière active au « Concours Suisse des produits du terroir » qui a eu lieu les 29-30 septembre 2007.

Un accent tout particulier est mis sur l'utilisation et la valorisation des produits alimentaires du Jura, du Jura bernois et de Suisse.

En plus de sa vocation de cantine scolaire et de promotion des produits régionaux, le secteur hôtelier est utilisé comme outil de formation pratique des apprentis gestionnaire en intendance, dans le cadre de stages, ou d'exercices de mise en situation.

### 5.3 Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse

Les cantons restent propriétaires des locaux et les mettent à disposition de la FRI. La FRI valorise, sur ses deux sites, les salles de conférences, le restaurant et les chambres d'hôtes en les louant. Les salles sont mises gratuitement à disposition des cantons et des organisations agricoles. A Courtemelon, le nettoyage des locaux est assuré par le personnel de conciergerie de la FRI.

A Loveresse, le concierge ne fait pas partie du personnel de la FRI, les charges sont réparties entre les utilisateurs au pro rata des surfaces utilisées. Un nouveau système de gestion et de répartition des charges est en cours de finalisation par l'Office des immeubles et

des constructions du canton de Berne. La FRI a été associée aux discussions et elle assurera la gestion des locaux partagés.

Les locations à des privés sont facturées et elles ont permis de générer un produit de Frs 24'894.– à Courtemelon et de Frs. 25'824.– à Loveresse en 2007.

On relèvera que la halle de gymnastique est louée par la Commune de Courtételle, ainsi que diverses associations sportives. Elle est ainsi occupée tous les jours en soirée, ces informations ne sont pas intégrées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 31 : Occupation des locaux de Courtemelon dont la FRI a la charge, les occupations par la FRI n'ont pas été enregistrées.

Réservation locaux Courtemelon	Canton	Privé	Total
Halle gymnastique	95	2	97
Salle conférence	42	6	48
Chambres	11	34	45
Salle informatique	4	27	31
Auditoire	25	6	31
Classe 1	17	7	24
Salle des ateliers	1	14	15
Classe 4	7	2	9
Classe 2	4	2	6
Classe 3	5	1	6
Classe 211 EEF		3	3
Classe 102 EEF	1	1	2
Réfectoire		2	2
Salle vulg	1		1
Classe science	1		1
Salle conférence 104 EEF	1		1
Classe 108 EEF	1		1
Réfectoire Coghuf		1	1
<b>Total</b>	<b>216</b>	<b>108</b>	<b>324</b>

Tableau 32 : Occupation des locaux de Loveresse dont la FRI a la charge

Occupation locaux Loveresse 2007	Privé	FRI	Canton	Total
Halle gymnastique, rez	262	1	8	271
Cuisine EF, sous-sol	167			167
Salle B14 25 pl, rez	4	41	4	49
Salle C47 12 pl, 1 <sup>er</sup>	5	23	14	42
Salle B16 25 pl, rez	3	23	6	32
Auditoire C14 60 pl, 1er étage	5	3	13	21
Salle A42 15 pl, Sous-sol	1	14		15
Cafétéria, rez	4	4		8
Cuisine démo, Sous-sol		7		7
Cuisine principale, rez	1		1	2
<b>Total</b>	<b>452</b>	<b>116</b>	<b>46</b>	<b>614</b>

Tableau 33 : Charges nettes liées à l'utilisation, l'entretien et la gestion des locaux de Loveresse et Courtemelon après déduction des locations

	Courtemelon	Loveresse
Entretien des alentours	76'000	
Charges accessoires	250'000	60'000
<b>Total</b>	<b>SFr. 326'000</b>	<b>SFr. 60'000</b>



## 6. Finances

Tableau 34: Etats financiers

<b>BILAN</b>		
<b>Actif</b>	<b>31.12.07</b>	<b>31.12.06</b>
Actif circulant	2'458'471	2'184'675
Actif immobilisé	58'700	33'500
<b>Total actif</b>	<b>2'517'171</b>	<b>2'218'175</b>
<b>Passif</b>		
Fonds étrangers	1'213'753	1'832'635
Fonds propres	1'303'418	385'540
<b>Total passif</b>	<b>2'517'171</b>	<b>2'218'175</b>
<b>COMPTE D'EXPLOITATION</b>		
<b>Produits</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Honoraires	830'511	854'155
Abonnements	274'855	280'436
Ventes	1'312'132	1'025'615
Ecolages	127'371	108'236
Subventions	1'320'953	1'483'628
Participations cantons	5'537'469	5'419'100
<b>Total produits</b>	<b>9'403'291</b>	<b>9'171'170</b>
<b>Charges</b>		
Achats	497'598	632'018
Traitements	6'346'446	5'948'638
Loyers - énergie	1'299'281	1'303'648
Entretien, remplacement, réparations	85'490	81'021
Assurances - divers-impôts	78'575	41'779
Matériel, poste, photocopies	197'956	175'144
Communication-informatique	547'000	442'473
Amortissements	23'067	28'288
Variations provisions & réserves	-4'800	511'000
<b>Total charges</b>	<b>9'070'613</b>	<b>9'164'009</b>
<b>Bénéfice</b>	<b>332'678</b>	<b>7'161</b>



## 7. Annexes

Tableau 35: Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein temps correspond à 1800 heures de travail)

Projet	Description	Départements				Total
		Fiduciaire	Formation	Admin et serv	Conseil	
100	CFC agricole	26	6222	316	1328	7893
110	CFC GEF-GEI		7896	202	16	8114
115	Com. Form. Prof.		814	29		843
120	Formation continue collaborateurs	563	576	775	2751	4666
210	Conseils en production animale		315	27	1941	2284
220	Conseils en production végétale		282	3	3472	3758
221	Aménagement pâturages		33		232	266
222	Interreg Pâturages boisés		43		898	942
230	Conseils produits du terroir et tourisme rural		197		12	210
250	Conseils en environnement		99	5	571	675
255	Conseils en agriculture biologique				10	10
260	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale		383	12	7619	8015
261	Veille comptable et comptabilité de gestion	3		9	264	277
270	Développement régional		3	0	651	655
280	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion	7134	2			7137
285	Comptabilité - Dépouillement FAT	225				225
290	Station phytosanitaire		24	6	1715	1745
300	Exploitation horticole			4869		4869
305	Magasin du terroir			17		17
310	Forum romand des eaux de vies				48	48
320	Développement arboricole		59	31	1698	1789
330	Concours suisse des produits du terroir	86	1562	1785	1314	4748
340	Régional marques		149	48	2097	2295
350	Supra-régional romand		106	1	515	622
360	Supra régional bernois		43	7	167	218
370	Viande de cheval du Jura				181	181
380	Tourisme rural		137	33	58	228
420	Relations publiques - médias - communication		116	366	326	810
550	OQE réseaux écologiques		385	0	42	427
560	Promotion agri bio communication			7	908	915
565	Promotion agri bio soutien aux producteurs			4		4
621	Essais grandes cultures		36	2	465	504
622	Essais arboricoles				709	709
700	Gestion administration FRI		1297	8033	722	10053
710	Informatique	8	22	296	40	367
720	Secteur hôtelier		1	7872		7873
721	Secteur hôtelier prestations spéciales		4	209		213
740	Courtemelon: entretien, aménagement, gestion		173	3626	63	3863
745	Loveresse: entretien, aménagement, gestion		214	229	60	504
750	Entretien, aménagement, par expl hort			2144		2144
790	Centre de documentation		7			7
800	Brevet et maîtrise agricoles		1433	17	52	1502
810	Brevet et diplôme supérieur de paysanne		251	6	6	263
820	Formation continue prestée	43	3035	346	1640	5066
821	Formation continue prestée (FAS)		154			154
822	Formation continue prestée TCS		533	45	245	823
<b>Total</b>		<b>8092</b>	<b>26622</b>	<b>31390</b>	<b>32849</b>	<b>98954</b>

Tableau 36: Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein temps correspond à 1800 heures de travail)

Projet	Description	Départements				Total
		Fiduciaire	Formation	Admin et serv	Conseil	
700	Gestion administration FRI		1297	8033	722	10053
110	CFC GEF-GEI		7896	202	16	8114
260	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale		383	12	7619	8015
100	CFC agricole	26	6222	316	1328	7893
720	Secteur hôtelier		1	7872		7873
280	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion	7134	2			7137
820	Formation continue prestée	43	3035	346	1640	5066
300	Exploitation horticole			4869		4869
330	Concours suisse des produits du terroir	86	1562	1785	1314	4748
120	Formation continue collaborateurs	563	576	775	2751	4666
740	Courtemelon : entretien, aménagement, gestion		173	3626	63	3863
220	Conseils en production végétale		282	3	3472	3758
340	Régional marques		149	48	2097	2295
210	Conseils en production animale		315	27	1941	2284
750	Entretien, aménagement, par expl hort			2144		2144
320	Développement arboricole		59	31	1698	1789
290	Station phytosanitaire		24	6	1715	1745
800	Brevet et maîtrise agricoles		1433	17	52	1502
222	Interreg Pâturages boisés		43		898	942
560	Promotion agri bio communication			7	908	915
115	Commission formation professionnelle		814	29		843
822	Formation continue prestée TCS		533	45	245	823
420	Relations publiques - médias - communication		116	366	326	810
622	Essais arboricoles				709	709
250	Conseils en environnement		99	5	571	675
270	Développement régional		3	0	651	655
350	Supra-régional romand		106	1	515	622
745	Loveresse : entretien, aménagement, gestion		214	229	60	504
621	Essais grandes cultures		36	2	465	504
550	OQE réseaux écologiques		385	0	42	427
710	Informatique	8	22	296	40	367
261	Veille comptable et comptabilité de gestion	3		9	264	277
221	Aménagement pâturages		33		232	266
810	Brevet et diplôme supérieur de paysanne		251	6	6	263
380	Tourisme rural		137	33	58	228
285	Comptabilité - Dépouillement FAT	225				225
360	Supra régional bernois		43	7	167	218
721	Secteur hôtelier prestations spéciales		4	209		213
230	Conseils en produits du terroir et tourisme rural		197		12	210
370	Viande de cheval du Jura				181	181
821	Formation continue prestée (FAS)		154			154
310	Forum romand des eaux de vies				48	48
305	Magasin du terroir			17		17
255	Conseils en agriculture biologique				10	10
790	Centre de documentation		7			7
565	Promotion agri bio soutien aux producteurs			4		4
<b>Total</b>		<b>8092</b>	<b>26622</b>	<b>31390</b>	<b>32849</b>	<b>98954</b>

Figure 14: Analyse des activités de la FRI en 2007, en heures par département pour les 30 projets nécessitant le plus de travail

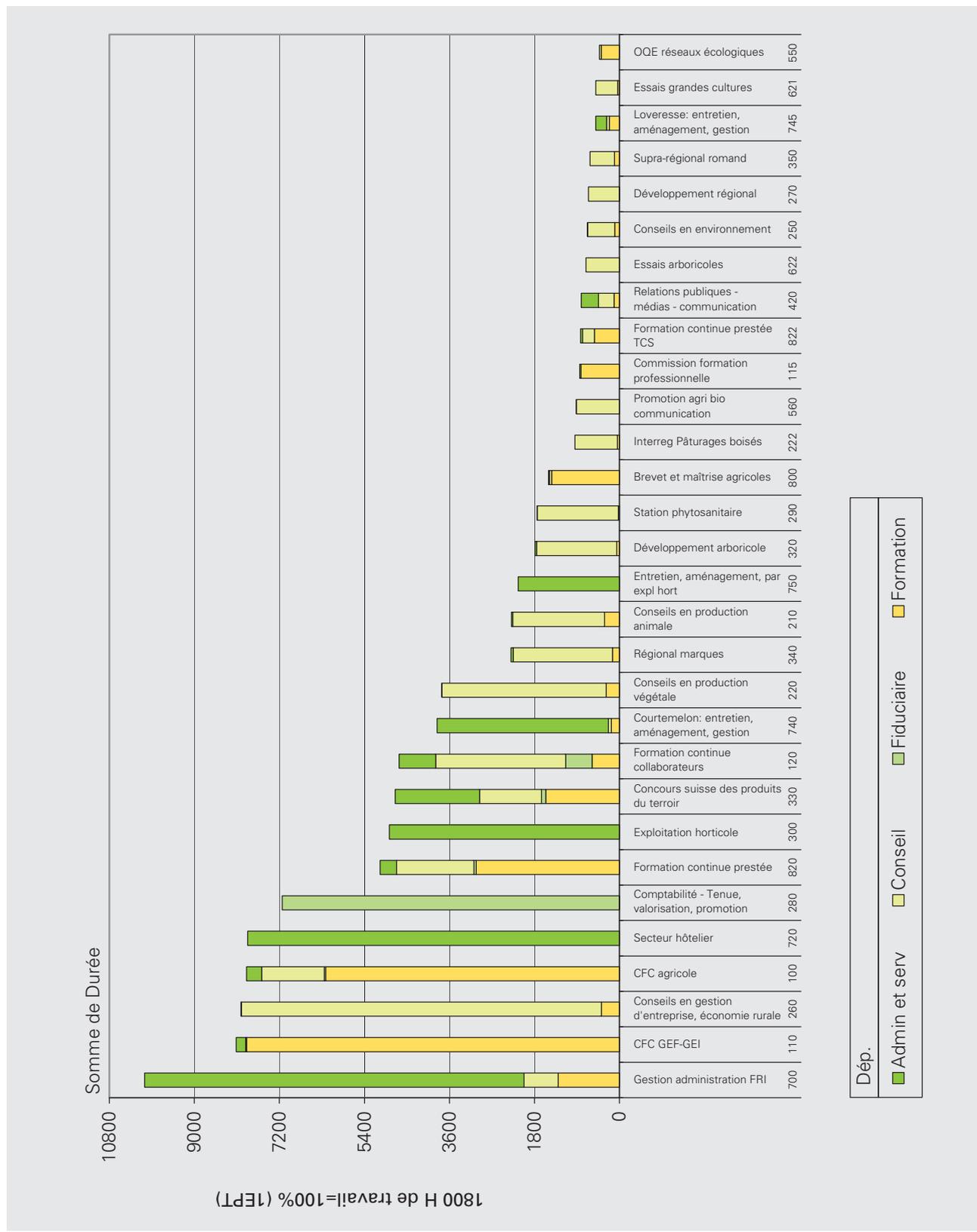


Tableau 37 : Conseil de Fondation

Titre	Nom	Prénom	Localité	Fonction	Représentation
Monsieur	Carnal	Jean-Michel	Les Ecorcheresses BE		CAJB - JB profession
Monsieur	Eggenschwiler	Vincent	Rebeuvelier JU	Vice-Président	CJA - JU profession
Monsieur	Eicher	René	Tavannes BE		Canton BE
Monsieur	Gagnebin	Christophe	Tramelan BE		Canton BE
Monsieur	Gygax	Jacques	Courtételle JU		Canton JU
Madame	Hämmerli	Annemarie	Renan BE		CAJB - JB profession
Monsieur	Hürlimann	Claude	Dampfreux JU		CJA - JU profession
Monsieur	Klopfenstein	Etienne	Corgémont BE	Président	CAJB - JB profession
Monsieur	Lachat	Jean-Paul	Courfaivre JU		CJA - JU profession
Madame	Roy	Anne	Porrentruy JU		Canton JU
Monsieur	Sauser	Edgar	Les Breuleux JU		Canton JU
Madame	Sunier-Bourquin	Paulette	Nods BE		Canton BE
Monsieur	Beuret	Bernard	Courtételle JU		JU canton (voix consultative)
Monsieur	Winkler	Samuel	Reconvilier BE		BE canton (voix consultative)
Monsieur	Girardin	Olivier	Courtételle JU	Directeur	Direction FRI (voix consultative)
Madame	Fehlmann	Jocelyne	Courtételle JU	Secrétaire	

Tableau 38 : Lauréat-e-s CFC de gestionnaire en économie familiale

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Ameti	Arbenitë	Saignelégier
Madame	Bandelier	Laure	Courfaivre
Madame	Bandelier	Marie-Claude	Courroux
Madame	Beuret	Annie	Le Bémont
Madame	Bindit	Stéphanie	Delémont
Madame	Breton-Anah	Colette Diana	Courgenay
Madame	Buschlen	Mélanie	Vicques
Madame	De Ancos	Leticia	Delémont
Madame	Freléchoz	Julie	Vicques
Madame	Gagnebin	Veena	Les Bois
Madame	Gurtner-Lavado	Grezeria	Delémont
Madame	Gyger	Katia	Roches
Madame	Mertenat	Emmanuelle	Les Bois
Madame	Nobs	Lucie	Courgenay
Monsieur	Ribeaud	Didier	Tramelan
Madame	Schütz	Nadia	Court
Madame	Varin	Emilie	Montsevelier

Tableau 39 : Lauréats CFC d'agriculteur

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Allemann	Joël	Corcelles
Monsieur	Altermath	René	Epauvillers
Monsieur	Berger	Dominique	Bonfol
Monsieur	Beuchat	Michel	Epauvillers
Monsieur	Braun	Cyrille	Rocourt
Monsieur	Fleury	Stéphane	Bressaucourt
Monsieur	Frieder	Jérémie	Courcelon
Monsieur	Froidevaux	Bastien	Les Emibois
Monsieur	Gerber	François	Bressaucourt
Monsieur	Gilgen	Pierre	Tavannes
Monsieur	Houriet	Raphaël	Belprahon
Monsieur	Jeannerat	Damien	Montenol
Monsieur	Jeannerat	José	St-Ursanne
Monsieur	Kohler	Joseph	Vermes

Tableau 39: Lauréats CFC d'agriculteur (suite)

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Laissue	Benoît	Courgenay
Monsieur	Laurent	Jimmy	Charmoille
Monsieur	Laville	Jean-Marc	Chevenez
Monsieur	Liechti	Yanic	Tramelan
Monsieur	Lötscher	Michel	Roggenburg
Madame	Marchand	Chloé	St-Ursanne
Monsieur	Marchand	Martin	Epiquerez
Monsieur	Meier	Gilles	Undervelier
Monsieur	Migy	Mathieu	St-Ursanne
Monsieur	Nappiot	Romain	La Chaux-des-Breuleux
Monsieur	Niederhauser	Yves	Tramelan
Madame	Noirjean	Julie	Lugnez
Monsieur	Oppliger	Yves	La Ferrière
Monsieur	Paratte	Loïc	Porrentruy
Monsieur	Parrat	Didier	Courcelon
Madame	Pluess	Chantal	Courtételle
Monsieur	Rohrbach	Christophe	Tramelan
Monsieur	Rufer	Hervé	Rossemaison
Monsieur	Schmied	Joël	Delémont
Monsieur	Seuret	Julien	Châtillon
Madame	Sylvestre	Audrey	Fahy
Monsieur	Theurillat	Thierry	Epauvillers
Monsieur	Willemin	Marc	Ederswiler
Monsieur	Wüthrich	Raphaël	Courrendlin



Case Postale 65  
2852 Courtételle  
T 41 32 420 74 20  
F 41 32 420 74 21  
info@frij.ch  
www.frij.ch

Fondation  
Rurale  
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE